



ÉTUDE DIAGNOSTIQUE PARTICIPATIF DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS MARAICHERS AU BÉNIN



Rapport

Version pour l'atelier de validation

FUPRO-BENIN
Février 2019

AVANT-PROPOS

Remerciements

Nous souhaitons remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la richesse des informations contenues dans cette étude, et en premier lieux les 390 organisations de producteurs maraîchers, de tous niveaux géographiques confondus, qui ont accepté de répondre aux enquêteurs en charge de la collecte des données. Nos remerciements également à la FeNOMa qui a su éclairer de son expertise le déroulement de cette étude.

Merci bien entendu au PADMAR, au MAEP et au FIDA pour la confiance renouvelée en nous confiant le pilotage de cette étude et d'en avoir assuré le financement.

Enfin, merci à tous les techniciens et enquêteurs (27 Techniciens spécialisés en maraîchage, 1 Facilitateur Table Filière et 36 enquêteurs), au spécialiste base de données et aux personnes ressources qui ont apporté leur pierre à l'édifice et contribué à ce travail.

Auteurs

Qawiyy Ahoundé (FUPRO-BENIN)

Charles Gngangassi (FUPRO-BENIN)

Fanny Grandval-Kindoho (Consultante spécialiste des OP)

Date de publication

Février 2019

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7
1 INTRODUCTION	14
1.1 Contexte	14
1.2 Objectifs de l'étude.....	15
2 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	15
2.1 Cadrage de l'étude et élaboration de la feuille de route opérationnelle	15
2.2 Bibliographie et collecte d'informations de base.....	16
2.3 Phase préparatoire à la collecte des données sur le terrain	19
2.4 Collecte, analyse et validation des données.....	23
2.5 Les limites de l'étude.....	25
3 PRINCIPAUX RESULTATS QUANTITATIFS	26
3.1 Photographie des OP maraîchage.....	26
3.2 Etat de la gouvernance et la gestion des OP maraîchage	38
3.3 Services aux membres des OP maraîchage	42
4 ANALYSE DE LA PERFORMANCE	54
4.1 Performance générale des OP	54
4.2 Performance par domaine des OP	55
4.3 Performance des OP de la zone 1	55
5 PRÉSENTATION ET STRUCTURATION DE LA FENOMA	58
5.1 Introduction sur la FeNOMa et son appartenance aux réseaux paysans	58
5.2 Auto-évaluation de la FeNOMa.....	63
5.3 Analyse FFOM de la FeNOMa en zone PADMAR	65
5.4 Pistes pour assoir la durabilité de la FeNOMa	65
6 BILAN ET RECOMMANDATIONS	67
6.1 Bilan du diagnostic des OP	67
6.2 Bilan de la structuration de la FeNOMa	69
6.3 Recommandations	70
6.4 Pistes pour l'opérationnalisation de ces recommandations.....	73
CONCLUSION	74
ANNEXES	75

LISTE DES TABLEAUX et FIGURES

Liste des tableaux

Tableau 1: Statistiques de production maraîchère sur les 7 dernières années	14
Tableau 2: Feuille de route de la conduite de l'étude diagnostique.....	16
Tableau 3: Liste des sources d'informations identifiées pour la collecte de données de base	16
Tableau 4: Résumé de la base de données des OP	17
Tableau 5: Résumé de l'échantillon des OP à enquêter	21
Tableau 6: Résumé de la liste des OP effectivement enquêtées	24
Tableau 7: Quantité d'OP enquêtées par niveau de structuration et par zone	26
Tableau 8: Niveau d'ancienneté des OP par zone	27
Tableau 9: Effectif et pourcentage d'OP enregistrées par niveau de structuration	28
Tableau 10: Effectif moyen des membres par OP de base.....	29
Tableau 11: Effectif des OP féminines et des OP de jeunes par zone	29
Tableau 12: Quelques caractéristiques des OP féminines et des OP jeunes de la zone 1.....	30
Tableau 13: Répartition des principales spéculations des OP en fonction des zones ciblées	30
Tableau 14: Proportion des OP dotées d'un bureau/siège	31
Tableau 15: Disponibilité de techniciens au sein des OP de base	31
Tableau 16: Disponibilité de techniciens au sein des UCCM	31
Tableau 17: Sources de financement des techniciens.....	32
Tableau 18: Proportion d'OP ayant un encours avec une IMF par zone	33
Tableau 19: TOP 10 des IMF finançant majoritairement les OP maraîchage.....	33
Tableau 20: Proportion d'OP ayant reçu l'appui de partenaires.....	34
Tableau 21: Proportion d'OP membre d'une ou plusieurs faitières paysannes	35
Tableau 22: Niveau de représentativité des membres lors des rencontres statutaires.....	39
Tableau 23 : Niveau de représentativité des jeunes et des femmes au sein des AG	40
Tableau 24: Niveau de représentativité des jeunes et des femmes au sein des CA	40
Tableau 26: Critères sélectionnés par niveau de fonctionnalité des OP	41
Tableau 27: Proportion d'OP à la base qui rendent ou non des services à leurs membres	42
Tableau 28: Types d'intrants agricoles dont l'accès est facilité par les OP	44
Tableau 29: Sources d'approvisionnement des OP en intrants agricoles	45
Tableau 30: Stratégie d'approvisionnement en intrants agricoles par les OP	46
Tableau 31: Facilitation de l'accès aux aménagements hydroagricoles par les OP	46
Tableau 32: Disponibilité par les OP des équipements productifs/post récolte	47
Tableau 33: Types d'équipements productifs/post récolte apportés par les OP	48
Tableau 34: Dynamique des OP dans la facilitation de l'accès au crédit agricole	48
Tableau 35: Proportion d'OP qui donnent accès à la formation / au conseil à leurs membres	48
Tableau 36: Aperçu des formations dans les OP et niveaux de participation suivant le genre	49
Tableau 37: Nombre moyen des membres et d'élus par OP ayant suivi le conseil de gestion	50
Tableau 38: Continuité des programmes de formation ou de conseil agricole au sein des OP ...	50
Tableau 39: Modes de planification de la production maraîchère par les OP.....	51
Tableau 40: Modes de commercialisation des produits maraîchers par les OP	51
Tableau 41: Nombre moyen de nouveaux marchés gagnés par OP à la dernière campagne	52
Tableau 42: Niveau d'accès des OP aux informations sur le marché	52
Tableau 43: Groupement des communes par catégorie de performance des OP	58
Tableau 44: Analyse FFOM de la FeNOMa	65
Tableau 45: Niveau de structuration de la FeNOMa.....	69
Tableau 46: Bilan chiffré de la performance des OP par Commune du PADMAR	115

Liste des Figures

Figure 1: Présentation des grands domaines couverts par l'outil quantitatif.....	19
Figure 2: Présentation des grands thèmes abordés par l'outil qualitatif (DIP).....	19
Figure 3: Présentation des grands thèmes de l'outil d'auto-évaluation de la FeNOMa.....	20
Figure 4: Proportion des OP en fonction de leur ancienneté et par zone	27
Figure 5: Etat de l'enregistrement des OP par niveau de structuration	28
Figure 6: Membership moyen des OP de base par zone.....	29
Figure 7: Présence de technicien(s) dans les OP de base et UCCM	32
Figure 8: Répartition par zone des OP ayant un partenariat avec une IMF.....	33
Figure 9: Proportion des OP suivant les types d'appui de partenaires reçus	34
Figure 10: Principales raisons de non adhésion des OP aux faitières paysannes.....	36
Figure 11: Mode d'exploitation des membres des OP	37
Figure 12: Disponibilité ou non au sein des OP d'un plan d'activité et ou d'un plan d'affaire.....	38
Figure 13: Fréquence de tenue des rencontres statutaires au cours de l'année 2017	39
Figure 14: Niveau de fonctionnalité (tenue des documents de gestion) des OP de base	41
Figure 15: Niveau de fonctionnalité (tenue des documents de gestion) des UCCM	42
Figure 16: Les types de services rendus par les OP de base, par ordre d'importance	43
Figure 17: Les types de services rendus par les UCCM, par ordre d'importance	43
Figure 18: Types d'aménagements hydroagricoles réalisés dans la zone 1	47
Figure 19: Performance générale des OP enquêtées en fonction des zones ciblées.....	54
Figure 20: Performance des OP enquêtées en fonction des domaines et des zones ciblées.....	55
Figure 21: Performance des OP enquêtées en fonction des sous-domaines dans la zone 1	56
Figure 22: Performance des OP par Commune en zone PADMAR	57
Figure 23: Aperçu de la position de la FeNOMa au sein des réseaux paysans au Bénin.....	59
Figure 23: Schéma de structuration de la FeNOMa-BENIN.....	60
Figure 24: Etat de structuration de la FeNOMa dans la zone PADMAR – zoom sur les UCCM ..	61
Figure 24: Répartition des responsabilités entre OP membres de la FeNOMa et de la FUPRO .	62
Figure 25: Diagramme « araignée » résultat de l'auto-évaluation de la FeNOMa	63
Figure 28: Disponibilité du statut des OP	112
Figure 29: Disponibilité du règlement intérieur des OP	112
Figure 30: Disponibilité de cartes de membres des OP	113
Figure 31: Disponibilité et tenue du registre des PV/CA dans les OP	113
Figure 32: Disponibilité et tenue du cahier ou livre de caisse dans les OP	114
Figure 33: Disponibilité et tenue de la fiche de stock dans les OP	114

Liste des encadrés

Encadré 1: L'accompagnement de Enabel à la structuration des producteurs.....	35
Encadré 2: Avis d'un maraicher du Littoral sur les sources d'approvisionnement en intrants	45
Encadré 3 : Avis d'un maraicher du Mono sur les sources d'approvisionnement en intrants.....	45
Encadré 4 : Avis d'un maraicher du Mono sur ses expériences de vente groupée	51
Encadré 5: La Table filière maraîchage du Mono-Couffo.....	52

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACMA	Approche communale pour le marché agricole
AG	Assemblée générale
ANAF	Association nationale des femmes agricultrices
AT	Assistance technique
ATDA	Agence territoriale de développement agricole
BIA	Boutique d'intrants agricoles
CA	Conseil d'administration
CEF	Conseil à l'exploitation familiale
CDG-OP	Conseil de gestion aux organisations de producteurs
CeRPA	Centre régional pour la promotion agricole
CoopDICPA	Coopérative de distribution et de commercialisation des produits agricoles
CRM-MC	Conseil régional des maraichers du Mono Couffo
DDAEP	Direction départementale de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
DE-FIMAR	Dynamisation de l'Economie locale par la Promotion de la Filière Maraîchage dans le Mono/Couffo
DIP	Diagnostic institutionnel participatif
DLROPEA	Direction de la législation rurale, de l'appui aux organisations professionnelles et à l'entrepreneuriat agricole
Enabel	Agence belge de développement
FAEB	Fédération agroécologique du Bénin
FeNOMa	Fédération nationale des organisations maraichères du Bénin
FIDA	Fonds international de développement agricole
FTFM	Facilitateur table filière maraîchage
FUPRO	Fédération des unions de producteurs du Bénin
IMF	Institution de micro finance
INRAB	Institut national de recherche agronomique du Bénin
MAEP	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OP	Organisation de producteurs
PADMAR	Projet d'appui au développement du maraîchage
PADYP	Projet d'appui aux dynamiques productives
PNOPPA	Plateforme national des organisations paysannes et de producteurs agricoles
PROFI	Programme d'Appui au Développement des Filières agricoles au Bénin
PV	Procès-verbal
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
TFM-MC	Table filière maraîchage du Mono Couffo
TSM	Technicien spécialisé en maraîchage
UCCM	Union communale des coopératives maraichères
UCP	Union communale des producteurs
UDM	Union départementale des maraîchers
UDP	Union départementale des producteurs
URCooPMa-AD	Union Régionale des Coopératives de Producteurs Maraichers de l'Atacora et de la Donga
URM	Union régional des maraîchers

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui au développement du maraichage (PADMAR), projet du Gouvernement du Bénin financé par le FIDA, il a été jugé primordial d'avoir une meilleure compréhension de l'état d'organisation, de professionnalisation et de structuration des organisations de producteurs maraichers afin que les appuis du projet puissent être en adéquation avec les besoins réels. C'est ainsi que le PADMAR a mandaté la Fédération des unions de producteurs du Bénin (FUPRO Bénin) pour piloter une étude diagnostique des organisations de producteurs maraichères au Bénin, avec un appui technique externe. Cette étude a été réalisée entre la fin octobre 2018 et la fin janvier 2019 et avait pour objectifs : (i) de faire un état des lieux organisationnel et opérationnel du fonctionnement et de la maturité des organisations de producteurs maraichères au Bénin - avec un focus géographique sur la zone d'intervention du PADMAR¹; (ii) d'analyser les forces et faiblesses des OP maraichères en fonction des différents thèmes à l'étude et aux différents niveaux de structuration ; (iii) de faire des recommandations pour améliorer les appuis du PADMAR non seulement dans l'accompagnement des OP maraichères mais aussi dans l'appui aux faitières et à la structuration des producteurs maraichers au Bénin.

Méthodologie

L'étude a été conduite en suivant les étapes suivantes : (i) réunion de cadrage de l'étude avec le PADMAR et la FUPRO afin de bien cadrer l'étude, de valider la méthodologie et la feuille de route ; (ii) revue documentaire et collecte des données de base : cela a consisté à rencontrer les acteurs clés investis dans l'appui aux OP maraichères (faitières, projets, techniciens PADMAR, administration, etc.) afin de constituer une base de données la plus exhaustive possible des OP maraichères du Bénin (base de données faisant partie intégrante des résultats de cette étude) ; (iii) préparation à la collecte des données sur le terrain : il s'agissant d'élaborer deux outils quantitatif (questionnaire) et qualitatif (outil de diagnostic institutionnel participatif – DIP) pour la collecte des données sur le terrain, de tirer un échantillon d'OP à enquêter à partir de la base de données et de former les 36 enquêteurs de terrain aux outils de collecte avec un pré-test préalable de ces outils ; (iv) et enfin collecte, analyse et validation des données.

Ainsi, sur une base de données recensant au total 703 OP² – dont 80% sont en zone 1-PADMAR - 36 enquêteurs ont enquêté 390 OP, dont 365 OP de base, 22 UCCM et 3 UDR/URM, réparties dans 38 Communes des 12 départements du Bénin, avec 83% en zone PADMAR. Dans cette zone PADMAR, 58% des OP de la base de données initiale ont été enquêtées.

Résultats de l'étude diagnostique

L'encadré ci-dessous présente quelques chiffres et informations clés collectés sur les OP maraichères dans le cadre de cette étude

- 94% sont des OP de base au niveau villageois et 6% sont des OP faitières au niveau communal (5%), départemental/régional et national (1%)
- Les OP de base ont en moyenne 24 membres individuels dont 41,5% de femmes et 46,5% de jeunes
- Les OP exclusivement féminines ou composées de jeunes (soit 11% de l'échantillon des OP de base) sont parmi les plus vulnérables
- 52% des OP de base ont des membres qui produisent de façon isolée sur des parcelles géographiquement dispersées, les autres en exploitant des sections d'une parcelle commune
- Les OP de base de la zone 1 produisent principalement 3 spéculations : piment, tomate et grande morelle ; les spéculations secondaires sont l'amarante, l'aubergine, le basilic, la carotte, le concombre, le gombo, la laitue, la pastèque, la vernonia
- Les principaux services rendus par les OP de base sont : 1) intrants (toutes catégories confondues), 2) conseil/formation et 3) organisation de la production et vente
- Les principaux services rendus par les UCCM sont : 1) conseil/formation, 2) intrants (semences, engrais minéraux, herbicides) et 3) accès aux équipements

¹ 27 communes des 7 départements du Sud Bénin

² dont 660 OP de base, 38 Unions communales de coopératives de maraichers (UCCM), 5 Unions départementales/régionales de maraichers (UDM/URM) et une faitière nationale, la FeNOMa

Les principales forces et faiblesses des OP maraichères

Concernant les principales caractéristiques de ces OP, on note que plus d'un cinquième de ces organisations (21,3%) ont été créées il y a moins de 2 ans, et que ces organisations particulièrement jeunes sont très majoritairement peu performantes, voire en grande majorité inactives (91% n'offrent aucun service à leurs membres). Parmi les différentes catégories d'OP, celles qui sont exclusivement composées de femmes ou de jeunes sont aussi particulièrement vulnérables. On note que plus de la moitié (52%) des OP ont leurs membres qui produisent sur des parcelles géographiquement dispersées, tandis que 48% exploitent des sections d'une parcelle commune.

Le niveau d'enregistrement des OP de base, s'il dépasse la moyenne (56,8%), demeure toutefois insuffisant ; il est un peu meilleur et atteint 71,4% pour les Unions communales de maraichers (UCCM). La proportion générale d'OP de base étant dotée d'un technicien est aussi faible (16,6%) et un peu meilleure au sein des UCCM (35,7%). Le point positif est que plus de la moitié (53,85%) de ces OP contribuent à leur financement. On note aussi que la place importante des jeunes et des femmes au sein des OP maraichères mixtes (respectivement 46,5% et 41,5%) fait du maraîchage une filière de choix pour atteindre ces cibles.

Sur le plan des partenariats et de l'affiliation des OP aux faitières paysannes, seulement 19% des OP ont accès au crédit d'une IMF, mais 75,9% bénéficient d'appuis de partenaires, qu'ils soient projets (à noter que 26% disent être appuyés par le PADMAR), public ou privé. Par exemple dans le Mono Couffo, Enabel apporte un appui aux OP depuis plus de 10 ans notamment sur l'aspect structuration et fourniture de services économiques. Dans la zone du PADMAR, 61% des OP sont membres d'une faitière paysanne et 49% de la FeNOMa. La principale raison de la non-affiliation aux faitières est le manque d'information reçue par les OP sur les UCCM.

Sur le plan de la gestion et de la gouvernance, on constate que 65% des OP tiennent leurs AG à plus de 75% et 62% pour les réunions de CA, ce qui mérite d'être amélioré, mais la représentativité des membres aux réunions de ces instances est relativement bonne (68,7% pour les AG et 83,8% pour les CA). Seulement 36,7% des OP de base ont un outil de planification, et ce pourcentage n'atteint pas la moyenne (45,4%) pour les UCCM. Suite à l'analyse de l'existence et de la tenue des documents de gestion par les OP, on note qu'une large majorité (67,5%) ne dispose que des documents de base (statuts et règlement intérieur) ; ce taux est moindre pour les UCCM qui atteignent 42,9%.

Sur l'offre de services aux membres, le niveau de performance des OP est globalement assez faible tel que révélé par les résultats du DIP (24,4% des OP ont une faible performance sur ce domaine, et 53,5% sont soit faible, soit intermédiaire). Les résultats de l'analyse de la performance montrent aussi que parmi ces services, le moins performant est l'accès au marché, puis l'accès au crédit, et celui le moins mal géré est l'accès aux intrants³. Ce niveau de performance est corroboré par le chiffre suivant : 37% des OP de base n'offrent aucun service à leurs membres⁴ ; d'un point de vue qualitatif, à la lecture des rapports des enquêteurs, il ressort aussi que les OP de base estiment que les UCCM n'offrent pas assez de services à leurs membres.

Pour les OP de base, **l'accès aux intrants** est le premier service offert (concerne 50% des OP de base). De manière plus globale, sur ce service, on remarque plusieurs éléments positifs : (i) l'accès aux intrants organiques tient une bonne place dans l'offre de service des OP de base (concerne 50% des OP), (ii) les OP de base d'approvisionnent majoritairement (53,1%) auprès des distributeurs agréés⁵ et (iii) il y a des expériences de boutiques d'intrants agricoles (BIA) qui font leur preuve dans certaines OP faitières (CRM, URCoopMa).

Pour les UCCM, le premier service offert aux membres (57%) est la formation/conseil agricole. De façon plus générale **sur l'accès au conseil**, on constate que les thématiques de ces formations sont principalement axées sur le volet techniques (itinéraires techniques, fabrication de compost, etc.) alors que les besoins en termes d'appuis institutionnel et organisationnel (voir paragraphes précédents) sont énormes. De plus, la plupart des formations sont dispensées de façon

³ ce sont les 3 seuls types d'intrants évalués spécifiquement par le DIP, voir le canevas en **Annexe 5**

⁴ cela s'explique notamment par le fait que le PADMAR a suscité des groupes de producteurs qui n'ont pas encore atteint le niveau d'organisation d'une véritable OP pour offrir véritablement des services aux producteurs

⁵ même si les chiffres sur l'approvisionnement sur le marché informel sont très certainement sous-évalués

opportuniste, sans entrer dans le cadre d'un plan de renforcement de capacités complet et en cohérence vis-à-vis des besoins. Par ailleurs un taux infime d'OP (8,3%) bénéficie actuellement d'un programme de formation/conseil agricole en cours. Enfin, seuls un nombre anecdotique d'élus/membres des OP/UCCM ont déjà eu à bénéficier d'un appui en CEF/CDG-OP ce qui limite leur potentiel de professionnalisation.

Par rapport au service d'organisation de la production ET d'accès au marché, c'est un service assez mal positionné dans l'offre des OP de base et aussi des UCCM (54% des OP ne sont pas dans une dynamique de vente groupée). Il semblerait qu'une proportion très limitée (16,7%) d'OP de base développe une stratégie de production tournée vers les besoins du marché. La contractualisation est encore anecdotique dans la zone PADMAR alors que des initiatives intéressantes existent au Nord (Malanville). La majorité (59,6%) attestent avoir accès à l'information sur les marchés via les appels téléphoniques passés vers les acteurs économiques des marchés physiques.

Parmi les services les moins proposés par les OP, on a l'accès aux équipements qui est limité : 42,9% des OP apportent ce service avec une prédominance des motopompes et systèmes d'irrigation. Egalement l'accès aux aménagements hydro-agricoles (30,2%) n'est pas développé (principalement car il nécessite des investissements lourds) et ceux qui sont facilités sont en majorité des aménagements de type sommaire (à 70,4%). Enfin, la transformation des produits maraîchers est le service le plus faiblement apporté par les OP à leurs membres (7%), mais il existe des coopératives centrées sur la transformation des produits (non incluses dans cette étude).

Bilan de la structuration de la FeNOMA

La structuration de la FeNOMA est encore à ses balbutiements. A la date d'aujourd'hui, la structuration de la FeNOMA atteint 8 départements et se poursuit sur les 4 autres départements tout en s'intensifiant à la base (coopératives, unions communales) sur toute l'étendue du territoire nationale. La représentation au niveau des départements est à 66,67%, mais encore moindre au niveau communal (51%). A la base, au niveau coopérative, ce taux évolue vers 57% dans la zone du PADMAR, mais est encore faible sur le plan national. Ces nouvelles adhésions confirment la demande toujours régulière des OP à adhérer à leur faïtière à travers les UCCM. Ceci est en partie dû aux campagnes de sensibilisation enclenchées depuis 2018 par la FeNOMA auprès de sa base, à la suite de la collaboration avec le PADMAR.

D'autre part, l'auto-évaluation a permis de montrer les domaines institutionnels/organisationnels sur lesquels la FeNOMA est le plus avancée, à savoir (i) la reconnaissance juridique et représentativité : avec les défis d'évoluer vers une couverture totale du territoire national; et (ii) relations et liens avec l'environnement puisque la FeNOMA a pu déjà créer des liens avec plusieurs projets et institutions et (iii) l'organisation administrative et le fonctionnement des organes avec un assez bon fonctionnement malgré le défi de tenir les rencontres plus régulièrement.

Comme toute organisation faïtière encore jeune et ayant bénéficié depuis sa création d'accompagnements très limités, la FeNOMA a le plus de retard dans les domaines (i) de l'offre de services qui nécessite de l'expertise technique et du dialogue avec les partenaires (pour le conseil agricole, la définition d'un mécanisme d'approvisionnement intrants, les partenariats d'affaire, etc.) les plus à même de collaborer pour des services pertinents, rentables et efficaces aux producteurs ; et (ii) de la planification et du suivi qui demande d'avoir un plan stratégique clair via des concertations avec les membres et de la formation intensive.

Les domaines où la FeNOMA demeure à un niveau intermédiaire, sont (i) la gestion des ressources financières et matérielles principalement dû au manque de stratégie de mobilisation de ressources tant internes qu'externes et (ii) le genre avec des efforts consentis malgré un manque de vision stratégique sur la question.

Les défis pour accompagner le développement de la maturité de la FeNOMA sont donc de taille, et le PADMAR arrive à point nommé pour accompagner l'épanouissement de cette faïtière. Qu'il s'agisse du renforcement et de l'extension de sa structuration et de sa représentativité géographique, de l'appui à l'élaboration d'un document de stratégie propre à l'organisation et élaborée de façon participative, et de l'accompagnement technique dans la durée pour l'instauration des services économiques utiles aux producteurs. Compte tenu des liens structurants

entre la FeNOMa et la FUPRO et de l'expérience de la FUPRO dans ces domaines, la collaboration entre ces deux faitières sera forcément bénéfique.

Recommandations

Quelques principes clés pour un accompagnement efficient des OP :

- Se concentrer prioritairement sur l'accompagnement des OP existantes encore très fragiles et avec de nombreux besoins dans cette filière, avant d'en créer de nouvelles ;
- Si le projet facilite la création d'un groupe de producteurs, il faut s'assurer que ces derniers sont véritablement dans l'activité du maraîchage et n'attendent pas les appuis du projet pour devenir actif ; l'important est d'associer les OP faitières (FeNOMa, FUPRO) pour la facilitation de ces groupes à se structurer ;
- Si le projet facilite le regroupement de producteurs sur une parcelle d'une superficie donnée (3 ha) pouvant ainsi bénéficier de l'appui aux aménagements hydro-agricoles prévus par le PADMAR, il faut s'assurer que ce regroupement de producteurs ne va pas « vider » certaines OP existant préalablement ;
- Toute activité d'accompagnement à la structuration paysanne et au renforcement des capacités des OP et de leurs membres devra être conduit en partenariat étroit avec les faitières et leurs démembrements sur le terrain (dans le cadre de la convention PADMAR-PNOPPA) en vue de les responsabiliser et d'assurer un maximum de durabilité aux actions du projet ;

Responsable	Domaine	Recommandations Court Terme (prioritaire)
PADMAR	<i>Ciblage</i>	Les OP exclusivement composées de femmes et de jeunes doivent être ciblées en priorité par les appuis du PADMAR ; concernant les appuis aux OP féminines ou aux femmes au sein des OP, les activités doivent être menées en étroite collaboration avec l'ANAF dont c'est le cœur de mandat ;
		Multiplier les actions spécifiquement bénéfiques pour les femmes et les jeunes : par exemple pour les jeunes : le développement des NTIC, l'identification des métiers connexes au secteur du maraîchage pour améliorer sa valorisation : Bio, intrants organiques, etc.
		Concernant la stratégie de ciblage des bénéficiaires des aménagements : clarifier l'accompagnement du PADMAR aux OP n'exploitant pas un site commun mais déjà organisées de façon géographiquement dispersées (soit 52% des OP existantes) pour qu'elles puissent également en bénéficier. Une idée serait de faciliter des concertations entre les autorités locales et les UCCM pour l'octroi de terrains sécurisés à aménager par le PADMAR pour le compte de l'OP, en particulier de la jeune génération.
	<i>Suivi-évaluation</i>	Utiliser les outils de diagnostic utilisés dans la présente étude comme base pour le suivi évaluation de la performance des OP accompagnées par le projet ;
	<i>Autres</i>	Identifier une assistance technique pour aider la FeNOMa /FUPRO (i) à analyser quels sont les services économiques qui apportent le plus de valeur ajoutée dans le maraîchage ; (ii) en fonction des résultats, à renforcer son offre de services en général (réflexions sur un mécanisme d'approvisionnement en intrants spécifiques au maraîchage, facilitation de la commercialisation des produits, etc.)
Pour des questions d'accès au marché, de professionnalisation /structuration des acteurs, de dynamiques d'acteurs économiques en vue du développement de la filière (création de liens d'affaires entre les familles d'acteurs, de concertation, etc.) d'environnement favorable aux exploitations de la filière des cultures maraîchères, tisser de bons partenariats avec la FUPRO et la plateforme PNOPPA pour appuyer le projet et la FeNOMa		
Renforcer préalablement les organisations des trois (3) familles d'acteurs afin de garantir un bon fonctionnement des tables filières maraîchage		
Renforcer les complémentarités entre les projets du PROCAR et amener les ASF accompagnées par le PAPSFRA à définir des instruments de financement adaptés aux besoins des OP maraîchères		
FeNOMa (avec appui autres faitières)	<i>Appui institutionnel et organisationnel aux OP membres</i>	Accompagner intensément la structuration des OP membres de la FeNOMa, en particulier la structuration communale là où elle n'existe pas ou encore très faible ;
		Recentrer les accompagnements aux OP des différents niveaux de structuration de la FeNOMa en fonction de leur mandat (cf. Figure 24 du rapport);
		Apporter un accompagnement conséquent sur la formation en dynamique associative, gestion coopérative, droits et devoirs d'un coopérateur en valorisant l'expérience et l'expertise de la FUPRO ;
		Apporter un appui systématique sur la tenue des outils de gestion notamment ceux devant favoriser la visibilité et la transparence des activités des instances de l'OP mais aussi ceux liés à l'offre des services aux producteurs ;

		Renforcer la capacité de planification des OP tant au niveau communal que local ; l'appui à l'élaboration d'un plan d'action (pour les OP de base) ou plan d'affaire (pour le niveau communal et départemental) devrait être systématique
	<i>Offre de services aux membres</i>	Accompagner toutes les OP à développer au moins un service à leurs membres
		Intrants : accélérer les séances de sensibilisation sur les dangers liés aux intrants du marché informel/ non homologués et sensibiliser les OP sur l'utilisation des intrants organiques/Bio ;
		Organisation de la production et accès au marché : (i) analyser les stratégies de vente groupées positives au Nord Bénin (Malanville), les capitaliser et apporter un accompagnement conséquent aux OP de la zone PADMAR sur ce volet à travers des formations/sensibilisations, l'organisation de visites d'échanges au niveau national et sous régional ; (ii) mettre en place un mécanisme dynamique d'accès aux informations sur les marchés pour les produits maraîchers ; (avec appui FUPRO)
		Formation /conseil agricole : (i) accompagner les OP et leurs faitières à disposer de plans dynamiques de renforcement de leurs capacités d'une part et ceux de leurs membres d'autres part ; (ii) opérationnaliser un plan de formation en CEF/CDG-OP en fonction de besoins identifiés ; (avec appui FUPRO)
		Accès aux équipements : faire le recensement des modalités de gestion performante des équipements par les OP et favoriser leur documentation ; (avec appui FUPRO)
	<i>Renforcement interne de la FeNOMa</i>	Appui financier à une équipe technique minimale - coordonnateur et assistant comptable au niveau central, un technicien spécialisé par UDP – et leurs moyens de fonctionnement (1 véhicule + 1 moto par technicien au niveau départemental, fonctionnement du bureau) ;
		Définition de la stratégie de la FeNOMa assortie d'une stratégie de mobilisation des ressources en vue de garantir la pertinence et la cohérence à court, moyen et long de ses actions ;
		Appui institutionnel pour le renforcement des outils de gestion de la FeNOMa ;
		Élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation adapté aux besoins aussi bien des élus que du personnel technique d'appui.
Gouvernement MAEP	<i>Cadre réglementaire</i>	Accompagner les OP (de base et faitières) non encore enregistrées à la formalisation et à la mise en conformité avec la loi OHADA sur les Coopératives (DLROPEA décentralisés dans les DDAEP) ;

Responsable	Domaine	Recommandations Moyen Terme
PADMAR	<i>Appui OP</i>	Accompagner la FeNOMa dans la collecte périodique des données d'actualisation des données sur ses membres afin qu'elle puisse s'en servir comme base à sa planification stratégique ;
		Accompagner les OP dans la mise en place d'un dispositif technique d'accompagnement des membres (principalement logé au niveau des UCCM et au service des OP de base) tout en créant les conditions de sa pérennisation. Les TSM pourraient accompagner les UCCM dans l'objectif de se rendre indispensable auprès de ces faitières communales pour en devenir après projet les techniciens officiels, autre facteur de durabilité du projet

	<i>Focus filières</i>	Envisager des actions d'envergure sur les spéculations prépondérantes (piment, tomates, grande morelle) pour booster l'économie de la filière ;
	<i>Partenariats</i>	Etablir des partenariats et synergies avec les acteurs majeurs de l'environnement intervenant sur le maraîchage : (i) les projets comme PROFI/FAFA de Enabel, DEFI-MAR, ACMA etc. ; (ii) les institutions de l'Etat et notamment les experts maraîchers des ATDA ; (iii) les acteurs clés identifiés sur l'aval des filières (en lien avec les projets d'entrepreneuriat de l'agro-alimentaire)
FeNOMa (avec appui autres faitières)	<i>Structuration de la FeNOMa</i>	Appui à la structuration des OP non membres via le mandat de la FUPRO sur le terrain (les UCP et les UDP) et les actions de sensibilisation et d'information de la FeNOMa via les UCCM ; (avec appui FUPRO)
	<i>Renforcement des services aux membres</i>	Intrants : Faire l'état des lieux des boutiques d'intrants maraichers mises en place et gérées par les OP (notamment dans l'Atacora/Donga mais aussi dans le Mono /Couffo) afin d'identifier les déterminants pour leur développement (avec appui FUPRO)
		Organisation de la production et accès au marché : (i) accompagner les OP de base/UCCM dans le développement de stratégies de production orientées vers le marché ; (ii) organiser une visite d'échange sur l'approche des tables filières et des interprofessions fruits et légumes dans la sous-région et s'en inspirer pour développer des liens d'affaires entre les maraîchers, les transformateurs et les commerçants pour répondre aux défis de mise en marché (surtout collectif) des produits ; (iii) développer la dimension infrastructures marchandes au profit des gros sites et organisations de production.
		Formation /conseil agricole : (i) encourager les OP maraichères à mettre en place un dispositif technique d'accompagnement des acteurs tout en créant les conditions de sa pérennisation ;
		Accès aux équipements : (i) collaborer avec la Recherche sur le développement d'équipements à moindre coût dans le maraîchage
	Transformation : Renforcer l'accompagnement sur le volet transformation ou favoriser la contractualisation entre OP de production et OP de transformation	
<i>Renforcement interne de la FeNOMa</i>	Stabiliser la structuration des acteurs au sein de la FeNOMa autour des taux de 75 à 80% ;	
	Améliorer la représentativité à travers la poursuite du processus de structuration de ses membres aussi bien au niveau national que déconcentré ;	
	Accompagner la mise en place d'une stratégie genre qui permette une meilleure représentation et participation des femmes au sein des différentes instances de prise de décision ; (appui ANAF)	
FUPRO PNOPPA	<i>Plaidoyer</i>	Jouer un rôle charnière entre les maraîchers, les transformateurs et les commerçants pour asseoir un environnement d'affaires favorable à travers des renforcements capacités, des concertations
		Faciliter le dialogue politique sur les thématiques prioritaires de la filière en vue de faciliter l'accès des maraichers aux d'intrants (engrais pesticides, etc.) spécifiques homologués mais aussi la production locale et la distribution des semences certifiées
		Accompagner la FeNOMa dans la mobilisation de ressources complémentaires pour renforcer la structuration et l'organisation des maraîchers hors zone PADMAR.
Gouvernement MAEP	<i>Intrants Bio</i>	Encourager la mise en place de coopératives et autres structures privées de production et de distribution d'intrants Bio

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte

La filière maraîchage au Bénin

En raison de sa forte contribution au PIB, le maraîchage constitue l'une des filières à haute valeur ajoutée en promotion dans le PSDSA, le PNIASAN et le PAG. Selon le rapport de l'Institut National de la Statistique et d'Analyse Economique (INSAE, 2007), les quatre cultures maraîchères, notamment la tomate, le piment, le gombo et l'oignon, ont contribué en 2007 en moyenne à 48 milliards de francs CFA à la formation du PIB agricole, soit 15%. Comparées à d'autres spéculations telles que le coton, l'ananas, l'anacarde et le riz dont les contributions au PIB agricole sont respectivement de 13 %, 13%, 8% et 2%, les cultures maraîchères contribuent de plus en plus à générer des richesses au Bénin. Les productions maraîchères se sont accrues de 95% avec une moyenne annuelle 577 677 tonnes de 2008 à 2015 (MAEP, 2016) avec une augmentation de 3 à 4,2 % des superficies emblavées sur les cinq (5) dernières années (PNDF maraîchage, 2017).

Cependant, il existe des marges importantes de progression technique, organisationnelle et commerciale à tous les niveaux de la filière avec de nombreuses contraintes qu'il reste à lever au niveau du maillon de production. Malgré une tendance générale vers l'intensification de la production maraîchère, le maraîchage demeure caractérisé par une faible productivité des exploitations agricoles. Beaucoup de petits maraîchers rencontrent des difficultés liées notamment à une faible maîtrise des itinéraires techniques, une utilisation erratique de l'eau et un faible accès aux intrants maraîchers et aux services spécialisés de qualité (PNDF maraîchage, 2017). A cela s'ajoute des systèmes de mise en marché hasardeux non durables et une absence quasi -totale de véritables clusters et de liens d'affaires rentables et durables entre les acteurs économiques de la filière.

Le tableau ci-dessous affiche l'évolution de la production maraîchère sur les sept (7) dernières années.

Tableau 1: Statistiques de production maraîchère sur les 7 dernières années

Campagne agricole	Superficie emblavée (ha)	Structure (%) des Superficies emblavées	Production (en tonnes)	Structure (%) de la Production (tonnes)
2010-2011	75 147,30	3,00%	296 047,00	3,30%
2011-2012	66 763,00	2,90%	280 457,00	2,90%
2012-2013	95 413,38	4,00%	680 051,82	7,30%
2013-2014	88 487,45	3,50%	549 310,12	5,30%
2014-2015	102 672,37	3,20%	668 156,26	6,00%
2015-2016	109 872,26	4,20%	772 223,54	8,20%

Source : DPP/MAEP, 2016

Le PADMAR, commanditaire de la présente étude

Le Gouvernement de la République du Bénin a sollicité l'appui financier du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR) dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté rurale.

Pour cerner les contraintes qui entravent la structuration et le renforcement des organisations paysannes maraîchères dans leur mission d'accompagnement (fourniture de services) à leurs membres, une étude diagnostique des organisations de producteurs maraîchers a été commanditée par le PADMAR dans le cadre de sa convention de financement avec les organisations de producteurs faitières du Bénin (Convention PADMAR-PNOPPA qui concerne également les OP faitières FUPRO Bénin, ANAF et FeNOMa).

Pilotée par la FUPRO-BENIN avec l'appui d'une assistance technique, cette étude a été réalisée entre la fin octobre 2018 et la fin janvier 2019.

Ce rapport présente les résultats de cette étude et sera composé des chapitres suivants :

- i. La démarche méthodologique adoptée pour la conduite de l'étude,
- ii. Les principaux résultats collectés (quantitatifs et qualitatifs liés à la performance des organisations)
- iii. Des recommandations pour l'accompagnement du PADMAR

1.2 Objectifs de l'étude

Objectif général

L'objectif général de l'étude diagnostique des organisations de producteurs maraîchers est de donner des orientations stratégiques pertinentes aux activités du PADMAR sur le volet de l'accompagnement aux organisations de producteurs en fonction des niveaux variables de maturité des organisations et de l'objectif de durabilité des actions du projet.

Objectifs spécifiques

L'étude se décline en plusieurs objectifs spécifiques à savoir

- OS1 : Faire un état des lieux organisationnel et opérationnel du fonctionnement et de la maturité des organisations de producteurs maraîchères au Bénin - avec un focus géographique sur la zone d'intervention du PADMAR à savoir 27 communes des 7 départements du Sud Bénin (voir liste des communes cibles du PADMAR en **Annexe 1**)
- OS2 : Analyser quelles sont leurs principales forces et contraintes de ces OP maraîchères en fonction des zones géographiques et des différents thèmes à l'étude, et quels sont les rôles et responsabilités des différents niveaux de structuration des OP
- OS3 : Faire des propositions de recommandations pour améliorer les appuis du PADMAR (i) pour l'accompagnement aux OP et (ii) pour l'appui aux faitières et à la structuration des producteurs maraîchers au Bénin.

2 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie adoptée pour la conduite de l'étude s'est déroulée en plusieurs étapes qui sont décrites ci-dessous.

2.1 Cadrage de l'étude et élaboration de la feuille de route opérationnelle

La première étape dans la conduite de l'étude diagnostique a été la rencontre de cadrage entre le PADMAR, la FUPRO et la consultante en charge de l'assistance technique à la FUPRO dans la conduite de l'étude. L'objectif de cette réunion était d'avoir une compréhension commune des termes de référence de l'étude, de s'entendre sur la méthodologie à adopter et de décider des mesures à prendre pour la finalisation de la convention PADMAR-PNOPPA qui conditionnait la mise à disposition des ressources pour la conduite de l'étude. **L'annexe 2** présente le compte rendu de cette réunion de cadrage.

Le contenu des échanges lors de la réunion a porté sur :

- Définition du cadre de l'étude : notamment en ce qui concerne (i) le type d'OP considérées par l'étude diagnostique : il s'agit des organisations de producteurs uniquement⁶ ; (ii) le cadrage géographique de l'étude : à savoir un focus sur la zone PADMAR sans exclure la collecte de données sur les autres géographies mais dans une bien moindre mesure.
- Discussion sur la méthodologie à adopter (cf. reste de ce chapitre)

⁶ Les organisations de transformateurs et de commerçants ne sont pas considérées. En revanche si une organisation de producteurs propose comme service supplémentaire la transformation des produits, cette dernière sera considérée.

- Formalisation d'une feuille de route claire pour la conduite des différentes étapes de la méthodologie : après des réajustements principalement dus au retard dans l'envoi des fonds dédiés au financement de l'étude, le feuille de route de conduite de l'étude diagnostique est présentée ci-dessous (voir les dates de la colonne « réalisation ») :

Tableau 2: Feuille de route de la conduite de l'étude diagnostique

Etapes	Responsabilité	Echéance initiale	Réalisation
Mise à disposition de la documentation sur les OP	PADMAR, FUPRO	2/11	2/11
Rencontre des partenaires pour collecte des données OP	F. GRANDVAL (FG)	A partir du 5/11	A partir du 5/11
Validation de l'outil de collecte de données	FUPRO, FG, PADMAR	12/11	12/11
Validation outil PADMAR	CP PADMAR	13/11	13/11
Réunion TSM	PADMAR (RURA)	13/11	13/11
Réunion de formation des enquêteurs	FUPRO, FG, enquêteurs	29/11	29/11
Pré-test de l'outil avec les enquêteurs	FUPRO, FG, enquêteurs	29/11	29/11
Conduite des enquêtes	OP, Enquêteurs	30/11 – 13/12	30/11 – 20/12
Traitement et analyse des données	OP, FG	14/12/18 – 7/01/19	21/12 – 14/01
Réunion de restitution provisoire du diagnostic aux TSM en présence des cadres du PADMAR	FG, OP, RDFM/PADMAR, TSM	8/01/2019	15/01
Rapport Version provisoire	FG/OP	14/01/2019	23/01
Retour PADMAR sur le rapport	PADMAR/RDFM	18/01/2019	28/01
Version finale rapport	FG/OP	22/01/2019	30/01
Atelier validation de l'étude	OP	24/01/2019	06/02

2.2 Bibliographie et collecte d'informations de base

L'objectif de cette étape clé est de collecter le maximum de données disponibles sur les OP maraichage existantes au Bénin, par département et commune, avec un focus sur les 7 départements/27 communes de la zone d'intervention du PADMAR.

Les différentes sources d'information identifiées et rencontrées sont listées dans le tableau 2.

Tableau 3: Liste des sources d'informations identifiées pour la collecte de données de base

Type d'organisation	Liste des organisations rencontrées	Commentaires
Partenaires OP clés	Conseil Régional des Maraîchers Mono/Couffo et Table filière Mono/Couffo à Lokossa	Une rencontre a eu lieu à Lokossa le 12/11/18
Réseaux OP, syndicat environnement	FAEB/Synergie Paysanne/Réseau Jinunkun	Le Syndicat des maraîchers de Cotonou, non préalablement identifié, a aussi pu être rencontré et a fourni une liste d'OP sur Cotonou, Pahou, Tori Bossito
Partenaires techniques et financiers	DEFIMA (financement UE) PROFI (Enabel)	Les deux partenaires ont été rencontrés à Lokossa le 12/11/18 et ont pu fournir la liste de leurs partenaires avec les détails disponibles. A noter que PROFIL est la seule source d'information qui nous a donné des détails sur 2 départements

		hors PADMAR : Atakora et Donga grâce à des informations sur l'URCoopMA
Institutions / MAEP / DLROPEA	DLROPEA/DDAEP : Collecte des listes des coopératives enregistrées dans l'activité maraîchage	Les listes ont été demandées au directeur DLROPEA de Cotonou par le DE/FUPRO mais ces listes ont été transmises tardivement, ne permettant pas leur prise en compte dans la base de données élaborée pour l'étude diagnostique
DPP/MAEP	Etude nationale de développement de la filière maraîchage	Etude récupérée
PADMAR	FTFM	Le FTFM a partagé sa liste d'OP identifiées
PADMAR	TSM	Une réunion spécifique a été organisée le 13/11 par le PADMAR rassemblant les 27 TSM impliqués dans la mise en œuvre du PADMAR afin d'échanger sur leurs stratégies d'identification et d'accompagnement des OP dans leurs communes d'intervention et d'orchestrer la collecte de leurs données sur ces OP

Le résultat de cette activité est la production d'une base de données des OP maraîchage par département et commune qui a servi par la suite de référence à la réalisation de l'échantillonnage pour la conduite des enquêtes du diagnostic. Cette base de données Excel est disponible en format électronique et fait partie intégrante du rapport de cette étude.

Le tableau 3 ci-dessous présente un résumé de cette base de données⁷.

Tableau 4: Résumé de la base de données des OP

Zone	Département	Commune	Base de données des OP maraîchage					Total	%
			OP de base	OP de base suscitées par PADMAR	UCCM	UDM/URM			
1	Littoral	sous total (1C)	21	2	1	1	25		
	Atlantique	sous total (4C)	51	29	3	0	83		
	Ouémé	sous total (6C)	94	69	6	0	169		
	Plateau	sous total (3C)	9	18	2	0	29		
	Mono	sous total (4C)	88	35	4	1	128		
	Couffo	sous total (3C)	42	7	3	1	53		
	Zou	sous total (6C)	26	47	1	0	74		
			TOTAL ZONE 1 (27C)	331	207	20	3	561	80%
2	Mono	Houéyogbé	7	0	1	0	8		
		Bopa	5	0	1	0	6		
	Couffo	Aplahoué	5	0	1	0	6		
		Djakotomey	6	0	1	0	7		
		Toviklin	5	0	1	0	6		
			TOTAL ZONE 2 (5C)	28	0	5	0	33	5%
3	Atakora Donga	sous total AD	94	0	13	1	108		
		TOTAL ZONE 3 (13C)	94	0	13	1	108	15%	
		FENOMA				1			
		GRAND TOTAL (45C)	453	207	38	5	703	100%	

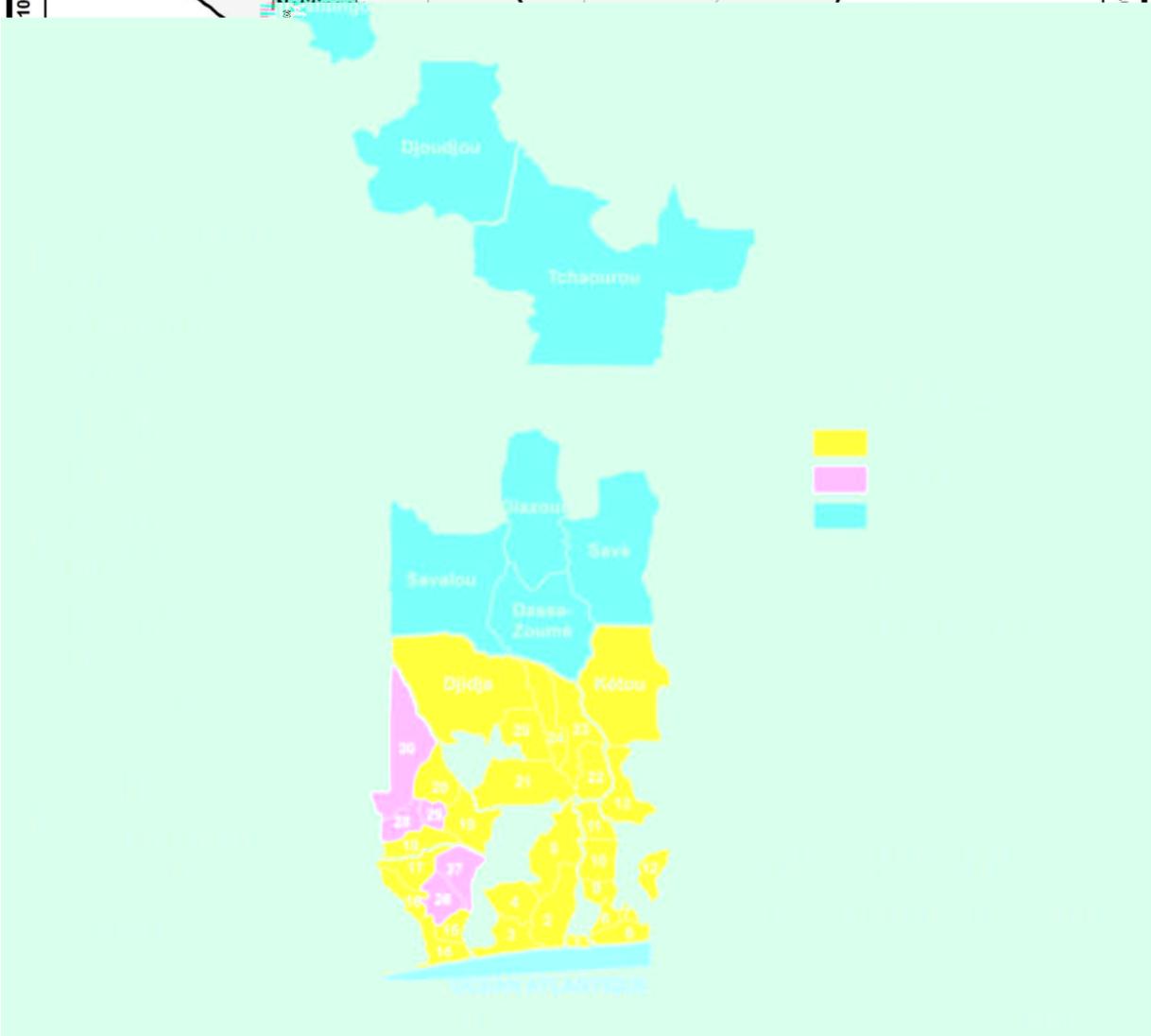
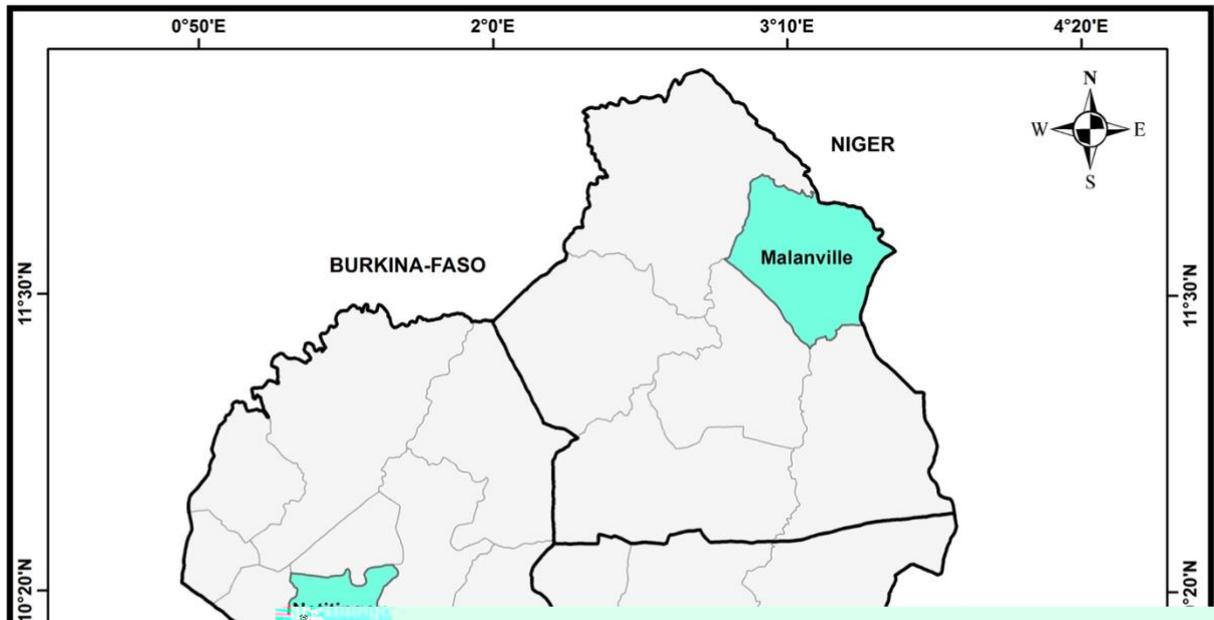
Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Afin de faciliter par la suite l'analyse des données en fonction des objectifs de ciblage géographique de l'étude, la zone géographique couverte par la présente étude sera divisée en les 3 zones suivantes :

- Zone 1 : les 27 communes des 7 départements ciblés par le PADMAR
- Zone 2 : les 5 communes de ces mêmes départements non directement ciblés par le PADMAR
- Zone 3 : les autres départements du Nord Bénin, hors zone PADMAR

La carte ci-dessous présente les 3 zones précitées insérées dans le découpage des pôles de développement agricoles.

⁷ La présentation synthétique un peu plus développée est en **Annexe 3**



On peut noter les caractéristiques suivantes :

- Dans la base de données : **un total 703 OP recensées** comprenant 660 OP de base, 38 UCCM, 5 UDM/URM et 1 faitière nationale : la FeNOMa
- Dans cette base de données, **80% des OP recensées sont en zone 1**, c'est-à-dire la zone cible du PADMAR (27 communes), 5% sont en zone 2 et 15% en zone 3
- Dans la zone 1 « PADMAR », **37%** d'OP de la base ont été suscitées par le PADMAR
- Dans la zone 3, on ne dispose pas de la base de données détaillées des 94 OP de base mais on a pu collecter les chiffres globaux (sur les 115 OP de base membres de URCoopMA, 94 OP de base sont actives et il y a 13 UCCM)

2.3 Phase préparatoire à la collecte des données sur le terrain

Elaboration des outils de collecte⁸

La FUPRO, avec l'appui technique de la consultante, a élaboré deux types d'outils pour la collecte des données :

Un outil quantitatif : cet outil prend la forme d'un questionnaire dont l'objectif est de collecter un des données (quantitatives en majorité, mais aussi quelques éléments qualitatifs) clés sur les OP enquêtées. Les grands domaines couverts par cet outil sont présentés dans la Figure 1.

Figure 1: Présentation des grands domaines couverts par l'outil quantitatif

N° 1 OUTIL QUANTITATIF (QUESTIONNAIRE)	
I.	Informations générales sur l'OP et ses membres
A.	Information de base
B.	Caractéristiques des membres
II.	Informations sur la gouvernance, la planification
A.	Plan annuel/d'affaires
B.	Réunions statutaires
C.	Documents de gestion
III.	Services de l'OP aux membres
A.	Accès aux intrants
B.	Accès aux aménagements
C.	Accès aux équipements
D.	Accès au crédit
E.	Formation /Conseil agricole
F.	Organisation de la production/mise en marché
G.	Transformation des produits

Un outil qualitatif : Egalement appelé outil de Diagnostic Institutionnel Participatif (DIP), cet outil prend la forme d'une grille d'analyse qui permet d'animer une séance d'auto-évaluation d'une organisation de producteurs en présence d'un minimum d'élus et de membres qui devront s'entendre, pour chaque point abordé, sur une note à s'accorder. Les grands thèmes abordés avec cet outil sont présentés dans la Figure 2.

Figure 2: Présentation des grands thèmes abordés par l'outil qualitatif (DIP)

N° 2 OUTIL QUALITATIF (DIP)	
I.	Capacités organisationnelles
A.	Gouvernance
B.	Gestion des ressources
II.	Services fournis aux membres
A.	Gestion des crédits
B.	Approvisionnement en intrants
C.	Commercialisation
III.	Capacités stratégiques
A.	Représentation et défense des intérêts des membres
B.	Maitrise de la filière par les membres
C.	diversification

⁸ Voir canevas des outils en **Annexe 4 et Annexe 5**

Le résultat de ce DIP est une grille de notation pour chaque domaine traité, ce qui donne au final une note moyenne reflétant la performance (ou le niveau de maturité) de l'organisation.

Compte tenu de la complexité de l'outil qualitatif et de l'importance d'avoir un minimum de maturité/professionnalisme dans l'organisation pour pouvoir l'administrer, il a été convenu que l'outil quantitatif serait administré systématiquement à toutes les OP enquêtées, alors que l'outil qualitatif ne serait administré qu'aux OP pouvant démontrer qu'elles offrent au moins un service économique à leurs membres et avec une maturité d'au moins 1 an (les preuves de l'offre de service ont été systématiquement collectées par les enquêteurs).

Auto-évaluation de la FeNOMa : elle a été faite sur la base de l'outil ci-dessous.

Figure 3: Présentation des grands thèmes de l'outil d'auto-évaluation de la FeNOMa

N° 3 OUTIL QUALITATIF FeNOMa	
RECONNAISSANCE JURIDIQUE ET REPRESENTATIVITE	
I. Reconnaissance juridique	I.
II. Reconnaissance juridique des démembrements (UD/UC)	II.
III. Evolution du sociétariat / membership	III.
IV. Les membres sont en règles vis-à-vis de leurs obligations	IV.
STRUCTURATION ORGANISATORIQUE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES	
Connaissance de la mission par les membres	I.
Connaissance des statuts du règlement intérieur y inclus la répartition des tâches (BE/CA/AG/CS) dans l'Organisation	II.
Réunions de l'Organisation	II.
Existence de documents administratifs au sein de l'organisation (registre membres, registre visite, CR délibérations AG, CA, BE, CC)	II.
PLANIFICATION, EXECUTION, SUIVI ET EVALUATION DES ACTIVITES	
Plan stratégique	I.
Plan de Travail Annuel (PTA)	II.
Degré d'exécution des activités prévues dans le PTA	II.
Suivi/Evaluation des activités	II.
GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES	
Budget Annuel	I.
Mobilisation des ressources pour le fonctionnement de l'Organisation	II.
Dotation de fonctionnement	II.
Existence d'un système de gestion des ressources	II.
SERVICES RENDUS AUX MEMBRES	
Formation des membres de l'Organisation	I.
Service d'Appui Conseil aux membres ?	II.
Système approvisionnement en intrants ?	II.
Commercialisation de la production des membres	II.
RELATIONS ET LIENS AVEC L'ENVIRONNEMENT (LES AUTRES ACTEURS)	
Concertation entre les représentants et leur base (Organisation membres, femmes,) dans la région ?	I.
Relations de l'Organisation avec celles (Organisation ou Unions) des autres régions et au niveau national (formation sur le leadership, Echange sur les fertilisants organiques, participation aux RICMA pour les actions de plaidoyer)	II.
Relations de l'Organisation avec autres acteurs/maillons de la filière	II.
Relations de l'Organisation avec les partenaires (ST, ONG, bailleurs de fonds)	II.
APPROCHE GENDRE	
Représentation du Groupe Sensible, (femmes)	I.
Accès à la formation pour la femme	II.
Accès au crédit pour la femme	II.
Pourcentage des fonds mobilisés par l'Organisation accordé aux femmes	II.

A l'aide de cet outil, les performances de la FeNOMa ont été analysées selon 7 axes.

- 1) Structuration et Représentativité ;
- 2) Organisation administrative et fonctionnement des organes ;
- 3) Planification, exécution et suivi-évaluation des activités ;
- 4) Gestion des ressources financières et matérielles ;
- 5) Services rendus aux membres ;
- 6) Relation avec l'environnement (les autres acteurs) ;
- 7) Approche genre.

Pour chaque axe, quatre indicateurs ont été identifiés et formulés sous forme de résultats atteints ou à atteindre. Les indicateurs sont divisés en quatre niveaux d'appréciation. Le niveau 1 est la capacité la plus basse et le niveau 4 est la capacité la plus élevée. Ce système d'indicateurs et les différents niveaux permettent de classer selon les 7 grands axes, la performance de l'Organisation. La note la plus élevée par axe est 16 et la note la moins élevée est 4.

Elaboration de l'échantillon d'OP à enquêter

L'échantillonnage a été réalisé de manière aléatoire en partant des principes suivants :

Cadrage global du nombre d'OP à enquêter : Afin de cadrer le nombre total d'OP qu'il était possible d'enquêter avec les moyens impartis, il a fallu estimer la durée requise pour administrer les outils de collecte de données et en fonction du nombre d'enquêteurs et des ressources, il a été estimé qu'il serait possible d'enquêter 400 OP grand maximum.

Partant de ce calcul, les principes d'échantillonnage adoptés par zone sont les suivants :

Dans la zone 1 :

- Sur la base de données des OP de base qui distingue les OP qui ont été suscitées par le PADMAR et les autres, l'échantillon contient dans chaque commune 70% des OP de base et 10% des OP suscitées par le PADMAR
- Toutes les UCCM et UDM/URM ont été insérées dans l'échantillon
- La FeNOMa est dans l'échantillon également

Dans la zone 2 :

- Pour chaque commune les OP de base ont été échantillonnées à 70%
- Toutes les UCCM existantes ont été retenues dans l'échantillon

Dans la zone 3 : par manque de données sur les OP dans cette zone (mis à part les chiffres du nombre d'UCCM (13) et d'OP de base actives (94) membres de URCoopMA), il a été décidé que la méthode d'échantillonnage adoptée serait différente : les trois enquêteurs affiliés à cette zone (l'un pour les collines, l'autre pour Borgou/Alibori et le troisième pour l'Atakora/Donga) se sont vu remettre un quota d'OP de base, d'UCCM et d'UDR/URM à enquêter avec comme consigne de passer par les UDM/URM et/ou les DDAEP/ATDA (en particulier leurs techniciens maraîchage entré récemment en fonction) pour identifier le quota d'OP à enquêter.

Il en a résulté la production de l'échantillon disponible en fichier Excel et dont le résumé est présenté dans le tableau 5.

Tableau 5: Résumé de l'échantillon des OP à enquêter

Zone	Département	Commune	Echantillon des OP à enquêter (70/10)				Total
			OP non PADMAR	OP PADMAR*	UCCM (O/N)	UDM/URM	
1	Littoral	sous total (1C)	16	2	1	1	20
	Atlantique	sous total (4C)	38	7	3	0	48
	Ouémé	sous total (6C)	70	12	6	0	88
	Plateau	sous total (3C)	8	6	2	0	16
	Mono	sous total (4C)	65	8	4	0	77
	Couffo	sous total (3C)	32	6	3	1	42
	Zou	sous total (6C)	19	12	1	0	32
			TOTAL ZONE 1 (27C)	248	53	20	2
2	Mono	Houéyogbé	6	0	1	0	7
		Bopa	4	0	1	0	5
	Couffo	Aplahoué	4	0	1	0	5
		Djakotomey	5	0	1	0	6
		Toviklin	4	0	1	0	5
			TOTAL ZONE 2 (5C)	23	0	5	0
3	Collines	Glazoué					
		Dassa-Zoumè					
		sous total Collines	7	0	2	1	10
	Atakora	Natitingou					
	Donga	Djougou					
		sous total AD	10	0	2	1	13
	Borgou	Tchaourou					
	Alibori	Malanville					
		sous total BA	10	0	2	1	13
		TOTAL ZONE 3 (6C)	27	0	6	3	36
		FENOMA				1	1
		GRAND TOTAL (38C)	298	53	31	6	388

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Un total de 388 OP dont 351 OP de base issues aléatoirement de la base de données élaborée initialement ainsi que les 31 UCCM, 6 UDM/URM et la FeNOMa identifiées dans cette même base de données, ont prévu d'être enquêtées.

Atelier de formation des enquêteurs et de pré-test des outils de collecte

Le 29 novembre 2018 s'est tenu au Chant d'Oiseau à Cotonou l'atelier de familiarisation sur les outils de collecte du DIP dans le cadre de la conduite de l'étude diagnostique des OP maraîchage. Etaient présents 36 enquêteurs⁹ (dont 13 femmes soit 36%), les cadres de la FUPRO, le FTFM du PADMAR et la consultante en assistance technique (AT) à la FUPRO. Le programme de l'atelier est présenté en **Annexe 7**.



Images du pré-test des outils de diagnostic par les enquêteurs en marge de l'atelier de familiarisation sur les outils de collecte du DIP

⁹ La liste des enquêteurs est présentée en **Annexe 6**

Les grandes activités de cet atelier étaient les suivantes :

- Présentation du contexte de l'étude diagnostique des OP et de l'importance de l'exercice rigoureux de collecte des données (FUPRO / AT)
- Présentation du PADMAR (FTFM /PADMAR)
- Jeu de rôle pour se familiariser avec les outils de collecte des données (réalisé en 3 groupes d'enquêteurs)
- Présentation des outils quantitatifs et qualitatifs pour la collecte des données (FUPRO)
- Pré-test des outils auprès de 2 coopératives¹⁰ du site maraîcher de Houéyiho (un groupe a testé l'outil quantitatif et l'autre groupe l'outil qualitatif)
- Retour en salle pour le partage des commentaires sur la conduite du pré-test et finalisation des outils (AT/FUPRO)
- Présentation de la feuille de route pour la conduite des enquêtes et répartition des enquêteurs par commune / département (cf. **Annexe 8**)
- Distribution des kits de collecte des enquêteurs (incluant la liste de l'échantillon d'OP à visiter avec pour chaque enquêteur une liste de réserve)

2.4 Collecte, analyse et validation des données

Collecte des données sur le terrain

La collecte des données sur le terrain s'est déroulée dès le lendemain de l'atelier de formation, entre le 30 novembre et le 13 décembre 2018.

Les enquêteurs ont utilisé plusieurs canaux d'information pour les accompagner dans le travail d'enquête :

- Les TSM/FTFM dans le cas des 27 communes ciblées par le PADMAR
- Les responsables des UCCM ou UDM/URM dans le cas où elles existaient
- Les techniciens maraîchage des ATDA, plus spécifiquement dans les départements où les 2 dernières sources d'information étaient inexistantes, à savoir dans les Collines et dans le Borgou/Alibori.

L'objet des entretiens préalable avec ces acteurs étaient entre autres de vérifier (i) l'existence effective des OP se trouvant sur la liste qui leur était confiée, (ii) l'appartenance ou non de ces OP à la faïtière (notamment la reconnaissance ou non des OP par l'UCCM), (iii) une idée sur le fonctionnement des OP de base dans la commune à couvrir.

- D'autre par les enquêteurs étaient sans cesse connectés entre eux et avec les cadres de la FUPRO et l'AT via un groupe WhatsApp qui leur a permis de poser des questions et préoccupations en temps réel et d'obtenir des réponses immédiatement.

Les produits issus de cette phase de collecte sont les suivants :

- Un rapport d'enquête par enquêteur (voir le canevas de rapportage présenté en **Annexe 9**)
- Les outils de diagnostic remplis pour chaque OP enquêtée (au moins un par OP enquêtées, 2 dans le cas où l'OP rend au moins un service à ses membres)
- Les preuves en image¹¹ de la fourniture effective de services par les OP à leurs membres (par exemple livre de caisse, cahier de stock, etc.) et de la tenue des outils de gestion (statuts et règlement intérieur, certificat d'immatriculation, registre des PV des AG, liste des membres, carte de membre, etc.)

Le résumé de la liste finale des OP effectivement enquêtées est présenté dans le tableau 6¹².

¹⁰ Coopératives Semevo et Volonté divine

¹¹ voir des images de preuves recensées en **Annexe 10**

¹² Une synthèse plus détaillée de cette liste est présentée en **Annexe 11**

Tableau 6: Résumé de la liste des OP effectivement enquêtées

Zone	Département	Commune	Total des OP enquêtées				%
			OP de base	UCCM	UDM/URM	TOTAL	
1	Littoral	sous total (1C)	18	0	1	19	
	Atlantique	sous total (4C)	43	1	0	44	
	Ouémé	sous total (6C)	83	5	0	88	
	Plateau	sous total (3C)	15	0	0	15	
	Mono	sous total (4C)	77	4	0	81	
	Couffo	sous total (3C)	41	3	1	45	
	Zou	sous total (6C)	31	1	0	32	
		TOTAL ZONE 1 (27C)	308	14	2	324	83%
2	Mono	Houéyogbé	6	1	0	7	
		Bopa	3	1	0	4	
	Couffo	Aplahoué	5	1	0	6	
		Djakotomey	6	1	0	7	
		Toviklin	5	1	0	6	
	TOTAL ZONE 2 (5C)	25	5	0	30	8%	
3	Collines	Glazoué	7	0	0	7	
		Dassa-Zoumè	3	0	0	3	
		sous total Collines	10	0	0	10	
	Atakora	Natingou	4	1	1	6	
	Donga	Djougou	6	1	0	7	
		sous total AD	10	2	1	13	
	Borgou	Tchaourou	5	1	0	6	
	Alibori	Malanville	7	0	0	7	
	sous total BA	12	1	0	13		
	TOTAL ZONE 3 (6C)	32	3	1	36	9%	
	GRAND TOTAL (38C)	365	22	3	390	100%	

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Sur cet échantillon, on peut noter les caractéristiques suivantes :

- 12 départements et 38 Communes ont été couverts par les enquêteurs
- Les OP enquêtées sont à 83% en Zone 1, 8% en Zone 2 et 9% en Zone 3

D'autre part, il faut noter que :

- Dans la zone 1 : 58% des OP de la base de données initiale ont été enquêtées
- Dans la zone 2 : 90% des OP de la base de données initiale ont été enquêtées
- Dans la zone 3 : 38% des OP de la base de données initiale ont été enquêtées

Analyse et validation des données de l'étude

La première phase de saisie et d'analyse des données a été conduite par la FUPRO, notamment son directeur et son responsable suivi évaluation, assistés de l'AT et d'un spécialiste des bases de données.

De façon spécifique, une maquette a été créée pour chaque outil (quantitatif et qualitatif) sous CPro7.1 dans laquelle toutes les données ont été saisies. L'analyse a été faite avec le logiciel SPSS et R. Au niveau de l'outil quantitatif, 391 OP ont fait l'objet des analyses à raison de 365 OP de base, 22 UCCM et 3 UDM/URM. Ces analyses ont porté sur les grands domaines suivants : la gouvernance et la planification, la gestion des ressources, les services des OP à leurs membres et la capacité stratégique des OP.

Suite à l'obtention des premières tendances dégagées, une première séance de validation interne au sein de la FUPRO, notamment tous les chefs départements et techniciens en appui à la promotion des filières et avec les premiers responsables de la FENOMA a été réalisée.

Suite à cela, un premier atelier de présentation des premières tendances aux techniciens et principaux cadres du PADMAR/PROCAR s'est déroulée le 15 janvier 2019 et les recommandations de cet atelier ont permis d'affiner la rédaction du rapport de l'étude validé par la suite à l'occasion d'un vaste atelier organisé à Cotonou le 20 février 2019.

2.5 Les limites de l'étude

Les principales limites liées à l'étude concernent plusieurs aspects :

Limites liées aux données

- Absence de statistiques fiables sur la filière et de bases de données consistantes sur les OP et leurs membres
- Les données d'étude de référence limitées montrant les difficultés de mobilisation de données liées à cette activité agricole
- Faible existence de fonds documentaires sur la filière au niveau national et sur la zone d'étude

Limites liées aux moyens / la couverture géographique assez limitée au nord Bénin

- retard dans le transfert des ressources pour l'exécution de l'étude
- Les ressources financières et matérielles et les délais d'enquête limitant la couverture totale de tous les départements de production maraîchère du pays

Limites liées aux enquêtes

- Inaccessibilité de certaines OP par téléphone
- Indisponibilité de certaines OP qui en pleines activités champêtres, notamment à l'approche des fêtes de fin d'année
- Dans le cas particulier des Collines, étant donné que cette zone d'intervention ne disposait pas de liste d'OP et ou d'UCCM préétablie par commune, les difficultés dans ce sens ont été : (i) la prise de contact avec les agents ATDA en charge de la filière et des DDAEP, et (ii) parcourir plusieurs communes dans la même journée pour respecter les rendez-vous selon les disponibilités des OP.

Limites liées au questionnaire

Un outil de collecte est difficilement tout à fait exhaustif, ainsi, l'atelier de validation de l'étude a permis de suggérer que les éléments suivants auraient pu être intégrés :

- Deux autres types de services : la facilitation de l'accès à l'assurance agricole et de l'accès au foncier ;
- Un autre type d'équipement post-récolte : on aurait pu ajouter l'aire de séchage.

3 PRINCIPAUX RESULTATS QUANTITATIFS

Ce chapitre présente les résultats de l'outil quantitatif (questionnaire, cf. **Annexe 4**) qui a été administré à l'ensemble des OP de l'échantillon. Pour rappel, la zone géographique couverte par les enquêteurs a été délibérément scindée en 3 pour les besoins de l'analyse des données et de priorités en termes de focus sur la zone d'intervention du PADMAR. Ces trois zones se caractérisent de la façon suivante :

- Zone 1 : il s'agit des 27 communes des 7 départements ciblés par le PADMAR : "Communes PADMAR" (cf. liste exhaustive en **Annexe 1**) ;
- Zone 2 : les 5 communes¹³ de ces 7 mêmes départements non directement ciblés par le PADMAR : "Communes non PADMAR dans départements PADMAR" ;
- Zone 3 : il s'agit de 6 Communes¹⁴ réparties dans les 5 autres départements du Nord Bénin, hors zone PADMAR : "Communes des départements non PADMAR"

Ainsi, l'ensemble des résultats seront présentés par zone pour mettre en exergue les caractéristiques de la zone d'intérêt primordial pour cette étude, à savoir la zone d'intervention du PADMAR.

3.1 Photographie des OP maraîchage

Il s'agira dans cette rubrique de faire une description des caractéristiques des organisations de producteurs enquêtées (en distinguant chaque fois que c'est pertinent les différents niveaux de structuration – OP de base, UCCM et UDM/URM), à savoir : l'ancienneté, le niveau de formalisation (enregistrement), le membership, les principales spéculations cultivées, la disponibilité de locaux et de techniciens, les principales sources de financement, leur appartenance à une faitière paysanne et le mode d'exploitation des producteurs membres.

Rappel des catégories d'OP présentes dans l'échantillon : le tableau ci-dessous présente les quantités d'OP de l'échantillon par niveau de structuration et par zone

Tableau 7: Quantité d'OP enquêtées par niveau de structuration et par zone

	OP de base	UCCM	UDM	FENOMA	TOTAL
Zone 1	308	14	2	1	325
Zone 2	25	5	0	0	30
Zone 3	32	3	1	0	36
Total	365	22	3	1	391

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Ce tableau monte déjà le niveau de structuration non encore achevée des acteurs maraîchers au niveau des communes, 15 communes sur les 27 disposent d'une union communale des maraîchers. Cependant la structuration va déjà au-delà du statut embryonnaire constaté par l'étude faisabilité du Programme National de Développement de la Filière des cultures maraîchères (PNDF) en 2017.

¹³ Aplahoué, Djakotomey, Toviklin (Couffo), Bopa et Houéyogbé (Mono)

¹⁴ Glazoué et Dassa-Zoumè (Collines), Malanville et Tchaourou (Borgou et Alibori), Natitingou et Djougou (Atakora et Donga)

a) Niveau d'ancienneté

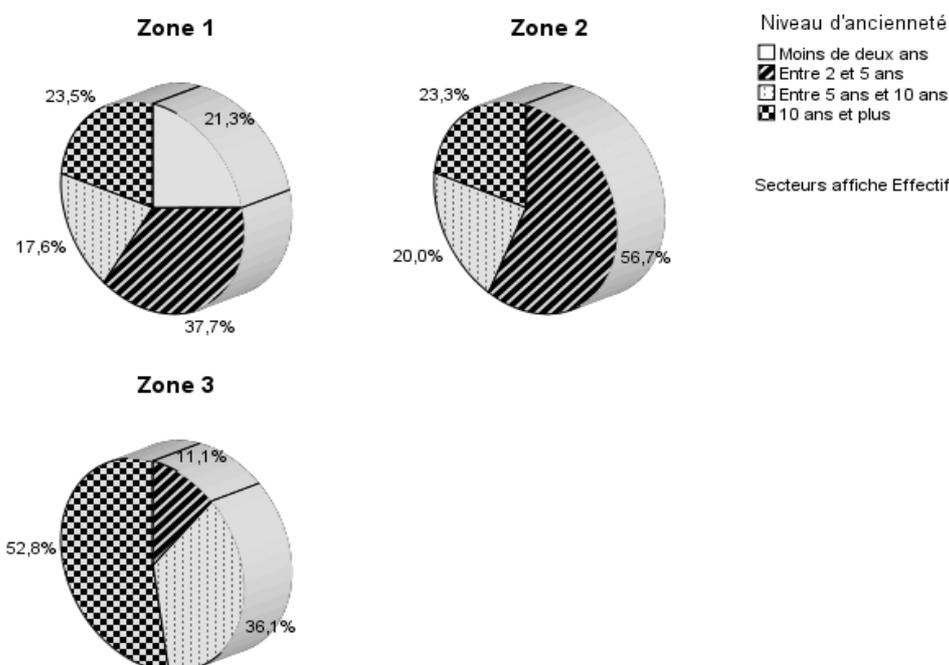
Le tableau ci-dessous présente le niveau d'ancienneté des OP en fonction de chaque zone d'étude.

Tableau 8: Niveau d'ancienneté des OP par zone

Type de commune	Niveau d'ancienneté							
	Moins de deux ans		Entre 2 et 5 ans		Entre 5 ans et 10 ans		10 ans et plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Zone 1	69	21,3	122	37,7	57	17,6	76	23,5
Zone 2	0	,0	17	56,7	6	20,0	7	23,3
Zone 3	0	,0	4	11,1	13	36,1	19	52,8
Total	69	17,7	143	36,7	76	19,5	102	26,2

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Figure 4: Proportion des OP en fonction de leur ancienneté et par zone



Source : Enquête DIP/PADMAR 2018

Globalement, **17,7%** des OP enquêtées ont moins de deux (02) ans d'ancienneté, **36,7%** des OP ont entre 2 et 5 ans et **26,2%** ont 10 ans et plus.

Comme le traduit la figure ci-dessus, la zone 1 concentre la totalité des d'OP ayant moins de deux ans d'ancienneté, qui représente une proportion de **21,3%**. Cela coïncide avec le démarrage du PADMAR qui a sensibilisé les acteurs et a encouragé les dynamiques en gestation pour améliorer le niveau de structuration dans sa zone d'intervention. Des appuis conséquents à l'endroit de ces nombreuses créations d'OP à la base sont attendus pour inverser le stade de développement encore "embryonnaire".

A l'analyse plus détaillée des données, cette catégorie d'OP se démarque par les caractéristiques suivantes : (i) 11,6% sont enregistrées, (ii) 87% sont non fonctionnelles en ce qui concerne la gestion et tenue des documents, (iii) 91% n'offrent aucun service à leurs membres, (iv) sur la gouvernance 56% ne tiennent pas de réunion d'AG et 61% ne tiennent pas de réunion de CA.

On note également que la zone 3 du nord Bénin enregistre le taux d'OP anciennes le plus élevé. Ceci pourrait être lié au fait que cette zone, les acteurs agricoles en général bénéficient des appuis depuis plusieurs années (10 ans au moins) de partenaires historiques, qui très tôt, encouragent la mise en place d'organisations fortes pouvant prendre en charge, pour une large partie, le développement des filières en promotion, dont le maraîchage.

b) Enregistrement des OP

Le tableau ci-dessous indique l'effectif et le pourcentage relatif d'OP enregistrées par zone et par niveau de structuration. La figure ci-après présente les résultats obtenus.

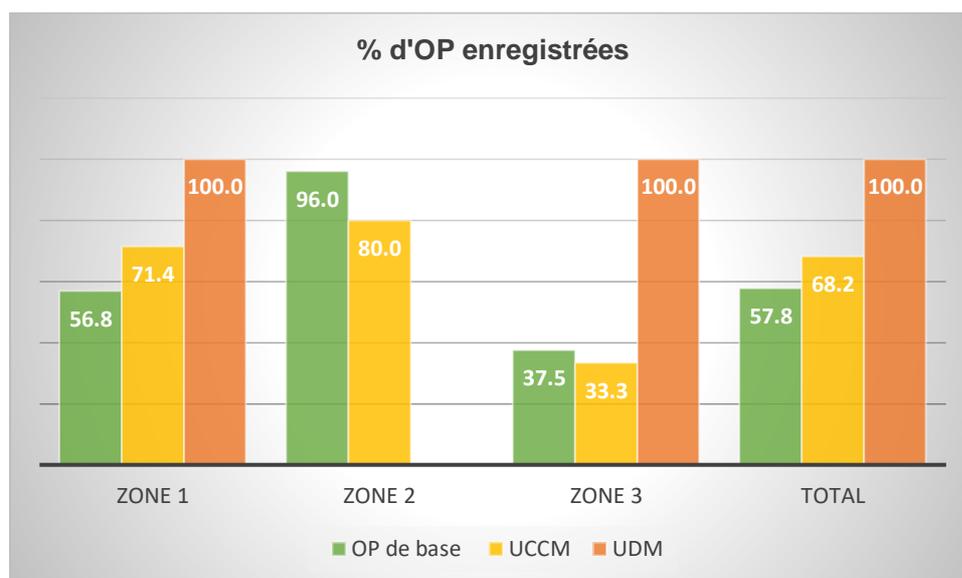
Tableau 9: Effectif et pourcentage d'OP enregistrées par niveau de structuration

	OP de base		UCCM		UDM	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Zone 1	175	56,8	10	71,4	2	100,0
Zone 2	24	96,0	4	80,0		
Zone 3	12	37,5	1	33,3	1	100,0
Total	211	57,8	15	68,2	3	100,0

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il est constaté que malgré l'ancienneté dans la constitution d'OP dans la zone 3, elle affiche le taux d'enregistrement le plus faible.

Figure 5: Etat de l'enregistrement des OP par niveau de structuration



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Globalement, le taux de formalisation des OP de base est de **57,8%**, celui des UCCM est plus élevé à **68,2%** et les UDP sont toutes formalisées.

En zone 1, ces taux sont quasi similaires avec un taux d'enregistrement des UCCM qui atteint 71,4%.

La zone 2 se démarque franchement avec un taux d'enregistrement des OP de base élevé, à 93,3%, et celui des UCCM à 80%.

c) Membership des OP

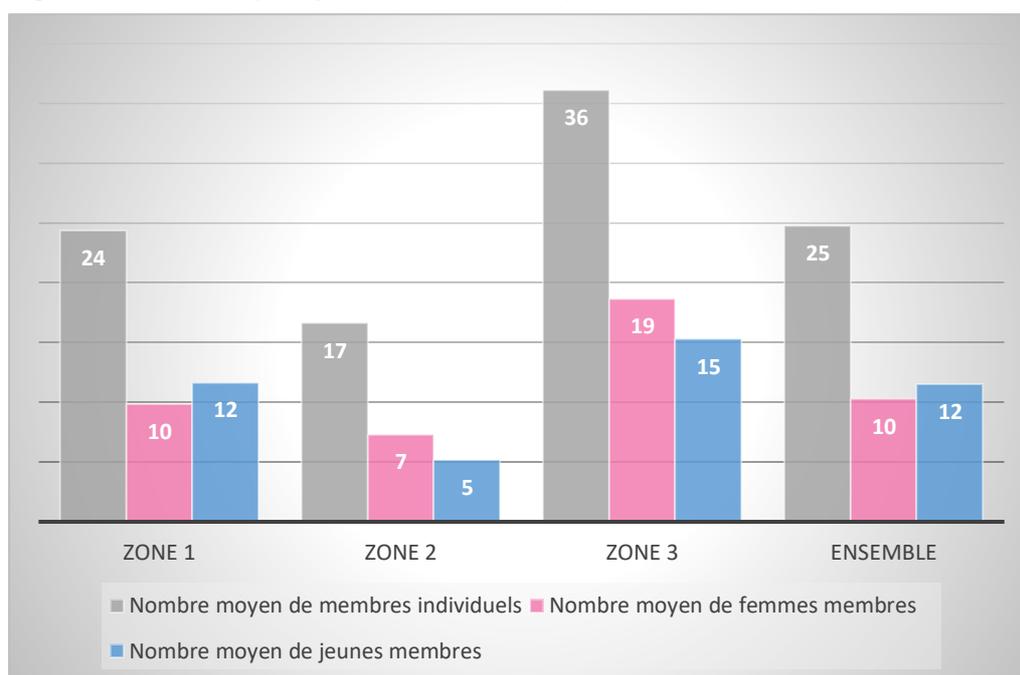
Le tableau ci-dessous et la figure ci-après présentent le membership moyen des OP de base enquêtées.

Tableau 10: Effectif moyen des membres par OP de base

Type de commune	Nombre total de membres individuel actuellement	Nombre de membres individuels femmes actuellement		Nombre de membres individuel jeunes actuellement	
	Moyenne	Moyenne	%	Moyenne	%
Catégorie 1	24	10	40,4	12	47,7
Catégorie 2	17	7	43,9	5	31,2
Catégorie 3	36	19	51,6	15	42,4
Total	25	10	41,5	12	46,5

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Figure 6: Membership moyen des OP de base par zone



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Globalement nous dénombrons en moyenne 25 membres individuels par OP de base enquêtée avec une représentation moyenne de 41,5% de femmes et 46,5% de jeunes.

Dans la zone 1, cette tendance est quasi similaire avec un membership de 24 producteurs en moyenne dont 40,4% de femmes et 47,7% de jeunes. Le membership moyen est plus élevé et plus féminin dans la zone 3 avec en moyenne 36 personnes par OP pour 51,6% de représentation des femmes et 42,4% de jeunes.

Par ailleurs, l'étude a permis de recenser les OP exclusivement composées de femmes et exclusivement composées de jeunes qui sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11: Effectif des OP féminines et des OP de jeunes par zone

	OP féminines	OP de jeunes
Zone 1	18	15
Zone 2	0	0
Zone 3	3	0
Total	21	15

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

L'annexe 12 présente la liste de ces OP exclusivement féminines et jeunes avec un échantillon de caractéristiques. Le tableau présente une synthèse de quelques caractéristiques clés de ces deux types d'OP :

Tableau : Aperçu de quelques caractéristiques des OP féminines et des OP jeunes de la zone 1

Tableau 12: Quelques caractéristiques des OP féminines et des OP jeunes de la zone 1

Pour les OP féminines	Pour les OP jeunes
<ul style="list-style-type: none"> - 50% ont plus de 5 ans d'existence - 27% sont enregistrées - leurs principales spéculations sont le piment et les légumes feuille (grande morelle, vernonia, amarante) - 22% ont un technicien (soit 4/18) - 66% sont membres d'une OP faitière - leur mode d'exploitation est à 77% groupé sur une parcelle - concernant la tenue des documents de gestion, une seule OP (soit 7%) est considérée comme fonctionnelle - 86% tient ses AG régulièrement et 78% tient ses CA régulièrement - 61% offrent au moins un service à leurs membres - parmi ces services seule une OP (soit 7%) facilite l'accès à la formation de ses membres 	<ul style="list-style-type: none"> - 87% ont moins de 5 ans d'existence (et 53% moins de 2 ans) - 20% sont enregistrées - leurs principales spéculations sont les légumes feuille (grande morelle, amarante) - 33% ont un technicien - 53% sont membres d'une OP faitière - leur mode d'exploitation est à 33% sur des parcelles isolées distinctes - concernant la tenue des documents de gestion, 20% des OP sont considérées comme fonctionnelle, les autres sont non fonctionnelles - 53% tient ses AG régulièrement et 53% tient ses CA régulièrement et 33% ne tiennent aucune instance de gouvernance - 66% n'offrent aucun service à leurs membres - parmi ces services, seules 2 OP (soit 13%) facilitent l'accès à la formation de ses membres

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

De l'analyse de ce tableau, on peut conclure que les OP exclusivement féminines et jeunes sont particulièrement peu fonctionnelles et vulnérables car (i) leur taux de formalisation est en dessous de la moyenne, (ii) elles sont rares à disposer d'un technicien, (iii) elles sont majoritairement « non fonctionnelles » concernant la tenue des documents de gestion (probablement à cause de l'illettrisme dans le cas des femmes), (iv) elles offrent peu (voir pas pour les jeunes) de services à leurs membres et parmi ces services, on note que le service « accès à la formation et au conseil agricole » est largement en dessous de la moyenne de l'étude diagnostique (7% pour les OP féminines, 13% pour les OP de jeunes, contre une moyenne globale de 42,3% sur le total des OP de la zone 1).

d) Spéculations pratiquées

L'annexe 13 montre la diversité des spéculations cultivées par les OP maraîchères du pays, et fait le point des spéculations majoritaires (on appelle spéculation majoritaire une spéculation qui prédomine à la fois par l'opportunité économique qu'elle représente, les superficies emblavées et le nombre majoritaire de producteurs dans l'OP concernés par cette production) mentionnées par les OP enquêtées.

Le tableau ci-dessous donne une répartition des principales spéculations cultivées par les OP en fonction des zones ciblées.

Tableau 13: Répartition des principales spéculations des OP en fonction des zones ciblées

	Principales spéculations par ordre d'importance		
	Spéculation 1	Spéculations 2	Spéculations 3
Zone 1	Piment	Tomate	grande morelle
Zone 2	Tomate	Grande morelle	Piment
Zone 3	Piment/Tomate	Oignon/Crin-Crin	Chou

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il ressort de l'analyse de ce tableau que les spéculations majeures pratiquées par les OP enquêtées sont : **le piment, la tomate, la grande morelle, le crinclin, l'oignon et le chou**. Dans la zone 1 qui nous intéresse particulièrement, les 3 principales cultures sont le piment, la tomate et la grande morelle.

A ces cultures, s'ajoutent secondairement l'amarante, l'aubergine, le basilic, la carotte, le concombre, le gombo, la laitue, la pastèque, la veronica.

e) Disponibilité de bureau/siège pour l'OP

Le tableau suivant renseigne sur la disponibilité de siège par les OP

Tableau 14: Proportion des OP dotées d'un bureau/siège

Type de commune	L'OP dispose-t-elle d'un siège/bureau ?			
	Non		Oui	
	Effectif	%	Effectif	%
Zone 1	235	72,5	89	27,5
Zone 2	25	83,3	5	16,7
Zone 3	32	88,9	4	11,1
Total	292	74,9	98	25,1

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Globalement, Il ressort de ce tableau que seulement 25,1% des OP dispose d'un bureau/ siège. Dans la zone 1, la tendance est similaire avec 27,5% des OP qui ont leur bureau /siège.

Si on regarde au niveau des UCCM de la zone 1, 6 sur 15, soit **40%** ont un bureau/siège. Cela est logique dans la mesure où plus une OP est à un niveau élevé de structuration, plus elle a l'envergure (en termes de nombre d'OP membres, de fonctions à assumer, de superficie géographique d'intervention, etc.) d'avoir non seulement des locaux mais aussi une équipe technique.

f) Disponibilité de Techniciens au sein des OP

Les 2 tableaux suivant renseignent sur la disponibilité de techniciens au sein des OP de base

Tableau 15: Disponibilité de techniciens au sein des OP de base

	Disponibilité de technicien dans les OP de base			
	Effectif	%	Effectif	%
Zone 1	257	83,4	51	16,6
Zone 2	21	84,0	4	16,0
Zone 3	30	93,8	2	6,3
Total	308	84,4	57	15,6

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Tableau 16: Disponibilité de techniciens au sein des UCCM

	Disponibilité de technicien dans les UCCM			
	Effectif	%	Effectif	%
Zone 1	9	64,3	5	35,7
Zone 2	3	60,0	2	40,0
Zone 3	1	33,3	2	66,7
Total	13	59,1	9	40,9

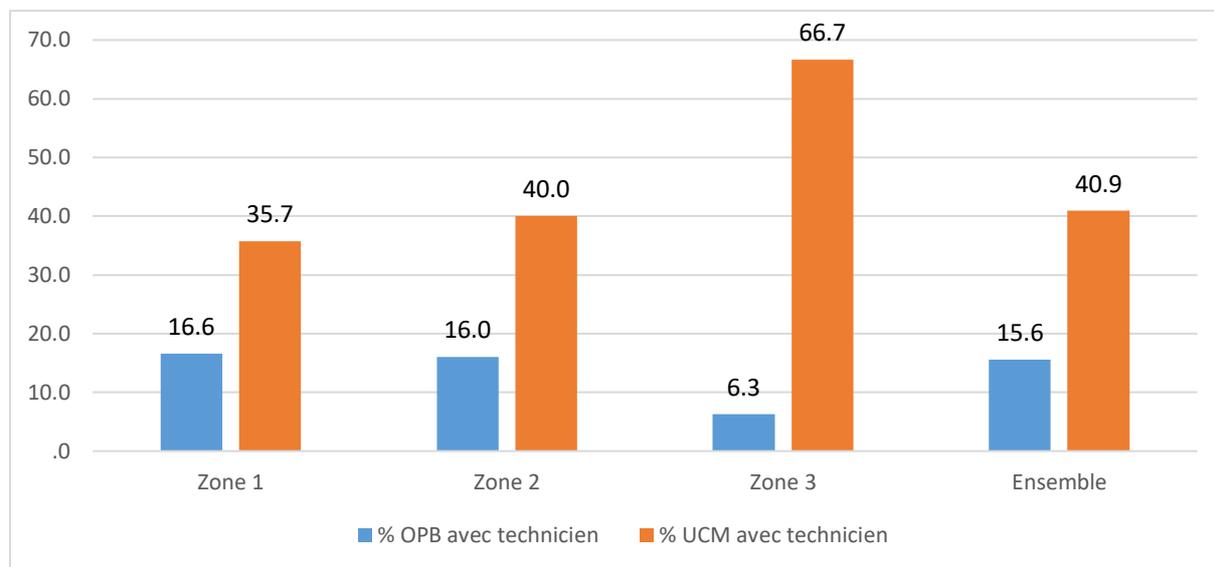
Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il ressort de ces tableaux que seulement **15,6%** des OP de base dispose d'au moins un technicien. Dans la zone 1 la tendance est la même avec une proportion de 16,6% d'OP de base disposant d'au moins un technicien.

Concernant le niveau de structuration supérieur, on lit que **40,9%** des OP communales (UCCM) dispose d'au moins un technicien. Dans la zone 1 la tendance est la même avec une proportion de **35,7%** d'OP de base disposant d'au moins un technicien.

La figure suivante fait une bonne synthèse visuelle de ces données.

Figure 7: Présence de technicien(s) dans les OP de base et UCCM



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

A l'analyse de ces données, les ratios laissent présager un très faible niveau d'encadrement rapproché des OP à la base alors que le niveau communal est mieux doté en termes de techniciens, même si cela reste très insuffisant compte tenu des besoins. C'est logique que les Unions communales soient mieux dotées en techniciens puisque cela entre dans une stratégie d'économies d'échelle liée à la structuration paysanne, sachant que les techniciens qui sont logés dans les UCCM ont un mandat de suivi et accompagnement de toutes les OP de base membres de l'Union. La donnée importante à mesurer suite à ce résultat est de combien d'OP/individus membres au total chaque technicien a la supervision et sur quelle étendue géographique ?

Source de financement des techniciens : les sources de financement de ces techniciens sont résumées dans le tableau ci-après.

Tableau 17: Sources de financement des techniciens

Source de financement	%
Fond propre	53,85
PROFI	28,85
ATDA	3,85
PADMAR	3,85
Autres	9,62

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

On note que la majorité des OP indiquent prendre en charge au moins une partie du financement de leurs techniciens sur fonds propres. Dans la pratique, il s'agit dans la majorité des cas de contreparties financières que les OP s'engagent à apporter lorsque des partenaires ou projets mettent à disposition des ressources humaines (il peut s'agir par exemple de la prise en charge des frais de carburant du technicien). Cette stratégie vise à pérenniser les appuis en habituant progressivement l'OP à assumer une partie des coûts de cette assistance technique.

g) Sources de financement des OP

L'enquête a cherché à savoir quelles étaient les principales sources de financement des OP maraîchères. Parmi les différentes options proposées, il y avait (i) les IMF, (ii) les partenaires projets, publics et privés et (iii) les ressources internes au premier rang desquelles les cotisations des membres.

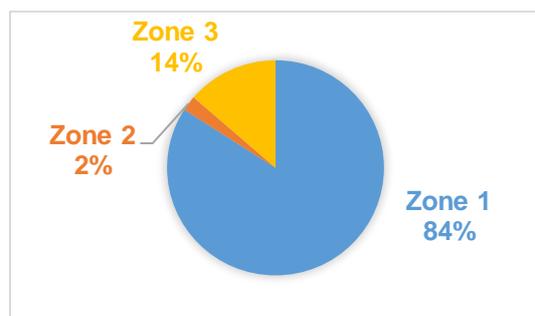
OP ayant un encours de crédit avec une IMF : Les tableaux suivants donnent un aperçu de la proportion d'OP ayant un partenariat avec une IMF par zone et du TOP 10 de ces IMF en termes de nombre d'OP accompagnées¹⁵.

Tableau 18: Proportion d'OP ayant un encours avec une IMF par zone

	OP ayant un encours avec une IMF	
	Effectif	%
Zone 1	74	19%
Zone 2	2	1%
Zone 3	12	3%
Ensemble	88	23%

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Figure 8: Répartition par zone des OP ayant un partenariat avec une IMF



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Tableau 19: TOP 10 des IMF finançant majoritairement les OP maraîchage

Classement	IMF	Nombre d'OP partenaires	Encours de crédit (en F.CFA)
1	CLCAM	32	9.704.556
2	ALIDE	17	11.028.571
3	PADME	10	8.945.000
4	SIAN'SON	6	1.170.000
5	CAVECA	4	2.400.000
6	ASF	3	975.000
7	PEBCO	2	900.000
9	MSF	1	4.300.000
10	MDB	1	6.300.000

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

De l'analyse des deux tableaux et de la figure ci-dessus, on note que globalement seulement **23%** des OP ont un encours de crédit avec une IMF, et qu'au sein de ces OP, **84%** sont en zone 1.

¹⁵ La liste exhaustive des IMF mentionnées dans l'enquête est présentée en **Annexe 14**

Le dernier tableau nous indique que parmi les principales IMF finançant les OP, on trouve au premier rang la CLCAM (avec 32 OP accompagnées) et ensuite ALIDE, PADME et CAVECA (SIAN 'SON est une IMF spécifique du Nord). On note aussi que les ASF, promues par un autre projet FIDA, sont au 6^{ème} rang de ce classement.

Globalement, les IMF sont très peu engagées auprès des OP maraîchères, ce qui n'est pas étonnant vu le faible engagement des IMF avec les organisations et producteurs agricoles d'une façon générale.

Les partenariats des OP avec les projets, le public et le privé : le tableau ci-dessous présente l'état du partenariat des OP avec les projets, le secteur public et le secteur privé.

Tableau 20: Proportion d'OP ayant reçu l'appui de partenaires

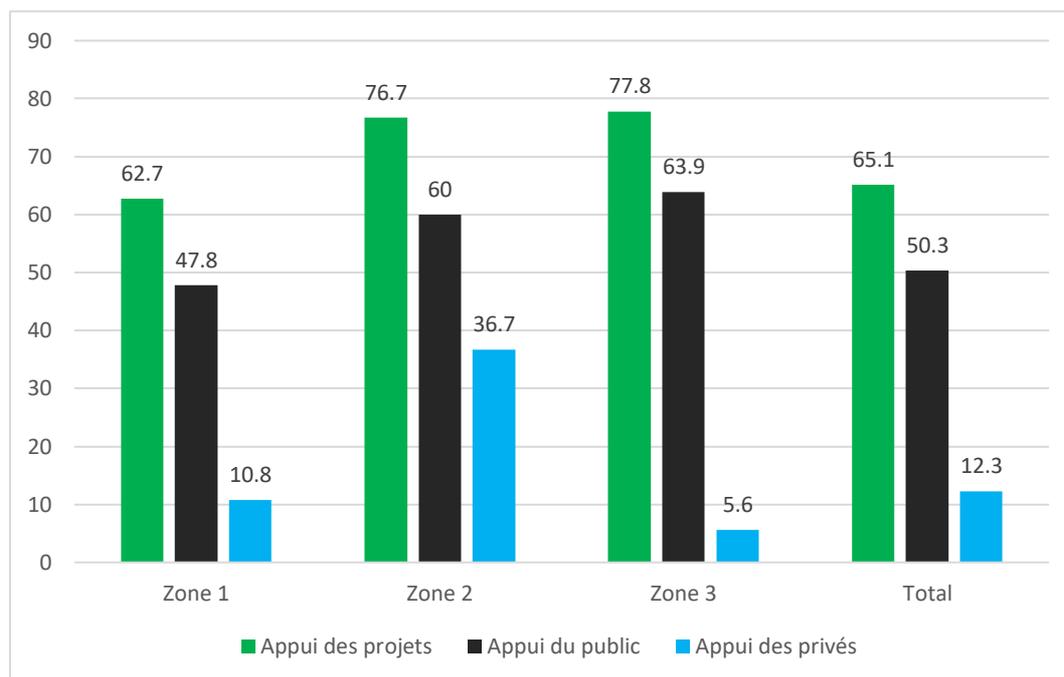
	Pas d'Appui des partenaires		Appui des partenaires	
	Effectif	%	Effectif	%
Zone 1	78	24,1	246	75,9
Zone 2	6	20,0	24	80,0
Zone 3	4	11,1	32	88,9
Total	88	22,6	302	77,4

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il ressort globalement que 77,4% des OP ont bénéficié une fois d'appuis des partenaires. Dans la zone 1, cette proportion est de **75,9%**.

La figure ci-dessous présente la répartition des appuis par type de partenaire

Figure 9: Proportion des OP suivant les types d'appui de partenaires reçus



Source : Enquête DIP/PADMAR 2018

L'analyse montre que sur l'ensemble des appuis reçus, les projets et programmes (notamment PADMAR, PROF/ENABEL – cf. encadré - ACMA, GREEN, PADRO, GIZ, etc.) arrivent en tête avec **65,1%**, ensuite le public (ATDA, CERPA, INRAB, DDAEP, mairies) avec 50,3% et ferme la marche le privé (par exemple les IMF, commerçants, CRM-MC/URP) avec 12,3%. Cet ordre de grandeur est similaire dans les trois zones d'étude.

Encadré 1: L'accompagnement de Enabel à la structuration des producteurs

Enabel (ex CTB) intervient depuis plus de 7 ans sur la structuration et la professionnalisation des producteurs, en particulier maraîchers via son projet PROFi, avec un focus géographique sur le Mono-Couffo et l'Atacora-Donga. Dans le cadre de ses projets, Enabel accompagne la TFM et aussi les faitières paysannes - le Conseil Régional des Maraîchers (la faitière maraîchère régionale du Mono Couffo) et les UDP, via des conventions de partenariat. L'analyse du PROFi sur la structuration paysanne dans le maraichage est la suivante :

Fort individualisme des producteurs en général, d'après leurs données il y aurait 11.000 maraîchers dans le Mono-Couffo et seulement 14,5% sont dans des OP de base, 7% dans celles qui fonctionnent ; Les coopératives villageoises sont très souvent familiales avec faible gouvernance et respect des principes coopératifs et une faible mobilisation des cotisations ; cela dit il existe certaines coopératives qui se démarquent positivement et accomplissent de très bonnes choses ;

Le CRM-MC et les UDP n'offrent à ce jour que très peu de services aux producteurs et cela n'atteint qu'un nombre très limité d'entre eux. Il faut les accompagner à identifier les services économiques pertinents pour les membres et les stratégies de mobilisation des ressources internes et externes (le CRM-MC a par exemple mis en place des BIA qui semblent fonctionner) ;

La départementalisation des OP opérée en 2017 suite aux réformes administratives du Gouvernement n'a pas été accompagnée par des sensibilisations à la base mais décidées au niveau de la faitière nationale (FUPRO) ;

La FeNOMa, créée très récemment (en 2016), n'est pas connue des OP sur le terrain car ses activités sont très limitées ;

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

h) Structuration des OP maraîchères : appartenance à une faitière

Le tableau suivant donne la proportion d'OP membres d'une ou plusieurs faitières en fonction des niveaux d'appartenance et des zones d'enquêtes. La FeNOMa, dont le schéma de structuration est précisé au *Chapitre 3.4 – Présentation et niveau de structuration de la FeNOMa*, est la faitière nationale paysanne des producteurs maraîchers au Bénin. Elle est membre du réseau de la FUPRO, elle-même membre de la plateforme nationale des organisations de producteurs agricoles du Bénin (PNOPPA-B) qui fédère l'ensemble des mouvements paysans du pays. Le tableau ci-dessous renseigne sur l'appartenance des OP au réseau FeNOMa avant tout, mais aussi à d'autres faitières paysannes le cas échéant.

Tableau 21: Proportion d'OP membre d'une ou plusieurs faitières paysannes

Type de commune	Appartenance des OP de base aux faitières paysannes						
	Effectif des OP de base enquêtées	FeNOMa		Autres faitières paysannes		Total membre d'une faitière paysanne	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Zone 1	307	150	49	38	12	188	61
Zone 2	25	24	96%	0	0	24	96
Zone 3	31	21	68%	0	0	21	68
Total	363	195	54	38	10	233	64

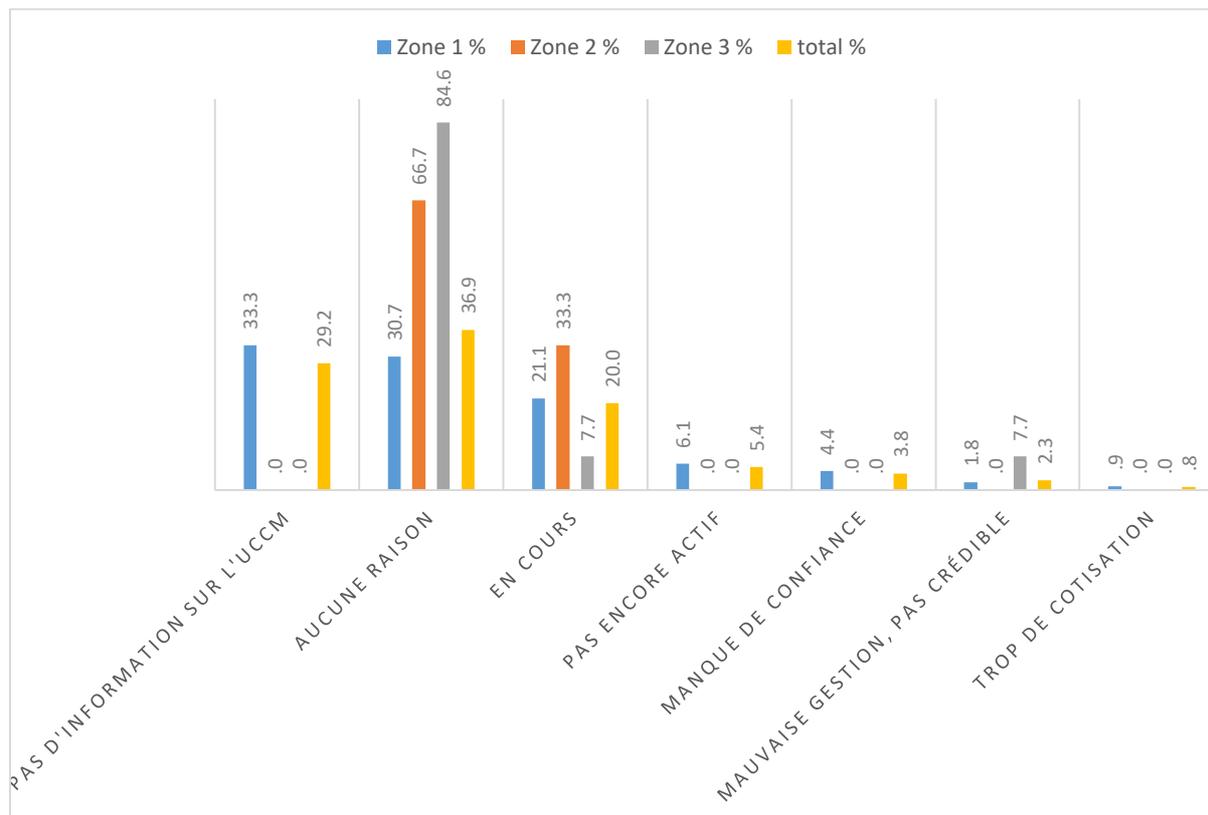
Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

L'analyse de ce tableau montre que sur les 363 OP de base enquêtées, 64% appartiennent à une faitière paysanne, qu'elle soit FeNOMa ou autre (FUPRO, ANAF, etc.). Plus précisément, il y a **54% des OP de base qui sont membres de la FeNOMa**.

Plus spécifiquement, dans la zone 1, 61% des OP de base sont membres d'une faitière paysanne, et plus spécifiquement 49% sont membres de la FeNOMa.

L'enquête s'est aussi renseignée sur les raisons pour lesquelles les OP non membres ne sont pas affiliées. La figure ci-dessous présente les grandes tendances.

Figure 10: Principales raisons de non adhésion des OP aux faitières paysannes



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

A l'analyse des données, on voit avant tout que parmi les raisons données il y a le fait que certaines OP ont leur demande d'adhésion en cours (dans 20% des cas globalement, 21% pour la zone 1). Au-delà de cette information importante, on lit sur la figure que la première et principale raison (33% en zone 1, 29% globalement) de non adhésion des OP de base aux faitières est le manque d'information sur ces dernières. Les autres raisons mentionnées sont (i) le fait que l'OP de base ne soit pas encore active (dans 6,1% des cas en zone 1), (ii) le manque de confiance (à 4,4% en zone 1), (iii) la mauvaise gestion, (iv) le manque de crédibilité (1,8%) et (v) trop de cotisations.

Ainsi on peut conclure que si le niveau de structuration effective des OP de base dans la zone du PADMAR est globalement moyenne puisqu'elle n'atteint que 49%, ce pourcentage peut être légèrement rehaussé à 57% par l'effectif des OP en cours d'adhésion. Malgré tout, des efforts conséquents seront à entreprendre pour accompagner ce mouvement de renforcement de la structuration du maillon producteur de la filière maraîchage, en particulier avec des actions de communication et d'information des OP faitières à ces OP encore non affiliées sur le bien-fondé de leur adhésion à la FeNOMa, mais aussi en proposant une base de services solides aux membres pour justifier l'intérêt de se structurer. Par ailleurs, ces OP ont tout intérêt à innover en termes de gouvernance et la gestion de la chose commune. En effet, les 7,7% ayant ouvertement déclaré que la mal gouvernance est la cause de leur non adhésion ne sont pas les seuls à rallier. En effet, les membres refusant de cotiser dans leurs OP de base ou leurs faitières à différents niveaux doutent parfois de la pertinence et de l'utilisation judicieuse des ressources cotisées. Il faudra instaurer un climat de confiance pour renforcer le membership des OP.

i) Mode d'exploitation des membres

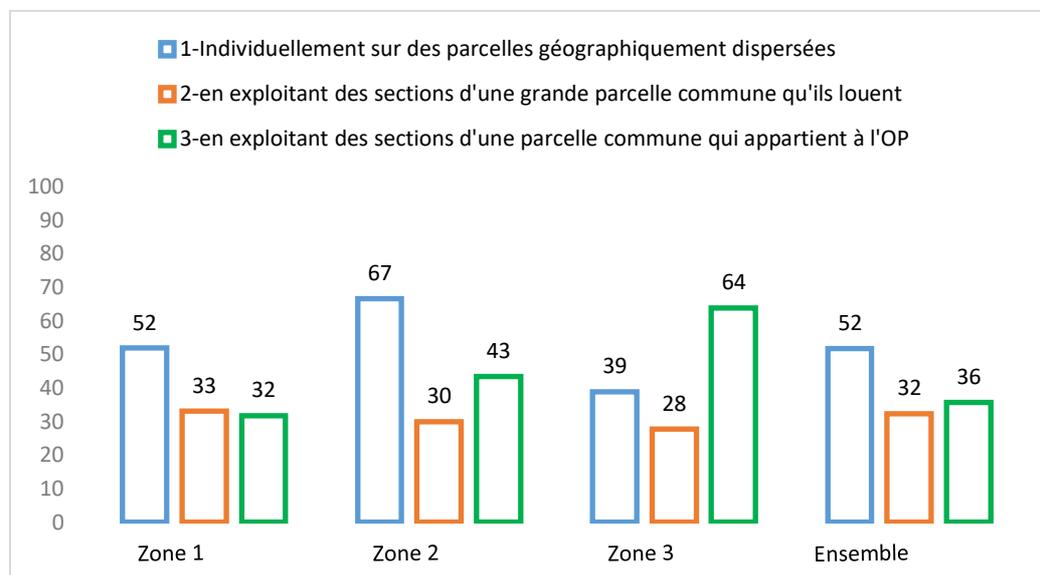
L'une des caractéristiques que l'étude diagnostique voulait mieux comprendre concerne l'habitude d'exploitation des producteurs maraîchers membres des OP. En effet l'expérience montre qu'il y a globalement deux modes d'exploitation au sein des OP maraîchères :

- les OP dont les membres exploitent des parcelles individuelles et géographiquement dispersées (tout en restant dans un même village ou ensemble de villages)

- les OP dont les membres exploitent des sections d'une grande parcelle commune (soit que l'OP loue, soit qui lui appartient)

La figure suivante renseigne sur les différences de modes de production des membres des OP en fonction des zones.

Figure 11: Mode d'exploitation des membres des OP



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

De l'analyse de cette figure, on constate globalement que pour 52% des OP, les membres produisent individuellement sur des parcelles géographiquement dispersées. Pour 36% des OP, les membres exploitent des sections d'une parcelle commune qui appartient à l'OP. Pour 32%, les membres exploitent des sections d'une grande parcelle commune qu'ils louent.

Dans la zone 1, cette tendance est quasi similaire où pour 52% des OP, les membres produisent individuellement sur des parcelles géographiquement dispersées. Cette information est importante dans la mesure où les aménagements prévus par le PADMAR ne concernent à ce jour que des groupes de 24 producteurs exploitant une même parcelle de 3 hectares ; de fait, concernant les aménagements, cette stratégie de ciblage est susceptible d'exclure la moitié des OP existantes dans la zone d'intervention du projet.

j) Bilan des forces et faiblesses des OP

Sur le volet structurel :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'enregistrement des UCCM plus avancé (71,4%) et UDM toutes enregistrées - La place des jeunes et des femmes dans les OP maraichère est importante (41,5% pour les femmes et 46,5% pour les jeunes) - L'étude a recensé 18 OP féminines et 15 OP de jeunes - Plus de la moitié (53,85%) des OP dotées de technicien contribuent à leur financement 	<ul style="list-style-type: none"> - 21,3% des OP ont une existence inférieure à 2 ans et cette catégorie d'OP est extrêmement faible, voire en grande majorité inactive (91% n'offrent aucun service à leurs membres) - Niveau d'enregistrement des OP de base insuffisant (56,8%) - Les OP exclusivement de femmes et de jeunes sont parmi les plus faibles et les plus vulnérables - Faible taux d'OP de base disposant de technicien (16,6%) - Le taux d'UCCM disposant de technicien, même s'il est meilleur (35,7%) qu'au niveau des OP de base, reste insuffisant

Sur le Volet Environnement des partenaires, affiliation aux faitières et mode d'exploitation :

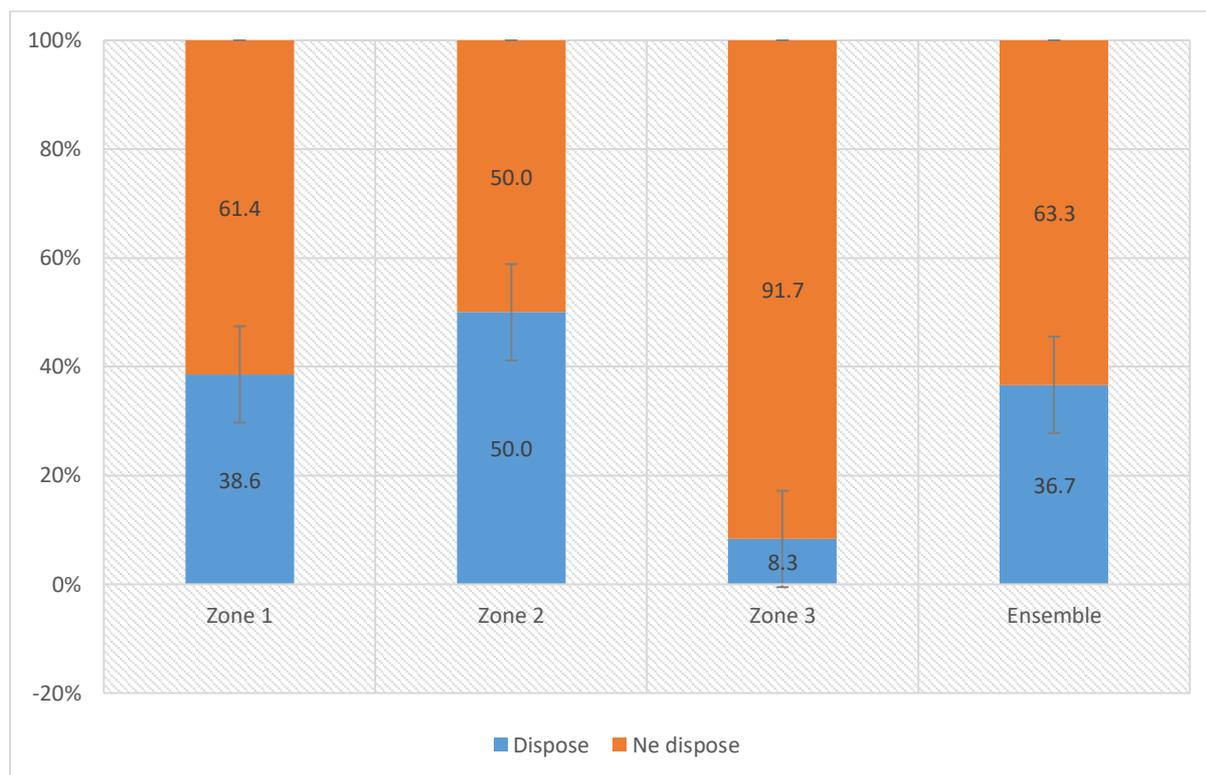
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - 75,9% des OP reçoivent des appuis de partenaires (projets, publics et/ou privés) - dans le Mono-Couffo, appui de moyen termes de ENABEL à la structuration de la filière maraîchères, au premier rang desquels les producteurs - dans la zone 1, appui du PADMAR a démarré avec beaucoup d'attentes des producteurs - 61% des OP sont membres d'une faitière (communale, départementale) paysanne et 49% de la FeNOMa 	<ul style="list-style-type: none"> - Seulement 19% des OP ont un encours de crédit avec une IMF - La principale raison de la non affiliation aux faitières paysannes est le manque d'information sur les UCCM - 52% des OP ont des membres qui produisent sur les parcelles géographiquement isolées ce qui les exclue du ciblage PADMAR pour les aménagements lourds

3.2 Etat de la gouvernance et la gestion des OP maraîchage

a) Gouvernance et planification

La figure suivante renseigne sur la disponibilité ou non au sein des OP d'un outil de planification (plan d'activité ou d'un plan d'affaire).

Figure 12: Disponibilité ou non au sein des OP d'un plan d'activité et ou d'un plan d'affaire



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

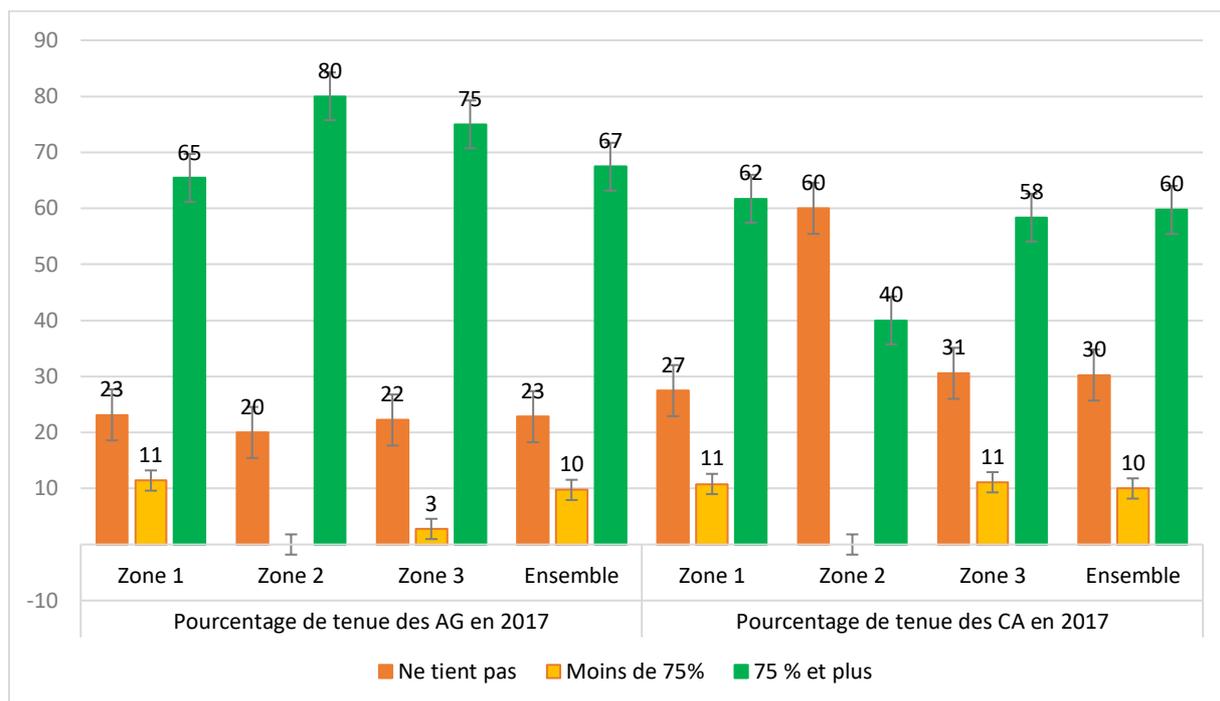
De l'analyse de cette figure, il ressort **que 63,3%** des OP ne disposent d'aucun outil de planification.

Dans la zone 1, la tendance est identique avec 61,4% des OP qui ne disposent ni de plan annuel d'activités ni de plan d'affaires.

b) Fonctionnement des OP (organes de gouvernance)

La figure suivante indique la fréquence de tenue des principales rencontres statutaires (Assemblée générale – AG et Conseil d'administration – CA) au cours de l'année 2017.

Figure 13: Fréquence de tenue des rencontres statutaires au cours de l'année 2017



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il ressort globalement de l'analyse de cette figure que 67% des OP ont tenu plus de 75% de leur AG prévue pour 2017. Par contre 23% des OP n'ont pas du tout tenu d'AG en 2017.

Cette tendance est similaire pour la zone 1 où 65% des OP ont tenu plus de 75% de leur AG contre 23% des OP qui n'ont pas du tout tenu d'AG en 2017.

Globalement, pour ce qui est relatif au CA, les résultats sont moins bon avec 60% des OP qui ont tenu plus de 75% de leur CA prévue pour 2017 et jusqu'à 30% des OP qui n'ont pas du tout tenu de CA.

Pour la zone 1, ces pourcentages sont aussi similaires et s'élèvent respectivement à 62% et 27%.

En termes de **représentativité**, le tableau suivant indique le niveau de représentativité des membres des OP au cours des rencontres statutaires tenues.

Tableau 22: Niveau de représentativité des membres lors des rencontres statutaires

Zone	Représentativité des membres AG en 2017						Représentativité des membres CA en 2017					
	ND		Moins de 75%		75 % et plus		ND		Moins de 75%		75 % et plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1	62	24,9	16	6,4	171	68,7	26	11,1	12	5,1	197	83,8
2	13	54,2	0	,0	11	45,8	7	58,3	0	,0	5	41,7
3	4	14,3	1	3,6	23	82,1	3	12,0	0	,0	22	88,0
Total	79	26,2	17	5,6	205	68,1	36	13,2	12	4,4	224	82,4

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il ressort de l'analyse de ce tableau que globalement, 68,1% des OP ont enregistré plus de 75% des membres attendus au cours des AG de 2017.

Dans la zone 1, la tendance est la même avec 68,7% des OP qui ont enregistré plus de 75 % des membres attendus au cours des AG de 2017. On note que dans la zone 3, cela concerne un pourcentage très élevé de 82,1% des OP.

Pour ce qui est relatif au CA, on note une plus forte représentativité avec globalement 82,4% des OP qui ont enregistré plus de 75% des membres attendus au cours ladite rencontre.

Dans la zone 1, la tendance est la même avec 83,8% des OP qui ont enregistré plus de 75% des membres attendus au cours des CA de 2017.

Concernant **la place des jeunes et des femmes dans les instances de décision** des OP, les tableaux ci-dessous présentent la représentativité des jeunes et des femmes au sein des AG et CA des OP enquêtées.

Tableau 23 : Niveau de représentativité des jeunes et des femmes au sein des AG

Zone	Sensibilité Genre des AG							
	0%		Moins de 75%		Plus de 75%		Total	
	Jeune	Femme	Jeune	Femme	Jeune	Femme	Jeune	Femme
Zone 1	22,09	18,07	64,66	73,90	13,25	8,03	100,00	100,00
Zone 2	62,50	50,00	37,50	41,67	0,00	8,33	100,00	100,00
Zone 3	25,00	32,14	75,00	60,71	0,00	7,14	100,00	100,00
Ensemble	25,58	21,93	63,46	70,10	10,96	7,97	100,00	100,00

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Les constats suivants se dégagent globalement de l'analyse du tableau :

- ☛ 25,58% des OP enquêtés n'ont pas de jeunes au sein de l'assemblée générale
- ☛ 21,93% des OP enquêtés n'ont pas de femmes au sein de leur AG.

Dans la zone 1, il ressort que 22,09% d'OP n'ont pas de jeunes dans l'AG et 18,07% d'OP n'ont pas de femmes dans leur AG.

On peut néanmoins noter globalement que 10,96% d'OP ont plus de 75% de jeunes pour 7,97% d'OP qui ont plus de 75% de femmes au sein de leur AG.

Tableau 24: Niveau de représentativité des jeunes et des femmes au sein des CA

Zone	Sensibilité genre des CA							
	0%		Moins de 75%		Plus de 75%		Total	
	Jeune	Femme	Jeune	Femme	Jeune	Femme	Jeune	Femme
Zone 1	37,02	32,34	52,34	65,11	10,64	2,55	100,00	100,00
Zone 2	75,00	75,00	25,00	25,00	0,00	0,00	100,00	100,00
Zone 3	44,00	44,00	56,00	40,00	0,00	16,00	100,00	100,00
Ensemble	39,34	35,29	51,47	61,03	9,19	3,68	100,00	100,00

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Les constats suivants se dégagent globalement de l'analyse du tableau :

- ☛ 39,34% des OP enquêtés n'ont pas de jeunes au sein de leur Conseil d'Administration (CA)
- ☛ 35,29% des OP enquêtés ne disposent pas de femmes de leur Conseil d'Administration (CA).

Dans la zone 1, il ressort que 37,02% d'OP n'ont pas de jeunes dans le CA et 32,34% d'OP n'ont pas de femmes dans leur CA.

Toute fois dans l'ensemble de la zone d'étude, 9,19% d'OP ont plus de 75% de jeunes pour 3,68% d'OP qui ont plus de 75% de femmes au sein de leur CA.

c) Existence et tenue des Documents de gestion

Lors de l'enquête diagnostique, les enquêteurs ont passé en revue les documents de gestion disponibles au niveau des OP afin d'en évaluer d'une part d'existence et la bonne tenue. Ces outils de gestion permettent d'une part de voir sur les OP ont un certain nombre de documents de base attestant de leur fonctionnement, mais aussi de corroborer l'existence de services économiques en place dans les organisations.

Sur la base de critères exposés dans le tableau ci-après (définis de par la longue expérience de la FUPRO dans ce domaine), ont été définis trois niveaux de fonctionnalité en lien avec l'existence d'une gamme d'outils précise.

Tableau 25: Critères sélectionnés par niveau de fonctionnalité des OP

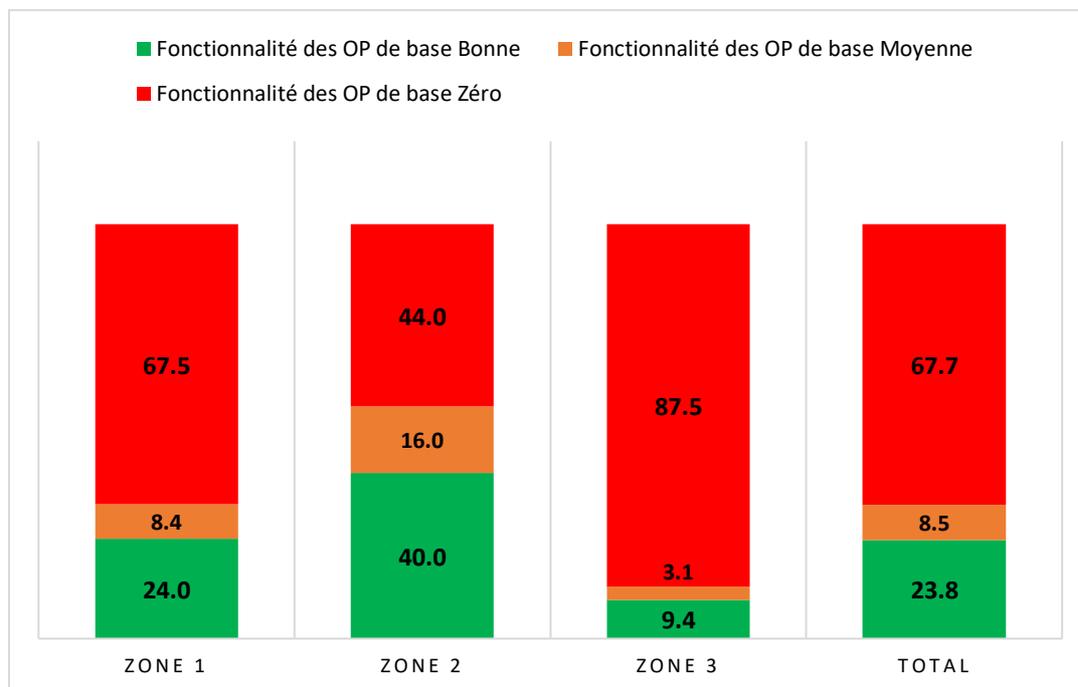
Fonctionnalité zéro	Fonctionnalité moyenne	Fonctionnalité bonne
<ul style="list-style-type: none"> - Statuts - Règlements intérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Statuts - Règlements intérieurs - Registre des PV/CA - Registre des membres - Registre de paiement des cotisations - Preuve d'un service¹⁶ 	<ul style="list-style-type: none"> - Statuts - Règlements intérieurs - Registre des PV/CA - Registre des membres - Registre de paiement des cotisations - Preuve du statut officiel de l'OP - Preuve d'au moins 2 services (cf. note 13)

L'annexe 15 présente en détail l'existence ou non de la majorité des outils sondés pendant l'enquête. On notera particulièrement pour la zone 1, les données suivantes :

- 72,8% des OP disposent de statuts et règlement intérieur
- 92% des OP ne disposent pas de carte de membres
- 36,7% des OP disposent de registre de PV à jour contre 48,1% des OP où ce registre n'existe pas
- 52,5% des OP ont un cahier/livre de caisse à jour et 32,7% qui n'en disposent pas
- 24,7% des OP ont des fiches de stock à jour, contre 64,8% qui n'en disposent pas

Compte tenu de la classification établie dans le tableau précédent, les deux figures ci-dessous présente les % d'OP de base et d'UCCM par niveau de fonctionnalité et par zone.

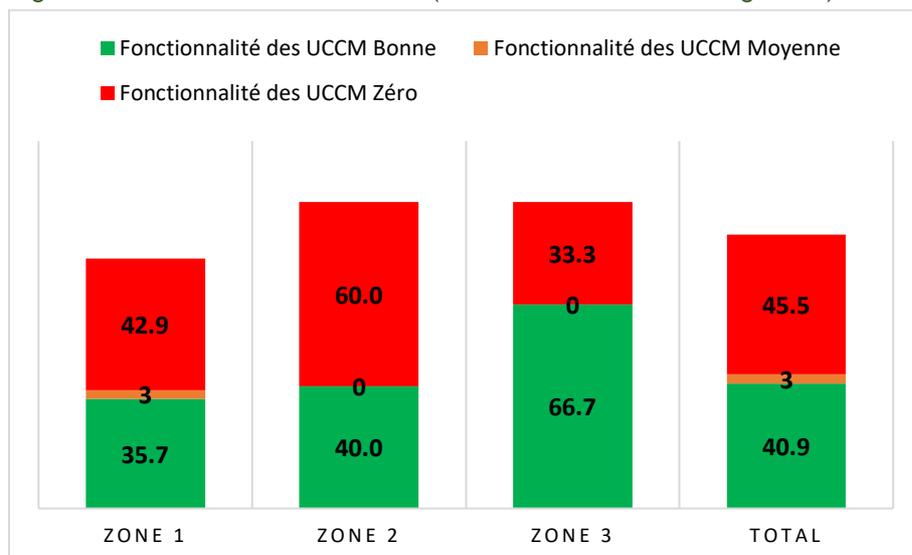
Figure 14: Niveau de fonctionnalité (tenue des documents de gestion) des OP de base



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

¹⁶ Il s'agit de constater l'un de ces outils de gestion : Cahier/livre de caisse, Cahier de visite du conseiller agricole, Fiche de stock, Cahier d'inventaire

Figure 15: Niveau de fonctionnalité (tenue des documents de gestion) des UCCM



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Les figures montrent que globalement, **67,7%** des OP de base et **45,5%** des UCCM ont une fonctionnalité de niveau Zéro dans la tenue des documents de gestion.

Dans la zone 1, cette proportion est de 67,5% pour les OP de base et de 42,9% pour les UCCM. On note aussi que dans cette zone, si seulement 24% des OP de base ont une bonne fonctionnalité, le pourcentage passe à 35,7% pour les UCCM.

Les UCCM ont donc proportionnellement une meilleure fonctionnalité que les OP de base.

d) Bilan des forces et faiblesses

Sur le volet organisationnel : gouvernance et gestion :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - 65% des OP tiennent leurs AG à plus de 75% et 62% des OP tiennent leurs CA à plus de 75% - la représentativité des membres des OP dans les AG (68,7%) et des CA (83,8%) est relativement bonne 	<ul style="list-style-type: none"> - Seulement 36,7% des OP de base et 45,4 des UCCM ont un outil de planification - 23%/27% des OP n'ont pas tenu de réunion d'AG/de CA en 2017 - 67,5% des OP de base ont une fonctionnalité classifiée « zéro » en matière d'existence et de tenue des outils de gestion ; ce taux est moindre pour les UCCM (42,9%) mais demeure important

3.3 Services aux membres des OP maraîchage

a) Aperçu général sur les services fournis aux membres

Le tableau ci-dessous indique l'effectivité ou non des services au sein des OP à la base enquêtées.

Tableau 26: Proportion d'OP à la base qui rendent ou non des services à leurs membres

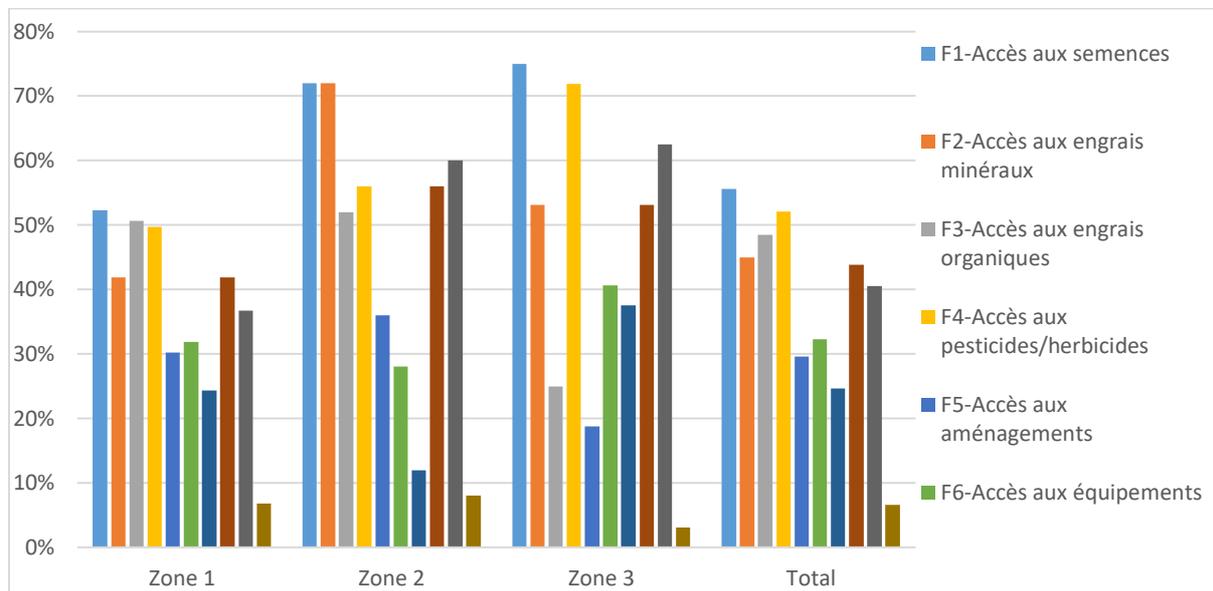
Type de commune	Services			
	Aucun		Au moins un service	
	Effectif	%	Effectif	%
Zone 1	114	37,0	194	63,0
Zone 2	6	24,0	19	76,0
Zone 3	2	6,3	30	93,8
Total	122	33,4	243	66,6

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il ressort de ce tableau que globalement, 33,4% des OP de base enquêtées ne rendent aucun service à leur membre. En zone 1, ce taux atteint les 37%¹⁷.

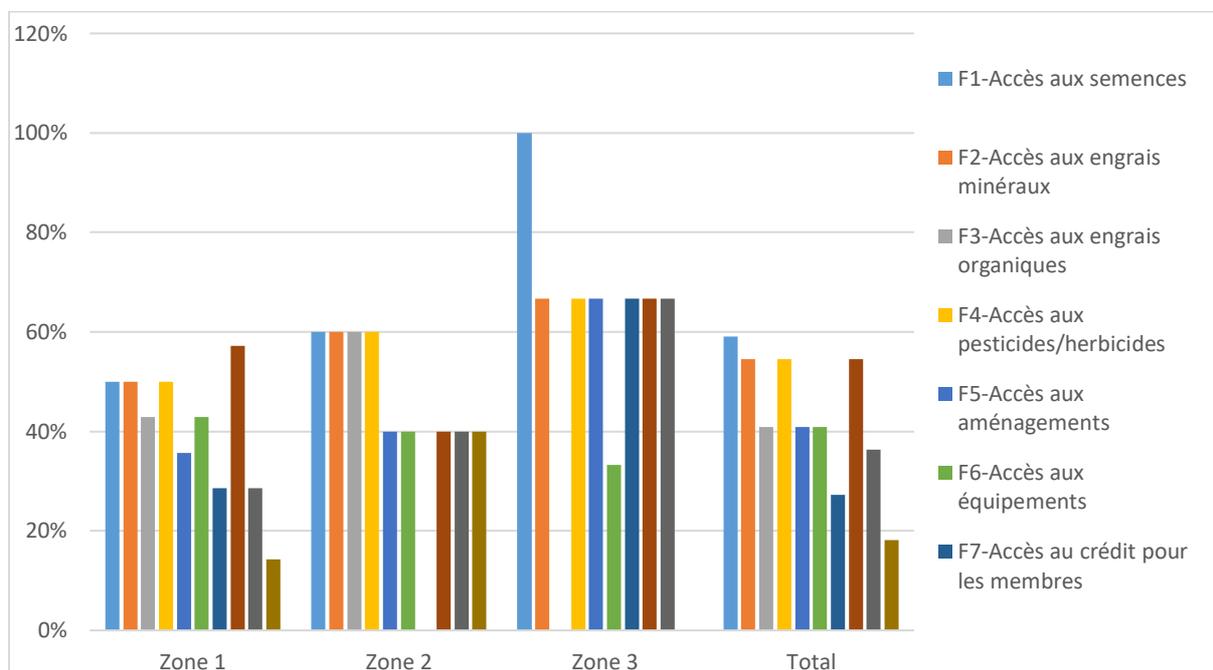
Les figures ci-dessous présentent les services rendus par les OP de base (figure 1) et par les UCCM (figure 2) à leurs membres, classés par ordre décroissant de prédominance.

Figure 16: Les types de services rendus par les OP de base, par ordre d'importance



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Figure 17: Les types de services rendus par les UCCM, par ordre d'importance



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il ressort de ces figures les informations suivantes :

Pour les OP de base, et de façon globale (mais les tendances de la zone 1 sont similaires), l'accès aux intrants agricoles est le service que les OP de base fournissent majoritairement à leurs

¹⁷ Cela s'explique notamment par le fait que le PADMAR a suscité des groupes de producteurs qui n'ont pas encore atteint le niveau d'organisation d'une véritable OP pour offrir véritablement des services aux producteurs

membres, avec au premier rang et au coude à coude les semences, les pesticides/herbicides et les engrais organiques, puis engrais minéraux. De manière intermédiaire, viennent les services de formation et conseil agricole et la commercialisation groupée (qui est largement majoritaire en zone 3, soit hors PADMAR).

Les **services les moins rendus** sont l'accès aux équipements, aux aménagements hydroagricoles, au crédit et la transformation des produits maraichers (ce qui peut aussi s'expliquer du fait que les OP exclusivement consacrées à la transformation n'ont pas été ciblées par cette étude, or la transformation s'effectue le plus souvent par des OP spécialisées dans ce maillon de la filière, en particulier les coopératives féminines.

Concernant les UCCM, les tendances globales diffèrent légèrement de la tendance de la zone 1 qui nous intéresse particulièrement. Dans la zone 1, **le service dominant offert par les UCCM est l'accès aux formations / conseil agricole** ; viennent ensuite les intrants agricoles (semences, engrais minéraux et pesticides/herbicides sont ex-aequo), et puis les engrais organiques et les équipements et les aménagements.

Les services les moins rendus sont l'accès au crédit, la vente groupée et la transformation des produits agricoles.

b) Accès aux intrants

L'étude diagnostique a permis de collecter un certain nombre de données caractérisant le service d'approvisionnement en intrants des OP. Le tableau ci-dessous donne des données chiffrées sur les types d'intrants dont l'accès est facilité par les OP¹⁸.

Tableau 27: Types d'intrants agricoles dont l'accès est facilité par les OP

Zone (taille échantillon)	Accès aux semences		Accès aux engrais minéraux		Accès aux engrais organiques		Accès aux pesticides/herbicides	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Zone 1 (324)	168	51,9	136	42,0	162	50,0	160	49,4
Zone 2 (30)	21	70,0	21	70,0	16	53,3	17	56,7
Zone 3 (36)	28	77,8	20	55,6	8	22,2	26	72,2
Ensemble (390)	217	55,6	177	45,4	186	47,7	203	52,1

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il ressort de ce tableau que **les semences et les pesticides/herbicides** sont les types d'intrants agricoles dont l'accès est majoritairement facilité par les OP à leurs membres. De manière intermédiaire, viennent les engrais minéraux.

On note par ailleurs que dans la zone 1, l'accès aux engrais organiques tient une bonne place dans le palmarès puisqu'il vient avant les engrais minéraux.

Dans la zone 1, on note que les OP s'investissent majoritairement dans la facilitation de l'accès aussi bien aux semences, aux pesticides, mais également que l'accès aux engrais organiques tient une bonne place dans le palmarès puisqu'il vient avant les engrais minéraux.

marais à ces intrants organiques et d'autre part à encourager la formalisation de structures de distribution agréées.

Cette dynamique de consommation de semences améliorées et de pesticides conventionnelles et bio a favorisé la promotion et la mise en place au sein des OP de boutiques d'intrants agricoles (BIA) pour une distribution de proximité des semences et pesticides de qualité. Ce niveau de consommation de ce service aux membres est également encouragé par la collaboration entre les OP et certains privés spécialisés dans la distribution (Bénin Semence, Accueil Paysan, Technisem, etc.).

Les principales sources d'approvisionnement des OP en intrants agricoles sont renseignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 28: Sources d'approvisionnement des OP en intrants agricoles

Zone	Structure privée de distribution agréée	Structure public et parapublic	Marché informel	Projet et programme	Accès mixte	Total
1	53,1	31,3	3,6	4,0	8	100
2	45,5	13,6	0,0	4,5	36,4	100
3	25,7	8,6	8,6	51,4	5,7	100
Ensemble	49,7	27,7	3,9	9,0	9,6	100

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

L'analyse de ce tableau nous indique que les OP s'approvisionnent majoritairement en intrants agricoles dans les structures privées de distribution agréées et les structures de type public et parapublic, avec respectivement **49,7%** des OP s'approvisionnant dans les structures privées de distribution agréées et **27,7%** dans les structures de type public et parapublic. Ce constat est à nuancer d'une zone à une autre.

Dans la zone 1, cette tendance est similaire. Tandis que dans la zone 3, les projets et programmes constituent les sources premières d'approvisionnement de 51,4% des OP.

Cette enquête a permis de constater que les OP et leurs membres ne livrent toujours pas l'entièreté de leurs sources d'approvisionnement, en particulier si ces dernières sont informelles, surtout en ce qui concerne les pesticides étant donné que les différentes sensibilisations organisées sur le terrain, en particulier par la FUPRO (aux commandes de cette étude) insistent sur les peines encourues en cas d'utilisation de produits prohibés sur les productions agricoles au regard des dommages sur l'environnement, la santé humaine et animale. En effet les échanges informels avec les ouvriers agricoles et les observations directes de terrain ont révélé la présence d'emballages sans étiquette avec des dates de péremption dépassées.

Encadré 2: Avis d'un maraicher du Littoral sur les sources d'approvisionnement en intrants

Nous achetons nos intrants dans les boutiques installées à Cotonou surtout pour les produits phytosanitaires. Nous achetons les engrais chez ceux qui commercialisent les engrais d'ananas dans la zone Glo, Zè et Allada. A Calavi, nous avons aussi les vendeurs d'engrais qui livrent aussi des produits phytosanitaires mais dans la clandestinité. Alors que, ce sont eux qui sont proches de nous et arrivent à satisfaire à temps nos demandes en intrants. Les conditions réglementaires limitent leur intervention. Ne serait-il pas possible de réfléchir dans le sens de la facilitation de l'extension de la couverture géographique des distributeurs d'intrants maraichers afin que les produits soient davantage disponibles et proches des producteurs. En terme de contrôle, ils sont très limités et pour ceux qui sont réalisés, cela l'est dans le Sud du Bénin et très peu dans le Nord. Au Nord, les produits phytosanitaires se retrouvent un peu partout en toute impunité, dans les marchés, tout le long des voies et se vendent aux producteurs y compris les maraichers. Ces produits viennent pour la plupart du Nigéria, frontière Madécali/Gbodjécali.

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Encadré 3 : Avis d'un maraicher du Mono sur les sources d'approvisionnement en intrants

En plus des sources mentionnées par mon prédécesseur, nous avons aussi les engrais qui viennent de façon informelle du Burkina, du Togo. Lors de notre visite d'échange au nord du Bénin, nous avons découvert un engrais spécifique maraichage venant du Burkina que les nôtres de l'Atacora ont expérimenté avec succès sur la tomate. La dynamique est vers l'adoption de cet intrant. Mais la question

est de savoir si cet intrant est homologué au Bénin. Ce serait quand même intéressant que la réglementation béninoise autorise les engrais et les intrants qui viennent de la sous-région, ce qui n'est pas actuellement le cas. En ce qui concerne la qualité nous sommes livrés à l'expérience de nos pairs et c'est à travers les échanges paysans que nous arrivons à priori à nous faire notre idée de l'efficacité de tel ou tel intrant acheté.

Pour ce qui concerne les semences, il y en a parfois qui ne se trouvent pas au Bénin. C'est plutôt au Ghana, que nous avons des types bien précis de semences qui répondent un peu au besoin du marché local. C'est un problème profond auquel nous les maraichers sommes confrontés. Dites-vous que dans le maraîchage nous n'avons véritablement pas d'intrants spécifiques au Bénin. Nous utilisons les intrants coton alors que cette pratique n'est pas recommandée.

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Ces deux encadrés attirent l'attention sur la très faible couverture des besoins en d'intrants spécifiques maraichage, le rôle non négligeable de l'informel dans l'approvisionnement en intrant, la faiblesse des mécanismes de contrôle de la qualité des intrants.

En conclusion, il convient de prendre les chiffres sur le marché informel avec précaution car probablement qu'en plus des 3,9% d'OP ayant déclaré des sources informelles, les autres OP des autres sources d'approvisionnement pourraient également visiter les sources informelles.

La stratégie d'approvisionnement des intrants agricoles se fait suivant les options renseignées dans le tableau suivant.

Tableau 29: Stratégie d'approvisionnement en intrants agricoles par les OP

Zone	Besoin exprimé	Engagement de production à livrer à l'OP	Besoin exprimé et Engagement de production
1	80,4	16,7	2,9
2	81,8	18,2	,0
3	97,1	2,9	,0
Ensemble	82,3	15,3	2,4

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

A l'instar de l'ensemble des OP enquêtées, la grande majorité des OP de la zone 1 - **80,4%** - distribuent les intrants agricoles sur la base des besoins exprimés par leurs membres, contre 16,7% qui opèrent sur la base d'engagements de production comme le cas des coopératives AGRO-PLUS à Adjohoun et Pétras dans le Mono.

Ce constat nous informe sur les types de stratégies de ces OP qui sont bien moins liées à la demande du marché que de produire en quantité dans avoir de plan de commercialisation a priori.

c) Accès aux aménagements hydroagricoles

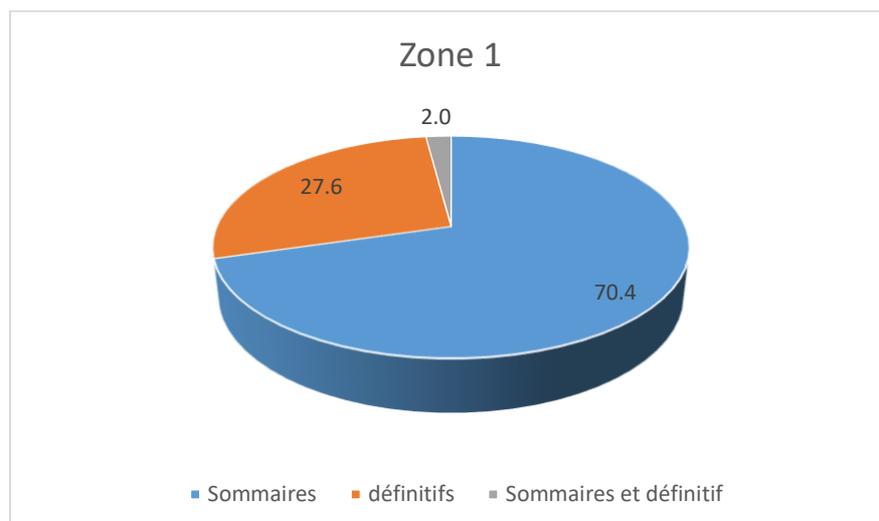
Le tableau suivant renseigne sur le niveau de facilitation par les OP de l'accès aux aménagements hydroagricoles et la figure ci-après présente les types d'aménagements réalisés dans la zone 1.

Tableau 30: Facilitation de l'accès aux aménagements hydroagricoles par les OP

	Facilitation de l'Accès aux aménagements hydroagricoles	
	Effectif	%
Zone 1	98	30,2
Zone 2	10	33,3
Zone 3	14	38,9
Total	122	31,3

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Figure 18: Types d'aménagements hydroagricoles réalisés dans la zone 1



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Le tableau montre que globalement, 31,3% des OP facilitent l'accès de leurs membres aux aménagements hydroagricoles. Cette proportion est de 30,2 dans la zone 1.

Ce taux relativement faible est lié aux coûts élevés des infrastructures qui ne permet pas véritablement aux OP de consentir des efforts financiers conséquents au-delà des plaidoyers à l'endroit des projets et programmes. Les meilleurs taux se concentrent dans le Mono-Couffo, l'Ouémé et le Nord. Par ailleurs, il ressort de la figure que les aménagements facilités par les OP de la zone 1 sont à 70,4% de type « sommaires », ce qui s'explique aussi par les coûts inabornables des aménagements définitifs.

d) Accès aux équipements

Le tableau suivant renseigne sur la proportion des OP ayant des équipements productifs/post récolte.

Tableau 31: Disponibilité par les OP des équipements productifs/post récolte

Type de commune	Equipements productifs/post-récolte	
	Effectif	%
Zone 1	97	29,9
Zone 2	12	40,0
Zone 3	15	41,7
Total	124	31,8

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

A l'instar de l'ensemble des OP enquêtées, seulement 31,8% des OP de la zone 1 disposent d'équipements.

Aussi, la plupart des OP servent-elles de caution et de garantie morale pour leurs membres auprès des projets et programmes qui restent des investisseurs principaux en acquisition des équipements. Il est constaté qu'une large majorité de ces OP encouragent leurs membres dans la mobilisation des contreparties financières pour l'acquisition des équipements. Concernant les magasins et le petit outillage de gestion de stocks, les contreparties sont apportées essentiellement par les cotisations des membres et les prélèvements sur les produits mis en marché si ce service est suffisamment organisé. C'est le cas par exemple de l'OP "Belle Tomate de Glazoué".

Le tableau suivant présente les **types d'équipements productifs ou de post récolte** dont disposent les OP. La disponibilité par zone est appréciée en prenant le nombre d'OP ayant déclaré avoir le matériel rapporté au nombre total d'OP ayant au moins un équipement.

Tableau 32: Types d'équipements productifs/post récolte apportés par les OP

	Groupe électrogène	Système d'irrigation	Motopompes	Système solaire	Magasins	Bascule	Peson
Zone 1	29,9	52,6	83,5	4,1	21,6	4,1	17,5
Zone 2	58,3	25,0	50,0	8,3	8,3		
Zone 3		46,7	100,0				
Total	29	49	82,3	4	18	3	14

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

L'analyse de ce tableau indique que **les équipements principaux dont disposent les OP sont les motopompes (82,3%) et le matériel d'irrigation (49%)**. Ces données sont quasi similaires pour la zone 1. En revanche, l'étude n'a pas permis d'analyser en détail les modalités de gestion des équipements productifs ou de mise en marché collectif pour avoir une idée du fonctionnement de ce service.

e) Accès au crédit

Le tableau suivant présente la dynamique des OP dans la facilitation de l'accès au crédit agricole.

Tableau 33: Dynamique des OP dans la facilitation de l'accès au crédit agricole

Type de commune	Accès au crédit	
	Effectif	%
Zone 1	74	22,8
Zone 2	3	10,0
Zone 3	13	36,1
Total	90	23,1

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il ressort de l'analyse de ce tableau que seulement 23,1% des OP facilite l'accès de ses membres au crédit auprès d'institutions financières, avec une variation importante entre les zones. Dans la zone 1, cette proportion est relativement basse et se chiffre à 22,8%. De plus, dans les trois zones, **le crédit campagne** est le type de crédit majoritairement facilité par les OP pour leurs membres.

Pour pallier à cette réalité du très faible accès au crédit, une bonne proportion d'OP met en place des mécanismes internes de cotisation des membres plus ou moins élaborés, en vue de préfinancer les intrants surtout en début de production.

f) Accès à la formation / au conseil agricole

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur la proportion d'OP qui rendent des services de formation et de conseil à leurs membres.

Tableau 34: Proportion d'OP qui donnent accès à la formation / au conseil à leurs membres

Zone (taille échantillon)	Accès au conseil/aux formations techniques	
	Effectif	%
Zone 1 (324)	137	42,3
Zone 2 (30)	16	53,3
Zone 3 (36)	20	55,6
Ensemble (390)	173	44,4

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il ressort de ce tableau que globalement 44,4% des OP enquêtées forment et / ou fournissent des conseils à leurs membres. Ce pourcentage est assez faible si on considère que la formation est le service le plus évident à apporter par une organisation puisqu'il ne coûte quasiment rien à un producteur performant de montrer à son prochain des techniques utiles pour la production.

Les formations que l'OP a organisées à l'intention de ses membres

Le tableau suivant indique la dynamique des formations organisées par les OP à l'intention de leurs membres et les niveaux de participation des femmes et des jeunes

Tableau 35: Aperçu des formations dans les OP et niveaux de participation suivant le genre

	Nombre moyen de formations organisées par OP	Nombre moyen de membre formés par OP	Nombre moyen de femmes formées par OP	% moyen femmes formées par OP	Nombre moyen de jeunes formés par OP	% moyen de jeunes formés par OP
Zone 1	3	19	8	42%	10	52%
Zone 2	2	17	5	27%	4	21%
Zone 3	2	28	10	34%	16	57%
Total	3	19	8	40%	9	49%

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il ressort de l'analyse de ce tableau qu'en moyenne une OP organise **3 formations** à l'intention d'en moyenne 19 de ses membres, avec une estimation de **40% de femme** formées et **49% de jeunes**.

Par ailleurs, les thématiques abordées par les formations portent essentiellement sur les **techniques de production de cultures maraichères (ITK, utilisation des pesticides, compostage et la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols - GIFS)** et accessoirement les aspects institutionnels et organisationnels (la vie coopérative, la tenue des outils de gestion), comme sur l'offre de services clé tels que la vente groupée. Ce constat démontre que les formations, la plupart du temps dispensées par des partenaires de projets ou publics, sont le plus souvent focalisées sur les questions très techniques et pratiques liées à la production, mais se consacrent plus rarement aux aspects organisationnels et de vie associative, comme de la gestion des services aux membres qui sont pourtant tout aussi essentiels pour ces organisations.

Les informations qualitatives collectées auprès de ces OP montrent par ailleurs que la plupart de ces formations sont dispensées de façon assez ponctuelles et opportunistes et sont soit liées à un projet, soit aux interventions classiques des services de l'Etat. Elles ne s'inscrivent pas dans le cadre plus global d'un plan de renforcement de capacités complet et cohérent vis à vis des lacunes spécifiques à chaque OP. Le suivi post-formation est par ailleurs le plus souvent inexistant. Cela réduit de fait les bénéfices de ces formations et l'impact attendu sur les exploitations agricoles d'une part et sur la fonctionnalité et la performance de l'OP d'autre part. Par ailleurs, la très faible proportion d'OP, surtout dans la zone 1, possédant des techniciens formateurs (17,2%) montre la précarité des activités de renforcement de capacité au sein des OP qui confient leur sort aux partenaires dont les objectifs ne sont parfois pas compatibles avec les ambitions et besoins des membres. La conséquence de cette situation demeure l'absence totale de pérennisation et de construction de plans de professionnalisation effectif des producteurs et par ricochet, le développement de la filière.

L'accès au conseil à l'exploitation familiale / conseil de gestion

Le conseil à l'exploitation familiale est « une approche de conseil développée pour tenir compte des besoins variés et spécifiques des exploitations agricoles familiales. C'est une démarche globale de renforcement des capacités basée sur des méthodes d'apprentissage et d'aide à la décision, favorisant l'évolution des producteurs dans leur réflexion stratégique¹⁹ ».

On distingue différents types de conseil de gestion en fonction du niveau de structuration des producteurs :

- au niveau de la base, on parle de conseil à l'exploitation familiale (CEF) pour les producteurs rassemblés au sein des OP de base ;
- au niveau des unions communales, on parle de conseil de gestion aux OP (CDG-OP).

¹⁹ Source : AFD, PADYP, 2015 : Note de capitalisation sur les Conseillers CEF, http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/1-padyp_fiche_conseiller_basse_def.pdf

Le tableau suivant renseigne sur le nombre moyen de membres et d'élus par OP ayant suivi le conseil de gestion.

Tableau 36: Nombre moyen des membres et d'élus par OP ayant suivi le conseil de gestion

	Nombre de membres ayant suivi le conseil de gestion	Nombre d'élus formé sur le CDG-OP
Zone 1	5	3
Zone 2	5	5
Zone 3	8	4
Ensemble	5	3

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

En moyenne 5 membres et 3 élus par OP ont suivi le conseil de gestion, et les proportions sont les mêmes dans la zone 1. Cette formation s'est faite par l'entremise des principaux acteurs suivants : les projets et programmes (PROFI, PADYP, etc.) sur financement des partenaires techniques et financiers qui occupent une grande part, les OPA (FUPRO-BENIN et ses démembrements), les ATDA.

Ces chiffres posent une fois encore la problématique d'accès des maraichers et des élus de leurs organisations aux outils de professionnalisation en promotion dans le secteur. En effet, l'Etat béninois a opté pour le conseil agricole comme démarche d'encadrement globale des exploitations, ce qui innove de loin en comparaison à la vulgarisation classique.

Les ratios de 5 membres sur 25 dans la zone 1 interpellent les OP et leurs partenaires sur l'efficacité et la performance attendue des exploitations maraichères au Bénin. Il en est de même pour les élus qui entretiennent la vie de l'OP et des services structurants aux membres : 3 élus sur un effectif moyen de 11 dans le CA ont une antériorité en conseil de gestion aux OP, ce qui reste minoritaire pour insuffler la dynamique d'émergence attendue au sein des OP maraichères.

Continuité des programmes de formation ou de conseil agricole

Le tableau suivant renseigne sur la continuité des programmes de formation ou de conseil agricole dans les OP enquêtées.

Tableau 37: Continuité des programmes de formation ou de conseil agricole au sein des OP

	Oui		Non	
	Effectif	%	Effectif	%
Zone 1	27	8,3	297	91,7
Zone 2	11	36,7	19	63,3
Zone 3	14	38,9	22	61,1
Total	52	13,3	338	86,7

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Globalement il ressort de ce tableau que seulement 13,3% des OP ont des programmes de formation ou de conseil agricole en cours. Dans la zone 1, cette faible tendance est plus accentuée avec seulement 8,3% des OP qui ont un programme de formation ou de conseil agricole en cours.

Ces programmes de formation sont actuellement conduits par le projet PROFIL, le PADMAR, les ATDA, et le CRM-MC.

g) Organisation de la production et mise en marché

Le tableau suivant renseigne sur le mode de planification de la production maraichère.

Tableau 38: Modes de planification de la production maraichère par les OP

	Aucune planification		Individuelle		Groupée		Groupée et individuelle	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Zone 1	94	29,0	81	25,0	141	43,5	8	2,5
Zone 2	11	36,7	3	10,0	16	53,3	0	,0
Zone 3	2	5,6	15	41,7	19	52,8	0	,0
Ensemble	107	27,4	99	25,4	176	45,1	8	2,1

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

De l'analyse de ce tableau, il ressort que dans 45,1% des OP, la planification de la production est groupée contre 25,4% des OP au sein desquelles la planification est réalisée individuellement. Il faut également noter que dans **27,4%** des OP, il n'existe aucune habitude de planification de la production.

Plus spécifiquement la zone 1, **43,5% des OP font une planification groupée contre 54% dans une dynamique non groupée (individuelle ou sans stratégie).**

Le tableau suivant renseigne sur les modes de commercialisation des produits maraichers identifiés.

Tableau 39: Modes de commercialisation des produits maraichers par les OP

	Aucune stratégie		Vente individuelle		Vente groupée		Vente groupée et individuelle	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Zone 1	98	30,2	85	26,2	121	37,3	20	6,2
Zone 2	8	26,7	6	20,0	16	53,3	0	,0
Zone 3	1	2,8	14	38,9	20	55,6	1	2,8
Ensemble	107	27,4	105	26,9	157	40,3	21	5,4

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

De l'analyse de ce tableau, il ressort que **40,3%** des OP font la vente groupée (**37,3% en zone 1**) contre **59,7%** des OP (**56,4% en zone 1**) dont les productions échappent à la commercialisation groupée. C'est le cas de 26,9% des OP dont les membres développent des stratégies de vente individuelle contre 27,4% des OP dont les membres sont encore dans des ventes opportunistes. En effet ces derniers qui sont pour la plupart nouveaux ou des reconvertis dans l'activité continuent d'explorer les divers canaux de mise en marché sans réelle organisation de la vente. Par ailleurs, leurs organisations n'ayant pas encore un niveau de maturité suffisante, sont le plus souvent défailtantes dans les sensibilisations des membres pour l'organisation de ce service de type groupé souvent délicat également du fait de la haute périssabilité des produits maraichers.

Encadré 4 : Avis d'un maraicher du Mono sur ses expériences de vente groupée

La vente groupée est une expérience qui a fait son chemin dans les communes d'Athiémé et Dogbo, département du Mono et du Couffo autour du chou et du piment. Au nord, on pourra également faire cas de cette expérience à Malanville autour de l'oignon surtout en termes de warrantage et quelques autres actions dans l'Ouémé. Pour les expériences que j'ai vécues et dont la dernière remonte à la dernière campagne agricole, quoique qu'intéressante, les points à améliorer tiennent de ce que nous n'avons pas de contrat avec les commerçantes, ce qui représente un grand danger. Aujourd'hui si je prends le cas d'Athiémé, nous allons vers la régulation de la production afin d'avoir des prix rémunérateurs au producteurs. A cette stratégie, il faudra faire l'effort d'aller à la contractualisation pour garantir l'écoulement de nos produits. Le mécanisme actuellement mis en place n'est pas encore bien huilé. L'autorité morale qui gère la vente groupe est un comité qui a des représentants au niveau commune. Ce comité se charge de négocier les prix des produits, s'assurer le lien avec les commerçantes qui viennent pour la plupart du Togo. Sur chaque sac de 70 kg de chou vendu, il se fait un prélèvement de 100f. En ce qui concerne les sites de regroupement, pour le piment vert on peut noter quelques-uns. Pour le chou, pas de site de regroupement en vertu du caractère périssable du produit. Il n'y a pas trop de lien avec la coopérative au cours de ce processus de vente groupée. C'est le producteur individuellement qui apporte son produit et c'est à la fin de l'opération de vente que l'on fait le point pour voir l'apport de telle ou telle coopérative.

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Cet encadré revient sur la pratique de la commercialisation groupée en insistant sur la nécessité de la contractualisation comme service important que les OP doivent davantage structurer.

De façon globale, il faut noter que les 390 OP enquêtées et la faitière des producteurs maraichers FeNOMa n'ont pas su développer des liens d'affaires conséquents avec les deux autres catégories d'acteurs de la filière d'une part et les fournisseurs de services de soutien à la filière d'autre part afin d'accroître les richesses au sein de la filière et d'instaurer un cadre multi-acteurs pour la gestion institutionnelle et économique de la filière. Les seules tendances de stimulation de liens d'affaires entre les familles d'acteurs et la gestion économiques de la filière est porté par la table filière maraîchage du Mono-Couffo (cf. encadré) qui traverse actuellement un problème d'opérationnalité.

Encadré 5: La Table filière maraîchage du Mono-Couffo

Créée en octobre 2012 par les bénéficiaires du projet FAFA (facilité d'appui aux filières agricoles financé par Enabel), la Table Filière Maraîchage du Mono-Couffo (TFM-MC) se compose des divers acteurs de la filière maraîchage dans la région, à savoir les producteurs, les commerçants, les distributeurs d'intrants, les transformateurs, les institutions financières²⁰.

La mission de la TFM-MC est de créer un creuset de concertation entre tous les maillons de la filière maraîchage. Parmi les actions qu'elle a conduites, on peut mentionner : (i) l'élaboration de répertoires des acteurs, notamment des producteurs, des grossistes/commerçants et des distributeurs d'intrants ; (ii) la mise en place de 5 comités de vente groupée (par exemple sur le chou à Athiémé, la pastèque et le piment rond à Bopa).

Les problématiques de la TFM-MC sont actuellement (i) le non enregistrement de la structure qui fonctionnelle de façon informelle, ce qui limite sa capacité de mobilisation de ressources, (ii) la faible représentation des transformateurs, ((iii) la difficulté d'organiser les commerçants qui ont des pratiques individualistes, (iv) le faible volume de services fournis par les autres acteurs de soutien à la filière – le fait que seulement une minorité des distributeurs d'intrants sont agréés (3/100...) – circuit de distribution des équipements encore embryonnaire au plan national – quasi absence d'un bon plan de formation et de coaching à la table, le flux de concertation.

Exploration de nouveaux marchés : Le tableau suivant établit la dynamique de mise en marché des OP au cours de la campagne agricole écoulée.

Tableau 40: Nombre moyen de nouveaux marchés gagnés par OP à la dernière campagne

	Nombre de nouveaux marchés
Zone 1	3
Zone 2	1
Zone 3	9
Total	3

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

De l'analyse de ce tableau, à la fois globalement et dans la zone 1, une moyenne 3 nouveaux marchés ont été explorés par OP au cours de la campagne écoulée.

Accès aux informations sur les marchés : Le tableau suivant établit le niveau d'accès des OP aux informations sur le marché.

Tableau 41: Niveau d'accès des OP aux informations sur le marché

	Accès aux informations sur les marchés	
	Effectif	%
Zone 1	193	59,6
Zone 2	22	73,3
Zone 3	14	38,9
Total	229	58,7

²⁰ Les semenciers ne sont pas encore représentés dans la TFM-MC

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Il ressort de l'analyse de ce tableau que globalement **58,7% des OP ont** accès aux informations sur les marchés. Dans la zone 1, la tendance est la même et s'établit à **59,6%** des OP ayant accès aux informations sur les marchés.

Le **canal le plus utilisé** est l'**appel téléphonique** pour contacter des acteurs économiques sur le marché physique.

h) Transformation des produits maraichers

La transformation est une activité proposée par les OP à leurs membres producteurs dans 7,2% des cas seulement. C'est le service le moins courant de la gamme analysée. Dans la zone 1, cette proportion est encore plus faible puisque les activités relatives à la transformation y occupent seulement 5,9% des OP.

Ces activités portent par ordre d'importance sur la transformation de la tomate en purée, la transformation de la pastèque en jus, le séchage du piment, la fabrication de cocktail de concombre et la transformation de la carotte en jus.

Sur les 28 OP apportant le service de transformation à ses membres, 27 utilisent des **équipements de transformation** qui sont principalement les marmites, bassines, moulin, tamis, cache-nez.

Concernant les emballages, 23 sur les 28 OP en disposent, soit **82%**

i) Bilan des forces et faiblesses

Sur le volet offre de services aux membres :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - L'accès aux intrants organiques tient une bonne place dans l'offre de service des OP de base (concerne 50% des OP) - La formation/conseil est au premier rang (57%) des services des UCCM - Les OP de base d'approvisionnent majoritairement (53,1%) auprès des distributeurs agréés - Des expériences de BIA font leur preuve dans certaines OP faitières (CRM, URCoopMa) - des formations sont faites sur les itinéraires techniques - Il existe au Nord (Malanville surtout) des initiatives positives de vente groupée par les OP - 59,6% des OP ont accès à l'information sur les marchés, principalement via des appels téléphoniques vers les acteurs économiques des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - 37% des OP de base n'offrent aucun service à leurs membres - Malgré les résultats indiquant un pourcentage assez faible de ce mode d'approvisionnement, on sait que les OP ont encore tendance à s'approvisionner en intrants sur le marché informel - Une proportion limitée (16,6%) d'OP de base a développé une stratégie de production tournée vers les besoins du marché - Les OP facilitent faiblement l'accès aux aménagements hydro-agricoles (30,2%) et ce sont en majorité (70,4%) des aménagements de type sommaire - L'accès aux équipements reste limité (42,9% des OP apportent ce service avec une prédominance des motopompes et systèmes d'irrigation) - Seuls 8,3% des OP ont un programme de formation/conseil agricole en cours. - Pas de réflexion de l'offre de formation dans un plan de formation global et adapté aux besoins des OP - Déficit de formations en vie associative, gestion coopérative et fonctionnement/ intérêt des OP - Faible accès des producteurs/OP au CEF/CDG-OP ce qui entrave leur professionnalisation - La majorité des OP (54%) ne sont pas dans une dynamique de vente groupée - La transformation des produits maraichers est le service le plus faiblement apporté par les OP aux membres, mais il existe des coopératives centrées sur la transformation des produits (non incluses dans cette étude)

4 ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Ce chapitre présente les résultats de l'outil qualitatif (cf. **Annexe 5**) appelé aussi Diagnostic Institutionnel Participatif (DIP) qui a été administré aux OP de l'échantillon qui se sont qualifiées après l'administration de l'outil quantitatif en démontrant qu'elles fournissaient au moins un service économique à leurs membres (preuves à l'appui). Les deux premières sections proposent une vue d'ensemble de la performance des OP enquêtées en fonction de 3 mêmes zones d'analyse. La troisième section fait un zoom sur la zone 1 d'intervention du PADMAR avec notamment une présentation du niveau de performance par Commune.

Chaque question de performance se voit attribuer une note de 1 à 3 (1 étant la note pour la situation la moins performante et 3 la plus performante). Puis une moyenne est faite par sous-domaine de performance passé en revue (au total 8 sous-domaines passés en revue).

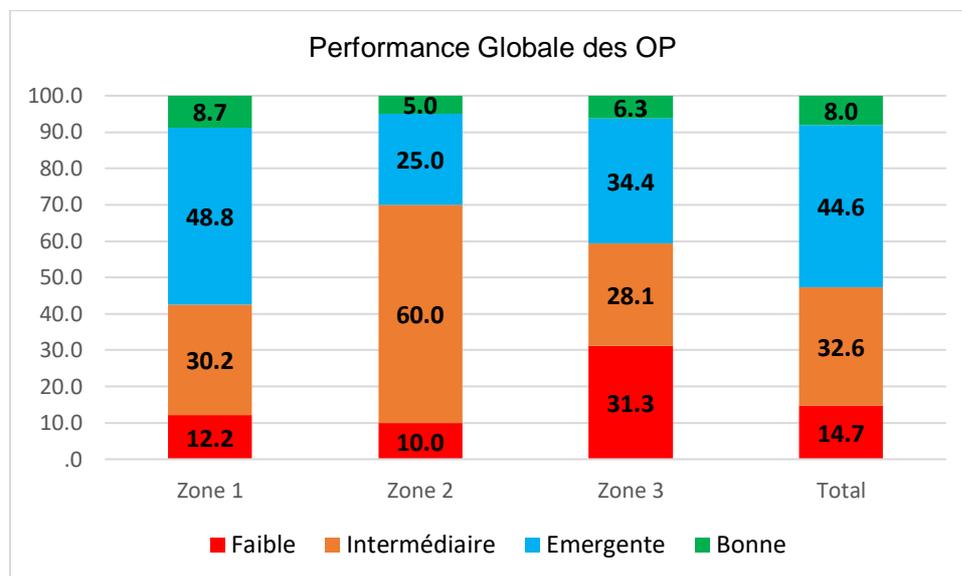
D'un point de vue méthodologique, dans l'ensemble de ce chapitre présentant la performance des OP, 4 tranches de notation - ou niveau de maturité- ont été définies pour catégoriser la performance des OP :

- Maturité de niveau 1 : « Faible » : les OP ont une note faible (< à 1,75 sur 3)
- Maturité de niveau 2 « Intermédiaire » : les OP ont une note moyenne basse (entre 1,75 et 2,25)
- Maturité de niveau 3 « Emergente » : les OP ont une note moyenne haute (entre 2,25 et 2,75), ce qui les classe dans une catégorie qu'on appelle « émergente »
- Maturité de niveau 4 « Bonne » : les OP ont une bonne note (> à 2,75)

4.1 Performance générale des OP

La figure ci-dessous présente la performance générale des OP enquêtées en fonction des zones d'enquête.

Figure 19: Performance générale des OP enquêtées en fonction des zones ciblées



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

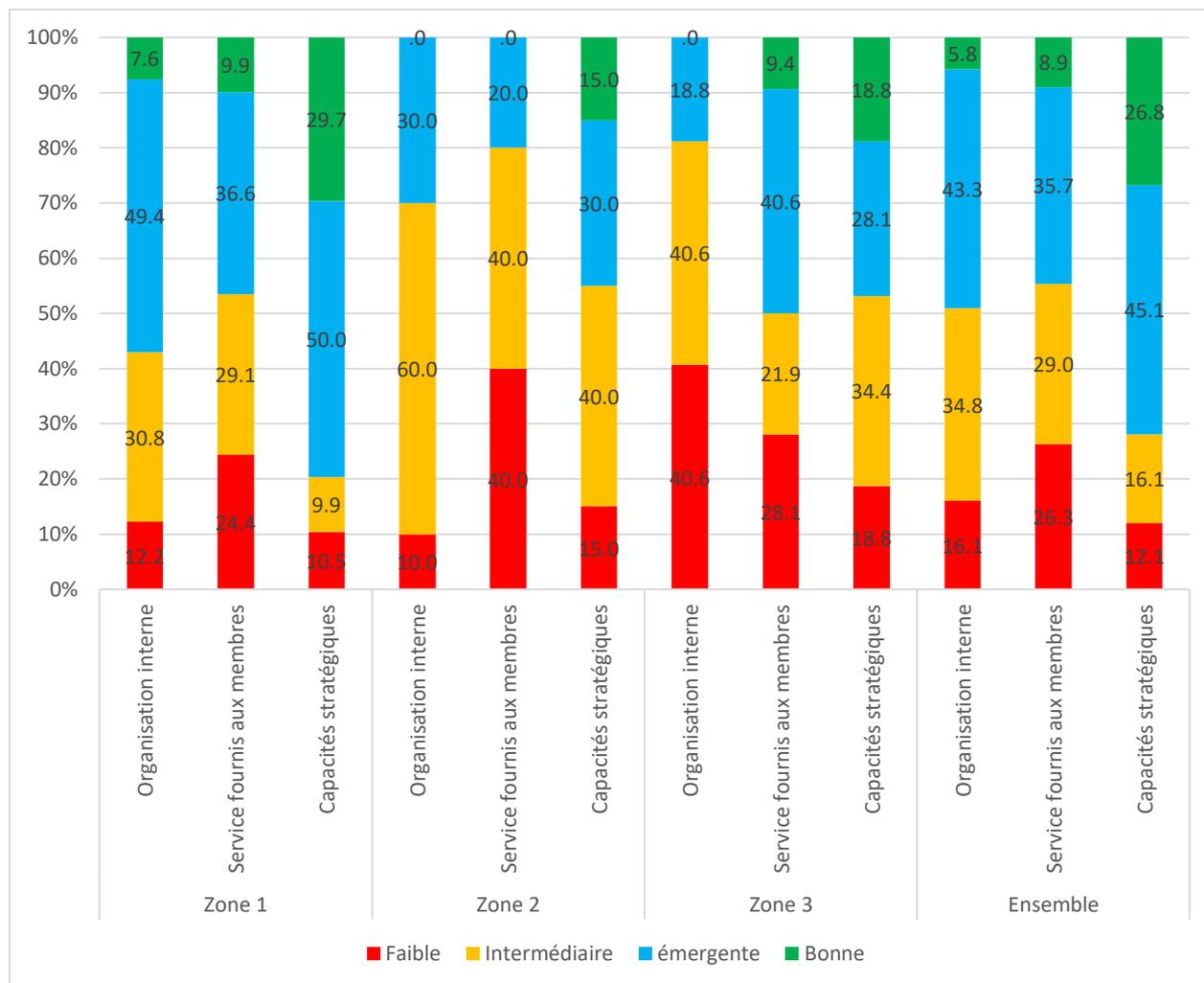
De l'analyse de cette figure, il ressort globalement que 14,7% des OP présentent une faible performance, 32,6% des OP présentent une performance intermédiaire, 44,6% des OP présentent une performance émergente et seulement 8% des OP présentent une bonne performance.

Dans la zone 1, nous dénombrons 12,2% des OP qui présentent une faible performance, 30,2% des OP une performance intermédiaire, 48,8 des OP une performance émergente et seulement 8,7% des OP une bonne performance

4.2 Performance par domaine des OP

La figure ci-dessous présente la performance des OP enquêtées en fonction des domaines et des zones.

Figure 20: Performance des OP enquêtées en fonction des domaines et des zones ciblées



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Pour la **zone 1** et au niveau de **l'organisation interne**, **7,6%** des OP présentent une bonne performance tandis que **49,4 %** ont une performance émergente, **30,8%** des OP une performance intermédiaire et **12,5%** des OP une faible performance.

Pour la **zone 1** et au niveau des **services fournis aux membres**, **9,9%** des OP présentent une bonne performance tandis que **36,6 %** ont une performance émergente, **29,1%** des OP une performance intermédiaire et **24,4%** des OP une faible performance.

Pour la **zone 1** et au niveau des **capacités stratégiques**, **29,79%** des OP présentent une bonne performance tandis que **49,4 %** ont une performance émergente, **30,8%** des OP une performance intermédiaire et **12,5%** des OP une faible performance.

En conclusion, les domaines de performance des OP qui dégagent une fragilité certaine et qui méritent une attention soutenue sont les **services fournis aux membres** et **l'organisation interne**.

4.3 Performance des OP de la zone 1

a) Présentation des résultats par sous-domaine

La figure ci-dessous présente la performance des OP enquêtées dans la zone 1 en fonction des sous-domaines.

Figure 21: Performance des OP enquêtées en fonction des sous-domaines dans la zone 1

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

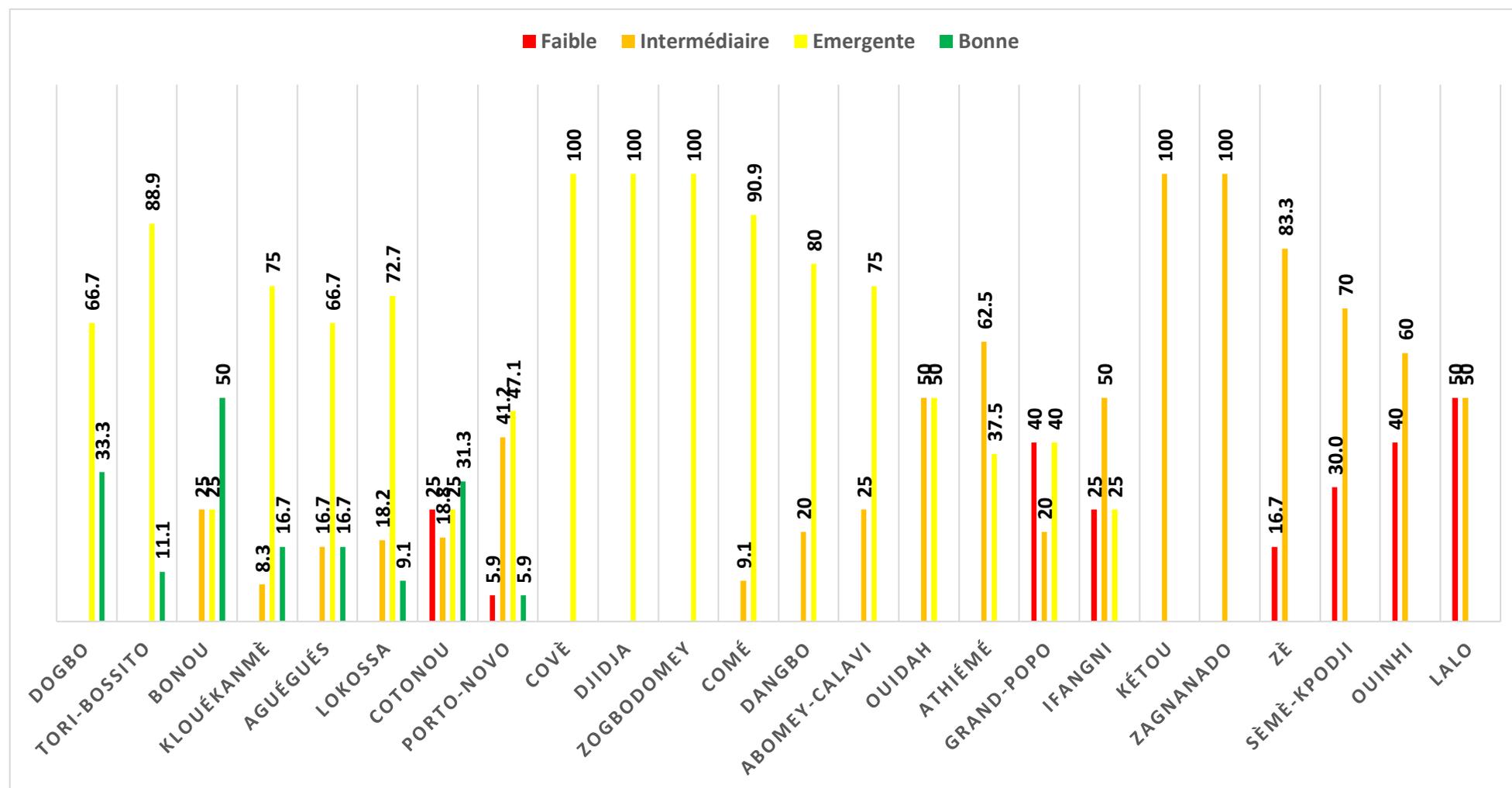
Au regard des données de cette figure, dans la zone 1, les sous-domaines « représentation des membres » et « maîtrise de la filière » sont les sous-domaines qui présentent une forte proportion d'OP ayant de bonne performance soit respectivement 79,7% et 70,9%.

Tandis que les autres sous-domaines présentent de faibles proportions d'OP ayant de bonne performance, à l'exception du sous-domaine de la diversification qui se situe dans une situation intermédiaire avec 39% des OP ayant une bonne performance.

En résumé, les sous-domaines qui dégagent une fragilité certaine et qui méritent une attention soutenue

b) Présentation des résultats par commune ciblée du PADMAR

Figure 22: Performance des OP par Commune en zone PADMAR



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Le tableau faisant le bilan chiffré de la performance des OP enquêtées par Commune est présenté en **Annexe 16**.

Etant donné que l'outil DIP n'a été administré qu'aux OP qualifiées en matière d'offre d'au moins un service économique à leurs membres, les trois Communes de Adjohoun, Za-kpota et Adja-Ouéré n'apparaissent pas dans cet état des lieux de la performance des OP par Commune car aucune des OP enquêtées dans ces Communes n'offraient de service à leurs membres (preuve à l'appui).

On peut globalement faire une classification de ces Communes par groupes, en fonction de leur performance. Le tableau ci-dessous fait une tentative de groupement de ces communes par types de performance de leurs OP maraîchage.

Tableau 42: Groupement des communes par catégorie de performance des OP

N°	Catégorie de performance	Liste des communes concernées
1	OP avec une majorité d'OP « bonnes » et des OP « émergentes »	Dogbo, Tori-Bossito, Bonou
2	OP avec quelques « bonnes » OP, une majorité d'OP « émergentes » et des OP « intermédiaires »	Klouékanmè, Aguégoués, Lokossa
3	OP de toutes les catégories, plus ou moins équilibrées	Cotonou, Porto-Novo
4	OP à 100% Emergentes	Covè, Djidja, Zogbodomey
5	Que des OP émergentes et intermédiaires	Comé, Dangbo, Abomey-Calavi, Ouidah, Athiémé,
6	OP émergentes, intermédiaires et faibles	Grand Popo, Ifangny
7	Que des OP intermédiaires	Kétou, Zagnanando
8	Que des OP faibles et intermédiaires	Zè, Sémé-Podji, Ouinhi, Lalo

5 PRÉSENTATION ET STRUCTURATION DE LA FENOMA

5.1 Introduction sur la FeNOMa et son appartenance aux réseaux paysans

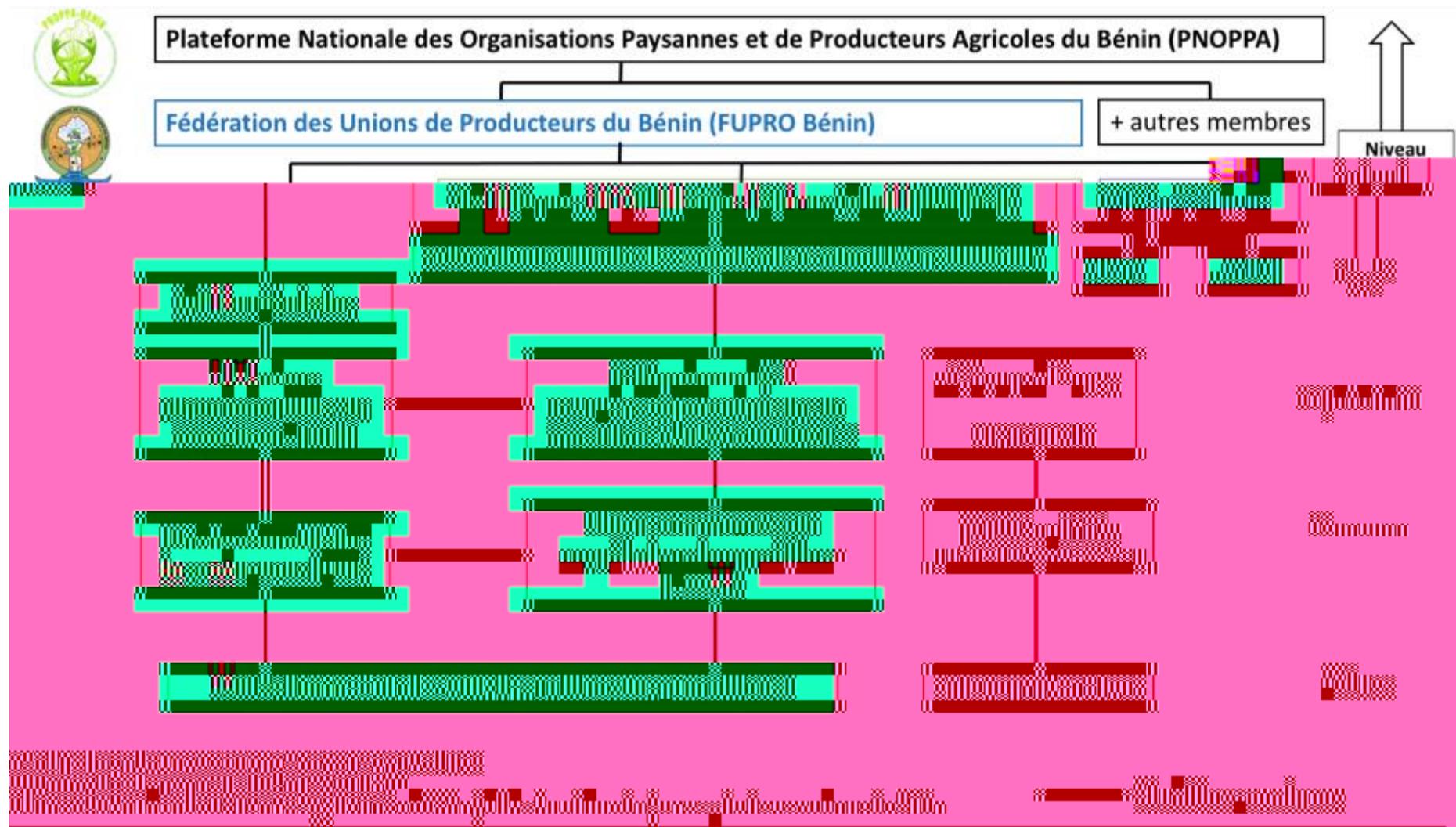
a) La FeNOMa en bref²¹

La Fédération Nationale des Organisations Maraîchères du Bénin (FeNOMa) a été créée en décembre 2016 avec pour mission de « *Contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté au Bénin à travers l'amélioration des conditions socio-économiques des maraîchers et leur insertion dans un processus de développement durable* ». Son mandat est d'assurer la représentation et la défense des intérêts corporatistes des maraîchers et de promouvoir la filière maraîchage au Bénin. De façon spécifique, il s'agit pour la FeNOMa de :

- Représenter, défendre les intérêts des maraîchers et de leurs organisations ;
- Promouvoir la concertation entre les maraîchers ;
- Veiller au bon fonctionnement et à la bonne gouvernance des organisations des maraîchers à divers niveaux de structuration ;
- Appuyer et faciliter l'approvisionnement en intrants spécifiques et équipements maraîchers
- Faciliter l'amélioration des systèmes durables de production maraîchère en prenant en compte les changements climatiques et la protection de l'environnement ;
- Faciliter la mise en marché des produits maraîchers ;
- Faciliter l'accès au financement adaptés à l'activité maraîchère ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de développement de la filière au Bénin et dans la sous-région ;
- Développer des outils et des approches novatrices de communication à divers niveaux

²¹ La Figure 25 de la page suivante présente la position de la FeNOMa au sein des réseaux paysans

Figure 23: Aperçu de la position de la FeNOMA au sein des réseaux paysans au Bénin

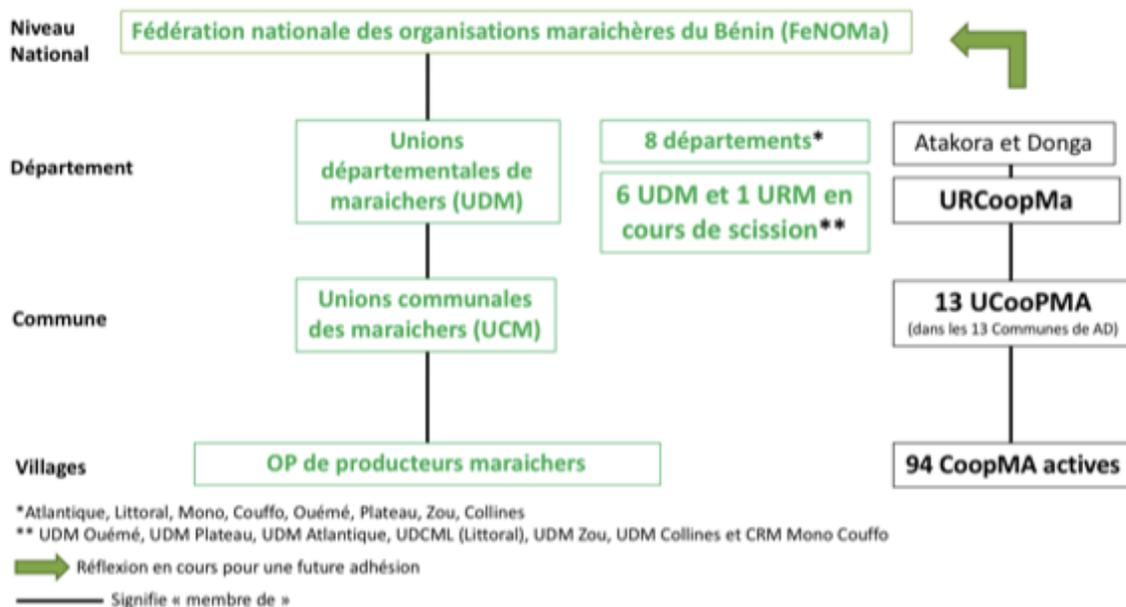


Sa structuration épouse le découpage territorial et elle compte à la date d'aujourd'hui six unions départementales (UDM) et une union régionale en cours de scission (le CRM-MC).

Depuis sa création, la FeNOMa a pu prendre de contact avec les projets et programmes de l'Etat ce qui lui a valu sa reconnaissance au niveau national comme faîtière nationale la plus représentative dans l'appui à la promotion de la filière des cultures maraîchères.

La figure 23 ci-dessous décrit le modèle de structuration de cette faîtière nationale. Ses relations avec les autres OP du réseau national FUPRO-Bénin - dont elle est aussi membre - ont favorisé les réflexions de constitution d'une session de semenciers maraîchers au sein de la faîtière nationale des semenciers et la prise en compte de certaines thématiques d'importance dans les plans de plaidoyers en construction avec la Plate Nationale des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (PNOPPA).

Figure 24: Schéma de structuration de la FeNOMa-BENIN



b) Aperçu des membres de la FeNOMa dans la zone PADMAR

L'étude diagnostique des OP maraîchers a permis de conduire l'enquête auprès des organisations faîtières de maraîchers au niveau régional/départemental et communal.

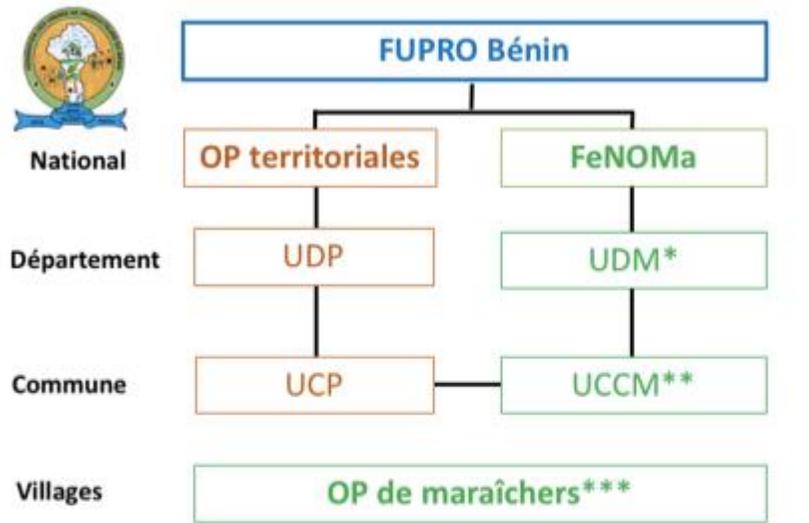
La figure 24 de la page suivante présente un aperçu de cette structuration dans la zone d'intervention du PADMAR. Les enquêteurs ont pu rencontrer dans un premier temps des Unions régionales/départementales de producteurs maraîchers (URM/UDM) : 3 ont été enquêtées dont 2 sont membres de la FeNOMa :

- Une se situe dans la zone 3, hors zone d'intervention du PADMAR : il s'agit de l'URCoopMa Atacora-Donga basée à Natitingou et qui n'est pas encore membre de la FeNOMa ;
- Les deux autres se situent dans la zone PADMAR à savoir l'UDCML – Union départementale des producteurs maraîchers du Littoral, et le CRM-MC – Conseil régional des maraîchers du Mono-Couffo, une ancienne Union régionale des maraîchers en cours de scission.

D'autre part, l'étude diagnostique a permis d'enquêter 14 UCCM de la zone PADMAR (sur les 19 qui étaient préalablement identifiées), qui est le premier niveau de structuration des OP maraîchères sur le terrain.

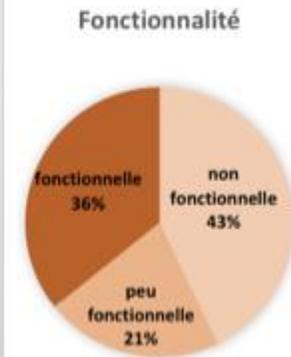
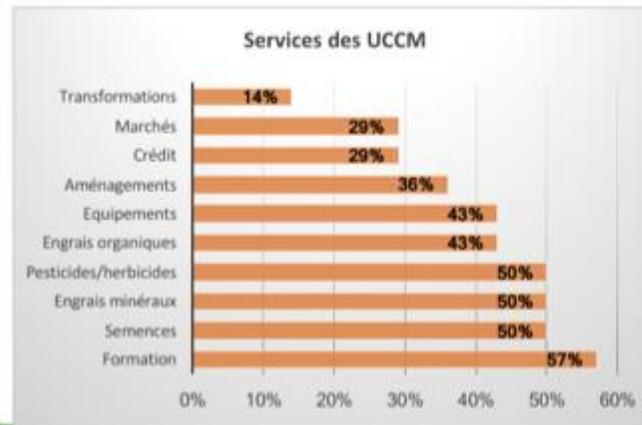
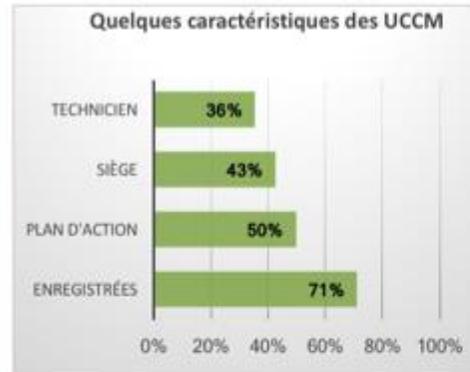
La figure 24 donne aussi un aperçu des grandes caractéristiques de ces UCCM et leur maturité dans différents domaines.

Figure 25: Etat de structuration de la FeNOMa dans la zone PADMAR – zoom sur les UCCM



- * 2 UDM enquêtées sur les 5 UDM +1 URM identifiées dans les 7 départements
- ** 14 UCCM enquêtées sur les 19 UCM identifiées dans les 27 communes
- *** 49% d'OP sont membres effectifs de la FeNOMa, mais 57 % au total, en incluant les demandes d'adhésion en cours

ZOOM SUR LES UCCM



c) Rôles et responsabilités de différents niveaux de structuration entre la FUPRO et la FeNOMa

Le schéma ci-dessous présente pour chaque niveau de structuration (national, département, Commune, village) les rôles et fonctions des OP territoriales membres de la FUPRO par rapport aux OP de la filière maraîchage membres de la FeNOMa.

Figure 26: Répartition des responsabilités entre OP membres de la FeNOMa et de la FUPRO

National	FUPRO	FeNOMa
	<ul style="list-style-type: none"> - Définit et gère les modalités de structuration des nouvelles filières et des OP (via des appuis méthodologiques et de l'appui-conseil des élus au niveau territorial requis) - Gère le dispositif de formation des producteurs : formations en plaidoyer, leadership paysan, leadership féminin (ANAF), etc. - Gère le dispositif de conseil agricole (CEF et CDG/OP) et réfléchit à la pérennisation du dispositif - Conduit le plaidoyer sur les filières - Développe une stratégie d'approvisionnement et de distribution des intrants pour ses membres - Développe une charte sur la démarche qualité pour les OPF - Accompagne la capitalisation des initiatives de ses membres et pilote les visites d'échange internes au réseau sur des thèmes transversaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Définit et met en œuvre la stratégie de la filière - Définit la stratégie d'approvisionnement et de commercialisation des produits de ses membres en lien avec FUPRO/CoopDICPA - Rend compte à la FUPRO des thèmes de plaidoyer filières à porter

Département	UDP	UDM
	<ul style="list-style-type: none"> - Appuient les AG de structuration des filières et des OP dans les communes - Supervisent les activités de conseil du département - Gèrent les questions transversales : foncier, financement, etc. - Appuient les UCP-Filières dans les négociations de crédit - Centralisent les thèmes de plaidoyer - Rendent compte à la FUPRO - Font le suivi de la mise en œuvre de la PSDSA 	<ul style="list-style-type: none"> - Opérationnalise la stratégie de l'OPF au niveau du département : - Supervise le regroupement de l'offre des produits à commercialiser - Distribution intrants dans les communes, - Centralisation des expressions de besoins - Rendent compte à la FeNOMa

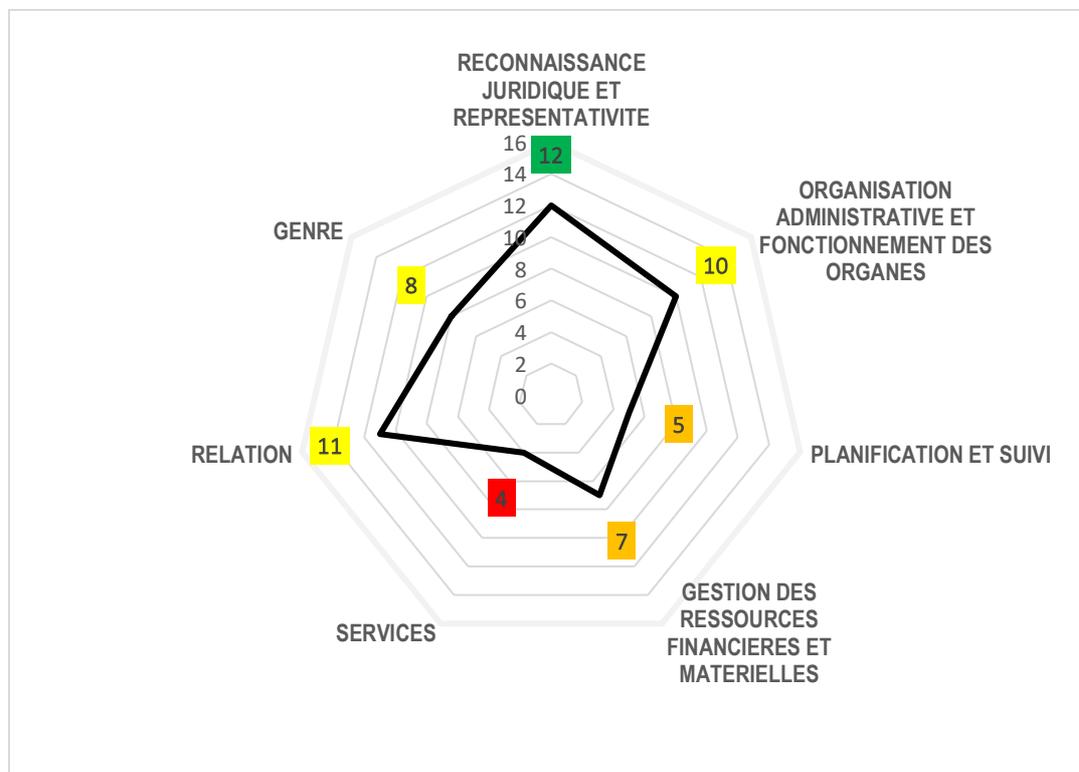
Commune	UCP	UCCM
	<ul style="list-style-type: none"> - Appuie les AG constitutive de structuration des OP et des filières au niveau commune - Héberge le dispositif de Conseil (CEF/CDG/OP) (conseiller) - Gère des magasins - Négocie le crédit campagne - Fait le suivi de la mise en œuvre de la PSDSA au niveau commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Expression des besoins (intrants, équipements) - Achat groupé d'intrants - Responsabilisée pour le regroupement de l'offre au niveau commune - Vente groupée - Warrantage

Village	OP/Coop de base de producteurs maraîchers
	Production Expression des besoins en intrants Suivi pour regroupement de l'offre

5.2 Auto-évaluation de la FeNOMa

Sept domaines d'évaluation ont été explorés et les résultats qui se dégagent de cet exercice sont traduits sur la figure ci-dessous.

Figure 27: Diagramme « araignée » résultat de l'auto-évaluation de la FeNOMa



Source : DIP/PADMAR 2018

Globalement, la figure montre clairement que la FeNOMa excelle mieux dans la **représentation des acteurs de la filière** mais **peine** à construire des **services structurants aux membres** avec un système de planification et de suivi assez fragile. Les autres critères nécessaires au bon fonctionnement de réseau et de soutien aux services des acteurs sont en cours de mis en place avec un record assez acceptable notamment pour le fonctionnement des organes et la collaboration institutionnelle.

Au niveau de la reconnaissance juridique et représentativité : avec une bonne reconnaissance juridique et représentativité et dotée d'un statut associatif, la FeNOMa créée en 2016 compte à ce jour sept membres (UDM Mono, UDM Couffo, UDM Ouémé, UDM Plateau, UDM Atlantique, UDM Littoral, URM Zou-Colline) dont 5 sont enregistrés. Avec une évolution du sociétariat de plus de 50%, le défi porte sur l'intégration de la zone de l'Atacora-Donga et du Borgou-Alibori dans le réseau et l'amélioration du niveau de ses cotisations pour lequel un peu moins de 50% des membres sont à jour.

Au niveau de la Structuration, organisation administrative et fonctionnement des organes : avec un assez bon fonctionnement des organes de gouvernance, les défis de la FeNOMa portent sur le respect et la régularité des sessions statutaires prescrites dans les Statuts et règlement intérieur. Du point de vue administratif, des efforts devront être faits pour l'établissement de comptes rendus systématiques et une meilleure gouvernance administrative en vue de la bonne tenue des documents administratifs.

Au niveau de la Planification, exécution, suivi et évaluation des activités : l'organisation est caractérisée par l'absence d'un plan stratégique et d'un système de rapportage de ses activités. Malgré les nombreuses actions propres menées à ce jour par la FeNOMa depuis sa création en terme de sensibilisation, de formation et de structuration des acteurs de la filière, il subsiste très

de peu de fonds documentaire en terme surtout de rapport d'activité qui retrace ces efforts. Cependant, grâce à l'appui de la FUPRO-BENIN, l'organisation a pu se doter d'un plan d'action assorti de projections financières pour lesquelles une bonne stratégie est nécessaire pour la mobilisation des ressources.

Au niveau de la Gestion des ressources financières et matérielles : malgré l'ambition budgétaire notée au niveau de la FeNOMa, elle manque d'une stratégie conséquente de mobilisation des ressources aussi bien internes qu'externes. La quasi absence d'une coordination technique et d'équipements et moyens matériels limite les capacités de la jeune organisation à faire convenablement face aux défis qu'impose une bonne gestion des ressources matérielles et financières. Les défis à ce niveau pour l'organisation portent d'une part sur la mise en place d'un pool de compétences techniques et le renforcement des capacités aussi bien des élus et du personnel technique pour le renforcement du système de gestion et la bonne tenue des documents afférents. Et d'autre part sur la mise en place d'un mécanisme de mobilisation des ressources à la hauteur des ambitions de la structure.

Au niveau des Services rendus aux membres : depuis sa création jusqu'à ce jour, l'organisation s'est fortement investie dans la structuration de la filière, le renforcement des capacités de ses membres. Cependant, plombée par l'absence de ressources financières et matérielles, l'organisation peine encore à rendre convenablement des services structurants à ses membres notamment au niveau de la formation, de l'appui conseil à ses membres, la facilitation de l'approvisionnement en intrant de qualité, la commercialisation des productions de ses membres.

Les défis restent entiers pour l'organisation et portent donc sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacité au profit de ses membres, les réflexions pour la mise en place d'un mécanisme d'approvisionnement en intrant spécifiques maraichage, et la facilitation de la commercialisation des produits des membres.

Au niveau des Relations et liens avec l'environnement (les autres acteurs) : malgré son jeune âge, de nombreux efforts ont été faits pour l'établissement des relations avec son environnement et les autres acteurs. Le défi porte sur la poursuite de ces efforts pour des partenariats fructueux et l'intensification et la formalisation des relations avec les autres acteurs directs de la filière en l'occurrence, les transformateurs, les commerçants et les distributeurs d'intrants agricoles.

Au niveau du Genre : avec une proportion de 20% dans les instances de prise de décision (BE, CA et AG), la FeNOMa s'emploie à être genre sensible. A cet effet, grâce aux actions de plaidoyer de l'organisation auprès de ses partenaires, la FeNOMa a pu faciliter l'accès d'environ 25% des femmes à diverses formations notamment sur le leadership féminin et les nuisibles des cultures. Aussi pourrait-on mentionner la facilitation de l'accès des femmes au financement qui n'a permis qu'à seulement 25% d'avoir des lignes auprès des structures de financement telles que ALIDE, la CLCAM, UNACREP, les CAVECA, etc. Ces actions restent à renforcer dans le sens d'amener la FeNOMa à disposer de ressources budgétaires propres sensibles au genre. Le défi porte sur la mise en place au sein de la FeNOMa d'une stratégie genre qui permette une meilleure représentation et participation des femmes au sein des différentes instances de prise de décision.

5.3 Analyse FFOM de la FeNOMa en zone PADMAR

Le tableau ci-dessous présente les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces de la FeNOMa. Ceci dit, ces données seront approfondies lors de l'animation des séances pour l'élaboration du plan stratégique et des plans de renforcement de capacités de la FeNOMa et de ses membres de la FeNOMa

Tableau 43: Analyse FFOM de la FeNOMa

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne représentativité territoriale des membres - Assez bon fonctionnement des organes de gouvernance - Bonne relation et lien avec l'environnement caractérisé par le développement du réseautage et la multiplication des contacts avec les PTF (PROFI, IFDC, GIZ, COOP SUISSE, etc.) - Bonne prise de conscience de la prise en compte des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse niveau de mobilisation des ressources notamment les cotisations des membres - Faible tenue des documents administratifs et l'établissement de compte rendu n'est pas systématique - Faiblesse capacité de planification et une absence de la culture de suivi et évaluation des activités de l'organisation - Absence de plan stratégique et d'un système de suivi-évaluation - Absence de stratégie de mobilisation des ressources - Absence de coordination technique et faiblesse du système de gestion des ressources - Faiblesse des services rendus à ses membres, caractérisée par l'absence d'un plan de formation, l'absence d'un mécanisme durable d'approvisionnement en intrant spécifiques maraichage et le faible accès de ses membres à des marchés rémunérateurs - Les relations avec les autres acteurs directs de la filière existent mais demeurent informelles - Absence d'une stratégie de prise en compte du genre car les actions genres restent opportunistes
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de mesures incitatives en faveur de la promotion des filières (réinvestissement des taxes dans la filière) - Orientations du PNDF maraîchage, du PAG, PSDSA/PNIASAN - Intérêt des PTF à la promotion de la filière - Commerce transfrontalier très actif autour de la filière - La FUPRO et la PNOPPA, comme acteurs d'appui aux acteurs et aux politiques favorables à la promotion de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> - Prolifération des intrants d'origine non connue dans la filière - Caractère très périssable des produits de la filière - Faible développement des autres familles d'acteurs très défavorable à l'organisation des flux de produits maraîchers - Aléas climatiques - Insécurité foncière ou méconnaissance des textes de lois sur le foncier

5.4 Pistes pour assoir la durabilité de la FeNOMa

La FeNOMa est une jeune organisation de producteurs faitière au niveau national qui dispose encore de peu de moyens d'action. Afin d'assurer le fonctionnement des organisations faitières filières en général, il y a plusieurs sources de financement possibles :

- Les financements « internes » :
 - o il s'agit en premier lieu des frais d'adhésion et des cotisations périodiques des membres ; dans la vie d'une organisation, ces cotisations sont généralement difficiles

à mobiliser régulièrement tant que l'organisation à tous les niveaux n'est pas en mesure de proposer aux producteurs des services qui en valent la peine. Il convient donc d'accompagner la FeNOMa à définir des stratégies pertinentes d'offre de services à ses membres à la base et à tous les niveaux de structuration pour justifier cette collecte de cotisations ;

- au-delà des cotisations, les faitières peuvent développer des stratégies de prélèvements internes sur un certain nombre de fonctions économiques qu'elles rendent. L'exemple classique est le prélèvement sur la commercialisation des produits agricoles qui en général se fait à la base et dont le montant est subdivisé en tranches qui viennent alimenter le fonctionnement des différents niveaux de structuration. Dans le cas de la FeNOMa, on a vu dans cette étude qu'elle est encore faible dans l'appui à la construction de services économiques à ses membres ; en revanche, une réflexion pourrait être instaurée sur la mise en place d'un prélèvement sur l'exploitation des aménagements maraîchers accompagnés par le PADMAR (entre autre ?) en proposant par exemple que les ventes groupées issues de ces périmètres maraîchers génèrent des ressources (XF/kilo vendu ?) réinvestis dans l'offre de services aux producteurs.
- Les financements « externes » :
- Il s'agit principalement d'appuis financiers des PTF qui s'inscrivent dans le cadre de projets et programme de développement en lien avec les filières portées par les faitières en question ; ces appuis jouent généralement un grand rôle dans la capitalisation en ressources humaines de qualité et en équipements (roulant par exemple) qui permettent aux OP faitières quand elles sont encore jeune de « mettre le pied à l'étrier » pour lancer véritablement leurs actions d'envergure ; au Bénin, on sait à quel point les PTF ont joué et jouent encore un rôle clé dans l'accompagnement de faitières comme celle du coton (qui a bénéficié en son temps de personnel, bureaux et véhicules financés entièrement par la Banque Mondiale (BM) et qui bénéficie encore aujourd'hui de nombreux conseillers techniques toujours financés par la BM)
 - Les appuis publiques/étatiques : ils sont de plus en plus rares du fait du désengagement des Gouvernements du financement du secteur agricole, mais peuvent exister sous d'autres formes : appuis techniques dédiés (via les agents de terrain, maintenant ceux des ATDA), les subventions à des secteurs connexes (cas des filières d'exportation où l'Etat peut prévoir des prélèvements sur les exportations qu'il va ensuite réinvestir dans la filière mais sur des volets connexes comme la Recherche ou le conseil agricole), les subventions de fonctionnement (c'est le cas au Liberia où la Loi de finance prévoit le financement d'une petite enveloppe de subvention pour la principale faitière de producteurs au niveau national, mais aussi dans la quasi-totalité des pays développés où les faitières sont reconnues comme « d'utilité publique » et donc subventionnées à un certain niveau)

Les stratégies pour asseoir la durabilité de la FeNOMa sont donc multiples :

- 1- Accompagner la FeNOMa à élaborer un bon plan stratégique pluriannuel décomposé en plans d'activités annuels pour ensuite organiser une table ronde avec ses partenaires et les amener à contribuer à la mise en œuvre de ces plans ;
- 2- Renforcer la capacité opérationnelle de la FeNOMa en soutenant ses ressources humaines et son fonctionnement afin qu'elle puisse asseoir des services utiles aux membres dans une logique d'autofinancement au moins partielle
- 3- Prévoir dans les actions phares de la FeNOMa la définition de services économiques et de modalités de mise en œuvre permettant de couvrir une partie du fonctionnement de l'organisation
- 4- Accompagner la FeNOMa dans un plaidoyer auprès des pouvoirs publics sur la subvention au moins partielle de son fonctionnement compte tenu de l'importance de la filière maraîchage qu'elle représente (l'une des filières phares du PAG)

6 BILAN ET RECOMMANDATIONS

Ce chapitre fait la synthèse des principaux constats et recommandations issus de la présente étude diagnostique des OP maraîchères.

6.1 Bilan du diagnostic des OP

La présente étude diagnostique des organisations de producteurs maraîchers a permis d'avoir un aperçu général d'une part sur le niveau de développement et de maturité institutionnelle, organisationnelle et économique des OP dans la filière maraîchage, et d'autre part sur le niveau de structuration et de fonctionnalité de la faitière des maraîchers, à savoir la FeNOMa.

Le bilan fait ici s'attardera essentiellement sur la zone 1 de l'étude, à savoir la zone d'intervention du PADMAR, afin de dimensionner au mieux les appuis nécessaires par rapport aux constats spécifiques à cette zone.

a) Les OP maraîchères en quelques chiffres clés

- 94% sont des OP de base au niveau villageois et 6% sont des OP faitières au niveau communal (5%), départemental/régional et national (1%)
- Les OP de base ont en moyenne 24 membres individuels dont 41,5% de femmes et 46,5% de jeunes
- Les OP exclusivement féminines ou composées de jeunes sont parmi les plus vulnérables
- 52% des OP de base ont des membres qui produisent de façon isolée sur des parcelles géographiquement dispersées, les autres en exploitant des sections d'une parcelle commune
- Les OP de base de la zone 1 produisent principalement 3 spéculations : piment, tomate et grande morelle ; les spéculations secondaires sont l'amarante, l'aubergine, le basilic, la carotte, le concombre, le gombo, la laitue, la pastèque, la vernonia
- Les principaux services rendus par les OP de base sont : 1) intrants (toutes catégories confondues), 2) conseil/formation et 3) organisation de la production et vente
- Les principaux services rendus par les UCCM sont : 1) conseil/formation, 2) intrants (semences, engrais minéraux, herbicides) et 3) accès aux équipements

b) Bilan des forces et faiblesses des OP maraîchères

Concernant les principales caractéristiques de ces OP, on note que plus d'un cinquième de ces organisations (21,3%) ont été créées il y a moins de 2 ans, et que ces organisations particulièrement jeunes sont très majoritairement peu performantes, voire en grande majorité inactives (91% n'offrent aucun service à leurs membres). Parmi les différentes catégories d'OP, celles qui sont exclusivement composées de femmes ou de jeunes sont aussi particulièrement vulnérables. On note que plus de la moitié (52%) des OP ont leurs membres produisant sur des parcelles géographiquement dispersées, tandis que 48% exploitent des sections d'une parcelle commune.

Le niveau d'enregistrement des OP de base, s'il dépasse la moyenne (56,8%), demeure toutefois insuffisant ; il est un peu meilleur et atteint 71,4% pour les Unions communales de maraîchers (UCCM). La proportion générale d'OP de base étant dotée d'un technicien est aussi faible (16,6%) et un peu meilleure au sein des UCCM (35,7%). Le point positif est que plus de la moitié (53,85%) de ces OP contribuent à leur financement. On note aussi que la place importante des jeunes et des femmes au sein des OP maraîchères mixtes (respectivement 46,5% et 41,5%) fait du maraîchage une filière de choix pour atteindre ces cibles.

Sur le plan des partenariats et de l'affiliation des OP aux faitières paysannes, seulement 19% des OP ont accès au crédit d'une IMF, mais 75,9% bénéficient d'appuis de partenaires, qu'ils soient projets, public ou privé. Par exemple dans le Mono Couffo, Enabel apporte un appui aux OP depuis plus de 7 ans notamment sur l'aspect structuration et fourniture de services économiques. Dans la zone du PADMAR, 61% des OP sont membres d'une faitière paysanne et 49% de la FeNOMa. La

principale raison de la non-affiliation aux faitières est le manque d'information reçue par les OP sur les UCCM.

Sur le plan de la gestion et de la gouvernance, on constate que 65% des OP tiennent leurs AG à plus de 75% et 62% pour les réunions de CA, ce qui mérite d'être amélioré, mais la représentativité des membres aux réunions de ces instances est relativement bonne (68,7% pour les AG et 83,8% pour les CA). Seulement 36,7% des OP de base ont un outil de planification, et ce pourcentage n'atteint pas la moyenne (45,4%) pour les UCCM. Suite à l'analyse de l'existence et de la tenue des documents de gestion par les OP, on note qu'une large majorité (67,5%) ne dispose que des documents de base (statuts et règlement intérieur) ; ce taux est moindre pour les UCCM qui atteignent 42,9%.

Sur l'offre de services aux membres, le niveau de performance des OP est globalement assez faible tel que révélé par les résultats du DIP (24,4% des OP ont une faible performance sur ce domaine, et 53,5% sont faibles, ou intermédiaires). Les résultats de l'analyse de la performance montrent aussi que parmi ces services, le moins performant est l'accès au marché, puis l'accès au crédit, et celui le moins mal géré est l'accès aux intrants²². Ce niveau de performance est corroboré par le chiffre suivant : 37% des OP de base n'offrent aucun service à leurs membres ; d'un point de vue qualitatif, à la lecture des rapports des enquêteurs, il ressort aussi que les OP de base estiment que les UCCM n'offrent pas assez de services à leurs membres.

Pour les OP de base, **l'accès aux intrants** est le premier service offert (concerne 50% des OP de base). De manière plus globale, sur ce service, on remarque plusieurs éléments positifs : (i) l'accès aux intrants organiques tient une bonne place dans l'offre de service des OP de base (concerne 50% des OP), (ii) les OP de base d'approvisionnent majoritairement (53,1%) auprès des distributeurs agréés²³ et (iii) il y a des expériences de boutiques d'intrants agricoles (BIA) qui font leur preuve dans certaines OP faitières (CRM, URCoopMa).

Pour les UCCM, le premier service offert aux membres (57%) est la formation/conseil agricole. De façon plus générale **sur l'accès au conseil**, on constate que les thématiques de ces formations sont principalement axées sur le volet techniques (itinéraires techniques, fabrication de compost, etc.) alors que les besoins en termes d'appuis institutionnel et organisationnel (voir paragraphes précédents) sont énormes. De plus, la plupart des formations sont dispensées de façon opportuniste, sans entrer dans le cadre d'un plan de renforcement de capacités complet et en cohérence vis-à-vis des besoins. Par ailleurs un taux infime d'OP (8,3%) bénéficie actuellement d'un programme de formation/conseil agricole en cours. Enfin, seuls un nombre anecdotique d'élus/membres des OP/UCCM ont déjà eu à bénéficier d'un appui en CEF/CDG-OP ce qui limite leur potentiel de professionnalisation.

Par rapport au service d'organisation de la production et d'accès au marché, c'est un service assez mal positionné dans l'offre des OP de base et aussi des UCCM (54% des OP ne sont pas dans une dynamique de vente groupée). Il semblerait qu'une proportion très limitée (16,7%) d'OP de base développe une stratégie de production tournée vers les besoins du marché. La contractualisation est encore très faible dans la zone PADMAR alors que des initiatives intéressantes existent au Nord (Malanville). La majorité (59,6%) attestent avoir accès à l'information sur les marchés via les appels téléphoniques passés vers les acteurs économiques des marchés physiques.

Parmi les services les moins proposés par les OP, on a l'accès aux équipements : 42,9% des OP apportent ce service avec une prédominance des motopompes et systèmes d'irrigation. Egalement l'accès aux aménagements hydro-agricoles (30,2%) n'est pas développé (principalement car il nécessite des investissements lourds) et ceux qui sont facilités sont en majorité des aménagements de type sommaire (à 70,4%). Enfin, la transformation des produits maraîchers est le service le plus faiblement apporté par les OP à leurs membres (7%), mais il existe des coopératives centrées sur la transformation des produits (non incluses dans cette étude).

²² ce sont les 3 seuls types d'intrants évalués spécifiquement par le DIP, voir le canevas en **Annexe 5**

²³ même si les chiffres sur l'approvisionnement sur le marché informel sont très certainement sous-évalués

6.2 Bilan de la structuration de la FeNOMa

La structuration de la FeNOMa est encore à ses balbutiements. A la date d'aujourd'hui, la structuration de la FeNOMa atteint 8 départements et se poursuit sur les 4 autres départements tout en s'intensifiant à la base (coopératives, unions communales) sur toute l'étendue du territoire nationale. La représentation au niveau des départements est à 66,67%, mais encore moindre au niveau communal (51%). A la base, au niveau coopérative, ce taux évolue vers 57% dans la zone du PADMAR, mais est encore plus faible sur le plan national. Le tableau ci-dessous résume les tendances.

Tableau 44: Niveau de structuration de la FeNOMa

	Base de l'effectif	Effectif structuré	Taux (%)
Niveau département	12	8	66,67
Niveau commune	77	39	51
Coopératives : zone du PADMAR	175 (effectif utilisé pour l'estimation)	100 (coopératives sont affiliées à la FeNOMa)	57 (dont 10% de nouvelles adhésions)

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Ces nouvelles adhésions confirment la demande toujours régulière des OP à adhérer à leur faitière à travers les UCCM. Ceci est en partie dû aux campagnes de sensibilisation enclenchées depuis 2018 par la FeNOMa auprès de sa base.

D'autre part, l'auto-évaluation a permis de montrer les domaines institutionnels/organisationnels sur lesquels la FeNOMa est le plus avancée, à savoir (i) la reconnaissance juridique et représentativité : avec les défis d'évoluer vers une couverture totale du territoire national; et (ii) relations et liens avec l'environnement puisque la FeNOMa a pu déjà créer des liens avec plusieurs projets et institutions et (iii) l'organisation administrative et le fonctionnement des organes avec un assez bon fonctionnement malgré le défi de tenir les rencontres plus régulièrement.

Comme toute organisation faitière encore jeune et ayant bénéficié depuis sa création d'accompagnements très limités, la FeNOMa a le plus de retard dans les domaines (i) de l'offre de services qui nécessite de l'expertise technique et du dialogue avec les partenaires (pour le conseil agricole, la définition d'un mécanisme d'approvisionnement intrants, les partenariats d'affaire, etc.) les plus à même de collaborer pour des services pertinents, rentables et efficaces aux producteurs ; (ii) la planification et le suivi qui demande d'avoir un plan stratégique clair via des concertations avec les membres et de la formation intensive et

Les domaines où la FeNOMa demeure à un niveau intermédiaire, sont (i) la gestion des ressources financières et matérielles principalement dû au manque de stratégie de mobilisation de ressources tant internes qu'externes et (ii) la prise en compte des femmes avec des efforts consentis malgré un manque de vision stratégique sur la question.

Les défis pour accompagner le développement de la maturité de la FeNOMa sont donc de taille, et le PADMAR arrive à point nommé pour accompagner l'épanouissement de cette faitière. Qu'il s'agisse du renforcement et de l'extension de sa structuration et de sa représentativité géographique, de l'appui à l'élaboration d'un document de stratégie propre à l'organisation et élaborée de façon participative, et de l'accompagnement technique dans la durée pour l'instauration des services économiques utiles aux producteurs. Compte tenu des liens structurants entre la FeNOMa et la FUPRO et de l'expérience de la FUPRO dans ces domaines, la collaboration entre ces deux faitières sera forcément bénéfique.

6.3 Recommandations

Ce chapitre présente une synthèse des recommandations issues de l'analyse des données de cette étude diagnostique des OP maraîchères.

Avant de dérouler la liste des recommandations spécifiques pour améliorer et adapter les appuis au renforcement des OP maraîchères dans sa zone d'intervention, le PADMAR devrait dans un premier temps respecter un certain nombre de principes clés pour un accompagnement efficient et durable des OP.

Principes d'intervention à l'endroit du PADMAR

- Se concentrer prioritairement sur l'accompagnement des OP existantes encore très fragiles et avec de nombreux besoins dans cette filière, avant d'en créer de nouvelles ;
- Si le projet facilite la création d'un groupe de producteurs, il faut s'assurer que ces derniers sont véritablement dans l'activité du maraîchage et n'attendent pas les appuis du projet pour devenir actif ; l'important est d'associer les OP faitières (FeNOMa, FUPRO) pour la facilitation de ces groupes à se structurer ;
- Si le projet facilite le regroupement de producteurs sur une parcelle d'une superficie donnée (3 ha) pouvant ainsi bénéficier de l'appui aux aménagements hydro-agricoles prévus par le PADMAR, il faut s'assurer que ce regroupement de producteurs ne va pas « vider » certaines OP existant préalablement ;
- Toute activité d'accompagnement à la structuration paysanne et au renforcement des capacités des OP et de leurs membres devra être conduit en partenariat étroit avec les faitières et leurs démembrés sur le terrain (dans le cadre de la convention PADMAR-PNOPPA) en vue de les responsabiliser et d'assurer un maximum de durabilité aux actions du projet ;

Les recommandations nécessitant des actions prioritaires (court terme) sont :

Au PADMAR :

Ciblage

- Les OP exclusivement composées de femmes et de jeunes doivent être ciblées en priorité par les appuis du PADMAR ; concernant les appuis aux OP féminines ou aux femmes au sein des OP, il est souhaitable que les activités soient menées en étroite collaboration avec l'ANaF dont c'est le cœur de mandat ;
- Multiplier les actions spécifiquement bénéfiques pour les femmes et les jeunes : par exemple pour les jeunes : le développement des NTIC, l'identification des métiers connexes au secteur du maraîchage pour améliorer sa valorisation : Bio, intrants organiques, etc.
- Concernant la stratégie de ciblage des bénéficiaires des aménagements : clarifier l'accompagnement du PADMAR aux OP n'exploitant pas un site commun mais déjà organisées de façon géographiquement dispersées (soit 52% des OP existantes) pour qu'elles puissent également en bénéficier. Une idée serait de faciliter des concertations entre les autorités locales et les UCCM pour l'octroi de terrains sécurisés à aménager par le PADMAR pour le compte de l'OP, en particulier de la jeune génération.

Suivi-évaluation

- Utiliser les outils de diagnostic utilisés dans la présente étude comme base pour le suivi évaluation de la performance des OP accompagnées par le projet ;

Autres

- Encourager la FeNOMa à structurer des services à haute de valeur ajoutée dans le maraîchage à ses membres. L'assistance technique et organisationnelle de sa faitière FUPRO pourrait être recherchée
- Pour des questions d'accès au marché, de professionnalisation /structuration des acteurs, de dynamiques d'acteurs économiques en vue du développement de la filière (création de liens d'affaires entre les familles d'acteurs, de concertation, etc.) d'environnement favorable aux

exploitations de la filière des cultures maraîchers, tisser de bons partenariats avec la FUPRO et la plateforme PNOPPA pour appuyer le projet et la FeNOMa

- Renforcer préalablement les organisations des trois (3) familles d'acteurs afin de garantir un bon fonctionnement des tables filières maraîchage
- Renforcer les complémentarités entre les projets du PROCAR et amener les ASF accompagnées par le PAPSFRA à définir des instruments de financement adaptés aux besoins des OP maraîchères

À la FeNOMa²⁴ (avec appui des autres OP faitières)

Appui institutionnel et organisationnel aux OP membres

- Accompagner intensément la structuration des OP membres de la FeNOMa, en particulier la structuration communale là où elle n'existe pas ou encore très faible ;
- Recentrer les accompagnements aux OP des différents niveaux de structuration de la FeNOMa en fonction de leur mandat (cf. Figure 24 du rapport) ;
- Apporter un accompagnement conséquent sur la formation en dynamique associative, gestion coopérative, droits et devoirs d'un coopérateur en valorisant l'expérience et l'expertise de la FUPRO ;
- Apporter un appui systématique sur la tenue des outils de gestion notamment ceux devant favoriser la visibilité et la transparence des activités des instances de l'OP mais aussi ceux liés à l'offre des services aux producteurs ;
- Renforcer la capacité de planification des OP tant au niveau communal que local ; l'appui à l'élaboration d'un plan d'action (pour les OP de base) ou plan d'affaire (pour le niveau communal et départemental) devrait être systématique

Offre de services aux membres

- Accompagner toutes les OP à développer au moins un service à leurs membres
- Intrants : accélérer les séances de sensibilisation sur les dangers liés aux intrants du marché informel/ non homologués et sensibiliser les OP sur l'utilisation des intrants organiques/Bio ;
- Organisation de la production et accès au marché : (i) analyser les stratégies de vente groupées positives au Nord Bénin (Malanville), les capitaliser et apporter un accompagnement conséquent aux OP de la zone PADMAR sur ce volet à travers des formations/sensibilisations, l'organisation de visites d'échanges au niveau national et sous régional ; (ii) mettre en place un mécanisme dynamique d'accès aux informations sur les marchés pour les produits maraîchers ; (avec appui FUPRO)
- Formation /conseil agricole : (i) accompagner les OP et leurs faitières à disposer de plans dynamiques de renforcement de leurs capacités d'une part et ceux de leurs membres d'autres part ; (ii) opérationnaliser un plan de formation en CEF/CDG-OP en fonction de besoins identifiés ; (avec appui FUPRO)
- Accès aux équipements : faire le recensement des modalités de gestion performante des équipements par les OP et favoriser leur documentation ; (avec appui FUPRO)

Renforcement interne de la FeNOMa

Renforcer la gouvernance administrative et financière et la capacité d'intervention de la FeNOMa par :

- L'appui financier à une équipe technique minimale - coordonnateur et assistant comptable au niveau central, un technicien spécialisé par UDP – et leurs moyens de fonctionnement (1 véhicule + 1 moto par technicien au niveau départemental, fonctionnement du bureau) ;
- La définition de la stratégie de la FeNOMa assortie d'une stratégie de mobilisation des ressources en vue de garantir la pertinence et la cohérence à court, moyen et long de ses actions ;
- Un appui institutionnel pour le renforcement des outils de gestion de la FeNOMa ;

²⁴ actions à conduire dans le cadre de la convention PADMAR

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation adapté aux besoins aussi bien des élus que du personnel technique d'appui.

Au Gouvernement/MAEP

- Accompagner les OP (de base et faitières) non encore enregistrées à la formalisation et à la mise en conformité avec la loi OHADA sur les Coopératives (DLROPEA décentralisés dans les DDAEP) ;
- Actualiser l'étude de faisabilité du PNDF Maraîchage vu les récentes grandes évolutions en termes de structuration des acteurs et de la volonté des acteurs des trois (3) familles à animer la vie filière.

Les recommandations dont l'exécution pourra se faire à moyen terme sont :

Au PADMAR :

- Accompagner la FeNOMa dans la collecte périodique des données d'actualisation des données sur ses membres afin qu'elle puisse s'en servir comme base à sa planification stratégique ;
- Envisager des actions d'envergure sur les spéculations prépondérantes (piment, tomates, grande morelle) pour booster l'économie de la filière ;
- Etablir des partenariats et synergies avec les acteurs majeurs de l'environnement intervenant sur le maraîchage : (i) les projets comme PROFI/FAFA de Enabel, DEFY-MAR, ACMA II, etc. ; (ii) les institutions de l'Etat et notamment les experts maraîchers des ATDA ; (iii) les acteurs clés identifiés sur l'aval des filières (en lien avec les projets d'entrepreneuriat de l'agro-alimentaire)
- Accompagner les OP dans la mise en place d'un dispositif technique d'accompagnement des membres (principalement logé au niveau des UCCM et au service des OP de base) tout en créant les conditions de sa pérennisation. Les TSM pourraient accompagner les UCCM dans l'objectif de se rendre indispensable auprès de ces faitières communales pour en devenir après projet les techniciens officiels, autre facteur de durabilité du projet

À la FeNOMa²⁵ (avec appui des autres OP faitières) :

Structuration de la FeNOMa

- Appui à la structuration des OP non membres via le mandat de la FUPRO sur le terrain (les UCP et les UDP) et les actions de sensibilisation et d'information de la FeNOMa via les UCCM ; (avec appui FUPRO)

Renforcement des services aux membres

- Intrants : Faire l'état des lieux des boutiques d'intrants maraîchers mises en place et gérées par les OP (notamment dans l'Atacora/Donga mais aussi dans le Mono /Couffo) afin d'identifier les déterminants pour leur développement (avec appui FUPRO)
- Organisation de la production et accès au marché : (i) accompagner les OP de base/UCCM dans le développement de stratégies de production orientées vers le marché ; (ii) organiser une visite d'échange sur l'approche des tables filières et des interprofessions fruits et légumes dans la sous-région et s'en inspirer pour développer des liens d'affaires entre les maraîchers, les transformateurs et les commerçants pour répondre aux défis de mise en marché (surtout collectif) des produits ; (iii) développer la dimension infrastructures marchandes au profit des gros sites et organisations de production.
- Formation /conseil agricole : (i) encourager les OP maraîchères à mettre en place un dispositif technique d'accompagnement des acteurs tout en créant les conditions de sa pérennisation ;
- Accès aux équipements : (i) collaborer avec la Recherche sur le développement d'équipements à moindre coût dans le maraîchage
- Transformation : Renforcer l'accompagnement sur le volet transformation ou favoriser la contractualisation entre OP de production et OP de transformation

²⁵ actions à conduire dans le cadre de la convention PADMAR

Renforcement interne de la FENOMA

- Stabiliser la structuration des acteurs au sein de la FeNOMa autour des taux de 75 à 80% ;
- Améliorer la représentativité à travers la poursuite du processus de structuration de ses membres aussi bien au niveau national que déconcentré ;
- Accompagner la mise en place d'une stratégie genre qui permette une meilleure représentation et participation des femmes au sein des différentes instances de prise de décision ; (appui ANAF)

A la FUPRO/PNOPPA

- Jouer un rôle charnière entre les maraîchers, les transformateurs et les commerçants pour asseoir un environnement d'affaires favorable à travers des renforcements capacités, des concertations
- Faciliter le dialogue politique sur les thématiques prioritaires de la filière en vue de faciliter l'accès des maraîchers aux d'intrants (engrais pesticides, etc.) spécifiques homologués mais aussi la production locale et la distribution des semences certifiées
- Accompagner la FeNOMa dans la mobilisation de ressources complémentaires pour renforcer la structuration et l'organisation des maraîchers hors zone PADMAR.

Au Gouvernement/MAEP

- Encourager la mise en place de coopératives et autres structures privées de production et de distribution d'intrants Bio.

6.4 Pistes pour l'opérationnalisation de ces recommandations

Afin d'opérationnaliser la mise en œuvre de ces recommandations, trois volets d'intervention sont prévues dans les prochaines semaines/prochains mois :

- Parmi les actions du PADMAR en appui à la FeNOMa, prioriser l'élaboration de son plan stratégique pluriannuel sur la base des résultats de la présente étude afin (i) d'avoir un cadre de référence pour l'ensemble de ses actions dans les années à venir, (ii) de réfléchir précisément à son offre de services économiques à ses membres et (iii) de rassembler les PTF et le Gouvernement autour de ce Plan commun pour la mobilisation de ressources en appui sur l'ensemble du pays
- Signer au plus vite la convention de financement PADMAR/PNOPPA 2019 qui inclut les activités permettant l'opérationnalisation de ces recommandations au regard des résultats de la présente étude (voire le plan d'actions en annexe 17)
- Contractualiser avec la consultante spécialiste des OP pour un accompagnement technique et stratégique du PADMAR dans le volet « Organisations de producteurs ».

CONCLUSION

Cette étude diagnostique des organisations de producteurs maraîchers au Bénin (avec un focus sur la zone d'intervention du PADMAR) est la première du genre conduite de façon aussi détaillée au Bénin. Elle révèle un niveau d'organisation des producteurs relativement important, une structuration au sein de la faitière des maraîchers, la FeNOMa, non négligeable, mais elle révèle surtout un niveau de fonctionnalité et de performance relativement faible de ces organisations en général. Les domaines où ces OP ont le plus de facilité est celui des « capacités stratégiques », c'est-à-dire la représentation, les liens avec leur environnement et leur compréhension des enjeux de la filière. Sur les deux autres domaines clés que sont l'organisation interne et offre de services aux membres, ces OP sont encore à la traîne avec des besoins énormes d'accompagnements qui se fassent d'une part dans la durée et d'autre part de façon structurée (dans le cadre de plans de renforcement de capacités complets et cohérents) en synergie avec les autres partenaires au développement.

Cette étude diagnostique a permis également de générer une base de données importante et inédite sur les OP maraîchères du Bénin qui fait partie intégrante des produits de cette étude. L'utilisation de ces données peut prendre diverses formes, notamment en fonction de l'angle d'analyse que l'on veut en faire : si l'analyse est conduite au niveau des communes et des départements, cela pourra donner des clés d'intervention pour la structuration de la FeNOMa qui s'organise à ces échelons territoriaux ; si on l'analyse par pôle de développement agricole, cela donnera des lignes d'action pour les ATDA qui sont maintenant installées au niveau de chaque pôle ; cela pourrait également constituer un important instrument de plaidoyer pour les OP et leurs réseaux afin de solliciter auprès du Gouvernement des appuis de ces ATDA adaptés à la réalité de l'organisation du maillon productif de la filière. Au niveau du PADMAR, cet outil pourra constituer un puissant instrument de suivi évaluation de la performance des OP accompagnées par le projet.

Il convient maintenant aux OP faitières de se mettre en action : la FUPRO pourra accompagner la FeNOMa à se structurer et la FeNOMa pourra se saisir de ces données pour mieux tailler son offre de services aux producteurs en fonctions des besoins. De son côté, le PADMAR trouvera dans ce rapport tous les conseils et secteurs de prédilection où ses appuis pourront apporter une véritable valeur ajoutée dans la filière, en particulier sur le maillon des producteurs, mais aussi pour un accompagnement durable aux faitières de paysans – FeNOMa et FUPRO en particulier, en vue d'asseoir la durabilité de ses interventions.

ANNEXES

Liste des Annexes

Annexe 1 : Liste des communes cibles du PADMAR	76
Annexe 2 : Compte rendu de la séance de cadrage du 31/10/2018	77
Annexe 3 : Synthèse des données de la Base des OP maraîchage	82
Annexe 4 : Présentation de l'outil quantitatif de collecte des données du DIP-OP	84
Annexe 5 : Présentation de l'outil qualitatif de collecte des données du DIP-OP	90
Annexe 6 : Liste des enquêteurs recrutés pour la collecte des données	94
Annexe 7 : Programme de l'atelier de formation des enquêteurs du 29/11/2018	95
Annexe 8 : Répartition des Communes et nombre d'OP par enquêteurs	96
Annexe 9 : Canevas du rapport des enquêteurs	

Annexe 1 : Liste des communes cibles du PADMAR

Département	Ouémé	Zou	Mono	Couffo	Plateau	Atlantique	Littoral	Total
Superficie km²	1281	5243	1605	2404	3264	3233	79	18109
Population	1 096 850	851 623	495 307	741 895	624 146	1 396 548	578 874	5885243
Communes ciblées	Bonou Adjohoun Dangbo Aguegues Porto-Novo Sèmè -kpodji	Djidja Cové Zagnanado Za-Kpota Zogbodomé Ouinhi	Grand Popo Athiémé Comé Lokossa	Klouékamné Lalo Dogbo	Kétou Adja- Ouéré Ifangny	Zê Tori-Bossito Ouidah Abomey- Calavi	Zone péri- urbaine de Cotonou	27

Annexe 2 : Compte rendu de la séance de cadrage du 31/10/2018

Etaient présents :

- FUPRO : Directeur exécutif Charles Gnangassi
- FUPRO : Responsable S&E et capitalisation Qawiyy Ahoundé
- ANAF : Victoire Loke
- PADMAR : Julie Billart Sogbossi
- Consultante OP : Fanny Grandval-Kindoho

Proposition d'ordre du jour

- 1) TDR de la mission : questions d'éclaircissement
- 2) Méthodologie de la conduite du DIP OP
- 3) Convention PADMAR-OP : propositions d'amélioration

1) TDR de la mission : questions d'éclaircissement

- Cible géographique de l'étude : il a été clarifié que l'étude devra porter sur l'ensemble du Bénin avec un focus sur les 7 départements du PADMAR, en particulier les 27 communes d'intervention. Ainsi la méthodologie proposera une approche différenciée dans ces 3 zones du pays : a) zone PADMAR, b) les 17 autres communes des 7 départements d'intervention du PADMAR et c) la zone hors PADMAR
- Cible des acteurs à diagnostiquer :
 - o il a été clarifié que contrairement à ce qui est inscrit dans les TDR, l'étude sera focalisée sur les organisations de producteurs et ne concernera pas les autres acteurs de la filière (ce pour quoi une autre étude est lancée) ;
 - o de plus la question de la quantification des producteurs maraîchers actifs mais non membres des OP s'est posée puisqu'il semblerait que c'est une grande majorité... comment l'étude pourrait permettre d'avoir une idée sur ce ratio ? il a été conclu que l'étude ne pourra pas quantifier l'ensemble des producteurs maraîchers du Bénin mais cette question sera à garder en tête.
- Pilotage de l'étude par les OP : la question a été posée par la RDFM/PADMAR de savoir quelle OP serait chef de file pour la conduite de l'étude ; la FUPRO était initialement responsabilisée sur cette activité à l'époque où le Plan d'activité de la Convention PADMAR-PNOPPA incluait cette activité. La FUPRO sera donc au pilotage de l'activité et les autres faitières (ANAF, FeNOMa, PNOPPA) seront étroitement associées.

Autres questions hors TDR mais amenée par la lecture des TDR

- Question de la structuration de producteurs au niveau national : le PADMAR n'a pas pour l'instant prévu de ressources pour accompagner la structuration des producteurs hors zone PADMAR or cela est nécessaire si l'on vise une interprofession ; il est entendu que la FUPRO cherchera des financements complémentaires pour accompagner cela ;
⇒ **si les recherches étaient infructueuses, la possibilité d'allouer des fonds à ce volet pourra être envisagé à la RMP du PADMAR ;**
- Question des TSM : il y a un travail fait par les TSM sur le terrain depuis des mois et certaines tâches semblent toucher à l'appui à la structuration des producteurs ;
⇒ **il est donc important que l'équipe en charge de l'étude (OP + Consultante) puisse avoir une séance avec l'ensemble des TSM pour mieux connaître leurs activités passées et en cours en appui à cette structuration.**

1) Méthodologie de la conduite du DIP OP

La méthodologie de conduite de l'étude a été discutée en séance et est résumée en Appendice de ce compte rendu ; cette appendice fait office de proposition technique officielle de l'équipe en charge de l'étude diagnostique ;

La feuille de route de conduite de l'étude (comprenant aussi les étapes clés pour la signature rapide de la convention **en rouge** – cf. chapitre suivant) est présentée ci-dessous :

Feuille de route

Etapes	Responsabilité	Deadline
Liste des activités + budget	OP	1/11 soir à Fanny
Révision de la convention	FG	2/11 au FIDA/PROCAR/PADMAR
CR/réunion	FG/OP	2/11 à tous
Transmission documentation PADMAR/contacts	PADMAR (RDFM)	2/11 à FG
Transmission documentation OP + contacts	ANAF, FUPRO(GEA), FeNOMa	2/11 à FG
Rencontre des partenaires pour collecte des données OP	FG	A partir du 5/11
Validation convention PADMAR-OP	FIDA/PADMAR (PROCAR)	Au plus tard le 6/11
Signature convention	PNOPPA/PADMAR (PROCAR)	7/11
Transmission DRF première tranche au PADMAR	PNOPPA	7/11
Transfert des fonds du PADMAR à la PNOPPA	Coordonnateur PROCAR/RAF	8/11
Validation de l'outil de collecte de données	Kawi/FG/RDFM	Partage à FG le 9/11 Commentaire 12/11 soir
Validation outil PADMAR	CP PADMAR	13/11
Réunion TSM	PADMAR (RURA Christian))	13/11
Pré-test de l'outil avec les enquêteurs	FUPRO, FG, enquêteurs	14/11
Conduite des enquêtes	OP/Enquêteurs	15/11 et ?? en fonction de l'échantillonnage
Traitement et analyse des données	OP/FG	Dès le 22/11
Séance de restitution des grandes tendances (PPT)	FG/OP/RDFM	12/12 au siège PROCAR
Rapport V1	FG/OP	10/01
Retour PADMAR sur le rapport	PADMAR/RDFM	14/01
Version finale rapport	FG/OP	18/01
Atelier validation de l'étude	OP	Semaine du 21/01

Convention PADMAR-OP : propositions d'amélioration

La consultante a fait les propositions d'amélioration suivantes sur la convention PADMAR/PNOPPA

- Aller vers une convention cadre pluriannuelle à laquelle serait annexée chaque année un PTBA/PNOPPA qui préciserait les activités prévues et les budgets assortis ; cette proposition doit permettre d'éviter les lourdeurs administratives au moment du renouvellement de la convention : cela ne pourra pas être fait cette année mais dès l'année prochaine si tout va bien ; la consultante proposera en annexe de l'étude un canevas de convention pluriannuel ;
- Préciser les modalités de paiements de la convention : actuellement il semblerait que les décaissements se feront sur TDR, activité par activité, avec à chaque fois des ANO requis au niveau du FIDA ; pour permettre de fluidifier la mise en œuvre des activités, il est proposé d'opter pour un décaissement en 3 tranches (cf. convention transmise parallèlement)

Appendice : Proposition technique pour la conduite de l'étude diagnostique des OP maraichère – Méthodologie

L'étude sera entièrement pilotée par les OP dans le cadre de la convention PADMAR/PNOPPA avec un appui technique de la consultante. Les différentes étapes méthodologiques qui seront suivies sont les suivantes

1) Identification des OP/acteurs organisés autour de la production maraichère

La première étape consiste à collecter l'ensemble des informations permettant d'avoir des listes des organisations de producteurs exerçant dans le maraîchage au Bénin, et en particulier (mais pas exclusivement) dans les 7 départements ciblés par le PADMAR ; pour cela, deux approches sont envisagées :

a) Revue documentaire/collecte de données du PADMAR et des OP

Les données suivantes seront transmises au plus vite à l'équipe :

Pour le PADMAR :

- Stratégie genre/jeunes
- Stratégie de ciblage et liste des 27 communes
- Base de données PADMAR des OP (coopératives, associations, informelles) déjà recensées par le projet
- Répertoire des OP collecté par le FTF
- Annexe du DCP/PADMAR sur la situation des OP maraîchage au moment de la formulation du projet
- Cahier des charges des TSM/FTF

Pour les OP :

- Données sur les membres de la FeNOMa
- Données sur les maraîchers du Réseau GEA
- Données sur les membres de ANAF exerçant dans le maraîchage

b) Rencontres avec des partenaires clés

Les partenaires suivants seront rencontrés afin de collecter leurs données sur les OP maraîchage :

- DLROPEA/DDAEP : Collecte des listes des coopératives enregistrées dans l'activité maraîchage
- FAEB/Synergie Paysanne/Réseau Jinunkun (pour les OP/associations spécialisées sur la production agro-écologique)
- PTF (DEFIMA à Lokossa, PROFI)
- Rencontre Table filière Mono/Couffo CTB à Lokossa
- DPP/MAEP : Etude nationale de développement de la filière maraîchage

Il s'agira de collecter les données existantes et les contacts sur les OP actives dans le maraîchage auprès de ces interlocuteurs.

Le produit de ces rencontres est une liste des OP maraîchage connues par l'équipe et qui servira de base à l'échantillonnage et la conduite du DIP.

2) Elaboration de l'outil de collecte (DIP)

Parallèlement à la phase de collecte des données, la mission travaillera à l'élaboration de l'outil de collecte qui sera utilisé pour conduire le DIP dans les OP de l'échantillon. Cet outil sera élaboré sur la base :

- Des outils internes aux OP

- Des outils collectés par la consultante dans d'autres pays (Guinée notamment)
L'outil sera finalement validé par le PADMAR

3) Conduite du DIP sur le terrain

a) Echantillonnage et identification des enquêteurs

Sur la base de la liste des OP maraîchage connues issue de la revue documentaire et des rencontres effectuées auprès des partenaires, et en fonction de l'ampleur numérique de cette liste, un échantillonnage approprié sera effectué (en théorie l'échantillonnage social requiert le 1/7 mais cela sera confirmé ou infirmé à l'issue la première étape)

Quoiqu'il en soit, l'échantillonnage sera différencié en fonction des zones géographiques

- zone PADMAR : sur la base des données du FTF/PADMAR, il s'agira de confirmer / apporter des approfondissements. Si possible, a priori toutes les organisations recensées seront diagnostiquées
- dans les 17 autres communes des 7 départements d'intervention du PADMAR : en fonction de la liste obtenue, un échantillonnage spécifique sera établi pour la conduite du DIP
- la zone hors PADMAR : compte tenu du temps limité, la collecte des données se fera sur un échantillon plus réduit en se concentrant sur les principales OP dans ces départements.

La FUPRO identifiera des enquêteurs ayant les compétences pour mener ce travail de collecte d'information ;

b) Réalisation du DIP

- Une séance préalable de formation et de test de l'outil de collecte des données sera organisée avec les enquêteurs : cela se déroulera au siège de la FUPRO avec l'ensemble des enquêteurs afin de bien cadrer leur mission
- Les enquêteurs se verront ensuite affecter des OP à diagnostiquer, sous la supervision aléatoire de salariés de la FUPRO
- La conduite des entretiens avec les OP se déroulera dans les locaux de chaque OP, en présence d'au moins 2 ou 3 membres du CA de l'OP + 3 ou 4 membres de l'OP (avec un minimum de participation de femmes et de jeunes)

c) Traitement et analyse des données

Au fur et à mesure de la conduite des DIP, l'équipe traitera les données dans un format informatique (tableau Excel) et l'analyse sera réalisée au fur et à mesure, avec l'appui de la consultante.

A l'issue de la collecte des données, une première séance intermédiaire de restitution des données de terrain sera organisée au PROCAR avant les fêtes de Noël

Suite à cela un rapport de l'étude sera produit, discuté avec le PADMAR puis finalisé et présenté en atelier de validation avant la fin janvier 2019 (voir feuille de route dans le CR)

Annexe 3 : Synthèse des données de la Base des OP maraîchage

			Base de données initiale des OP					
Zone	Département	Commune	OP de base	OP de base suscitées par PADMAR	UCCM	UDM / URM	Total	%
1	Littoral	Cotonou	21	2	1	1	25	
	Littoral	sous total (1C)	21	2	1	1	25	
	Atlantique	Abomey Calavi	15	7	1	0	23	
		Tori Bossito	8	4	1	0	13	
		Ouidah	13	17	0	0	30	
		Zè	15	1	1	0	17	
	Atlantique	sous total (4C)	51	29	3	0	83	
	Ouémé	Bonou	16	2	1	0	19	
		Adjohoun	12	25	1	0	38	
		Dangbo	15	30	1	0	46	
		Aguégués	6	8	1	0	15	
		Porto Novo	29	4	1	0	34	
		Seme Podji	16	0	1	0	17	
	Ouémé	sous total (6C)	94	69	6	0	169	
	Plateau	Ketou	1	7	0	0	8	
		Adja-Ouéré	1	8	1	0	10	
		Ifangni	7	3	1	0	11	
	Plateau	sous total (3C)	9	18	2	0	29	
	Mono	Grand Popo	32	6	1	0	39	
		Athiémé	21	14	1	0	36	
		Comé	22	3	1	0	26	
		Lokossa	13	12	1	1	27	
	Mono	sous total (4C)	88	35	4	1	128	
	Couffo	Klouékanmé	16	2	1	0	19	
		Lalo	10	3	1	0	14	
		Dogbo	16	2	1	1	20	
	Couffo	sous total (3C)	42	7	3	1	53	
	Zou	Djidja	2	3	0	0	5	
		Covè	5	8	0	0	13	
		Zagnanado	6	10	0	0	16	
		Za-Kpota	2	10	0	0	12	
	Zogbodomey	5	6	1	0	12		
	Ouinhi	6	10	0	0	16		
Zou	sous total (6C)	26	47	1	0	74		
	TOTAL ZONE 1 (27C)	331	207	20	3	561	80%	
2	Mono	Houéyogbé	8	0	1	0	8	

		Bopa	6	0	1	0	6	
	Couffo	Aplahoué	6	0	1	0	6	
		Djakotomey	7	0	1	0	7	
		Toviklin	6	0	1	0	6	
		TOTAL ZONE 2 (5C)	28	0	5	0	33	5%
3	Atakora et Donga	sous total AD	94	0	13	1	108	
		TOTAL ZONE 3 (13C)	94	0	13	1	108	15%
		FENOMA				1	1	
		GRAND TOTAL (45C)	453	207	38	5	703	100%

<p>A11-L'OP dispose-t-elle d'un gérant/de techniciens ? 1-Oui 2-Non /</p> <p>A12-Si oui combien</p> <p>A13-Précisez le nombre de Femmes/Jeunes</p> <p>A14-Ils sont financés sur quelles ressources ? _____</p> <p>Sources de financement de l'OP :</p> <p>A15-Institution financière (précisez le(s) nom(s) et encours de crédit)</p> <table border="1" data-bbox="328 461 1062 645"> <thead> <tr> <th data-bbox="328 461 663 551">Nom</th> <th data-bbox="663 461 1062 551">Montant du crédit (en FCFA)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="328 551 663 595"> </td> <td data-bbox="663 551 1062 595"> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="328 595 663 640"> </td> <td data-bbox="663 595 1062 640"> </td> </tr> </tbody> </table> <p>A16-Partenaires en cours²⁸ : Votre groupement/coopérative/Union bénéficie-t-elle d'appuis de partenaires ? 1-Oui, 2-Non</p> <p>A17-Si oui lesquels ?</p> <p>1-projets (préciser le nom du projet) : _____</p> <p>2-publics (préciser : ATDA, INRAB, etc.) : _____</p> <p>3-privés (préciser : IMF, commerçants, etc.) : _____</p> <p>A18-Cotisations 1-Oui 2-Non</p> <p>A19-Autres (précisez) :</p> <p>Affiliation OP faitière / Partenariats</p> <p>A20-Votre groupement/coopérative ou union est-elle membre d'une (ou plusieurs) OP faitière(s) ?</p> <p>1. Oui 2. Non</p> <p>A21-Si oui laquelle/lesquelles ? _____</p> <p>A22-Si non pourquoi ? _____</p>	Nom	Montant du crédit (en FCFA)					<p>A11/___/</p> <p>A12/___/</p> <p>A13/___/___/</p> <p>A16/___/</p> <p>A17/___/___/___/</p> <p>A18/___/</p> <p>A20/___/</p>
Nom	Montant du crédit (en FCFA)						
<p>B. STATUT DE MEMBRE et CARACTERISTIQUE DES MEMBRES / ELUS</p> <p>B1-Comment devient-on membre de votre OP ?</p> <p>1-demande d'adhésion et payer sa part sociale, 2- payer sa part sociale et avoir une carte de membre 3- autre (préciser)</p> <p>B2-Comment perd-t-on la qualité de membre ?</p> <p>1-démission, 2-autre (préciser)</p> <p>Quel est le montant</p> <p>B3-des droits d'adhésion ?</p> <p>B4-de la part sociale ?</p> <p>B5-de la cotisation annuelle ?</p> <p>B6-Quel est le pourcentage de membres à jour vis-à-vis des cotisations pour la dernière campagne ?</p> <p>B7-Quelle est la superficie moyenne (ha) exploitée par membre ?</p> <p>B8-Les membres produisent-ils :</p> <p>1-Individuellement sur des parcelles géographiquement dispersées ?</p> <p>2-en exploitant des sections d'une grande parcelle commune qu'ils louent ?</p> <p>3-en exploitant des sections d'une parcelle commune qui appartient à l'OP ?</p> <p>B9-Quelle est la distance maximale (en km) entre les parcelles des 2 membres les plus éloignés ?</p>	<p>B1/___/</p> <p>B2/___/</p> <p>B3/_____/</p> <p>B4/_____/</p> <p>B5/_____/</p> <p>B6/_____/</p> <p>B7/___/</p> <p>B8/___/___/</p> <p>B9/_____/</p>						

²⁸ bien s'assurer d'avoir la réponse à la question « à ce jours bénéficiez-vous d'appuis du PADMAR ? si oui de quelle nature » ?

II. Informations sur la gouvernance, la planification

C. DOCUMENT JURIDIQUE ET ORGANE MIS EN PLACE					
C1-L'OP dispose-t-elle d'un plan annuel d'activités /plan d'affaires ? 1. Oui 2. Non					C1/___/
D. FONCTIONNEMENT/ORGANISATION REUNIONS STATUTAIRES					
D1-Quelles sont les réunions statutaires de l'OP, leur fréquence de tenue et le niveau de participation en 2017 et 2018 (remplir le tableau)					
Réunions statutaires de l'OP	Nombre de membres (femmes/jeunes)	Fréquence de tenue officielle	Nombre réunions en 2017/2018	Effectif moyens des participants en 2017/2018	
AG	__ (___/___)	___/an	___/___	___/___	
CA	__ (___/___)	___/an	___/___	___/___	
Comité de contrôle	__ (___/___)	___/an	___/___	___/___	
Autre	__ (___/___)		___/___	___/___	
D2-Quels sont les moyens d'information des membres pour la tenue des réunions statutaires, notamment les AG ?					D2/___/___/___/
1- Téléphone, 2 - Crieur public 3 - radio, 4 – autres (préciser)					
D3-Quel est le mode de Conservation des décisions prise lors des AG ?					D3/___/
1-Cahier ou registre de PV, 2-Cahier de note du rapporteur, 3-cahier de note des membres					
E. DOCUMENT DE GESTION/GOUVERNANCE DISPONIBLES ET TENUE					
<i>(checklist)</i>					
E1-Carte de membre ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					1. /___/
E2-Registre des membres ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					2. /___/
E3-Statuts de l'OP ? 1 - Existe 2 -N'existe pas					3. /___/
E4-Règlement intérieur de l'OP ? 1 - Existe 2 -N'existe pas					4. /___/
E5-Preuve du statut officiel de l'OP ? 1 - Existe, 2 -N'existe pas					5. /___/
E6-Registre des PV/AG ? 1 - Existe et a jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					6. /___/
E7-Registre des PV/CA ? 1 - Existe et a jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					7. /___/
E8-Registre des PV/CC ? 1 - Existe et a jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					8. /___/
E9-Courrier arrivé ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					9. /___/
E10-Courrier départ ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					10. /___/
E11-Registre de paiement des cotisations ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					11. /___/
E12Cahier ou livre de caisse ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					12. /___/
E13-Cahier de visite de la Coopérative /de l'OP ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					13. /___/
E14-Cahier de transmission de courrier ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					14. /___/
E15-Cahier de visite du Conseiller agricole ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					15. /___/
E16-Livre de banque ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					16. /___/
E17-Facteur ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					17. /___/
E18-Fiche de stock ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					18. /___/
E19-Reçu de versement ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					19. /___/
E20-Cahier d'inventaire ? 1 - Existe et à jour, 2 Existe pas à jour, 3 -N'existe pas					20. /___/

III. Services de l'OP aux membres

<p>F. TYPES DE SERVICES OFFERTS PAR L'OP Quels sont les services collectifs que l'OP propose aux membres : F1-Accès aux semences : Oui/Non F2-Accès aux engrais minéraux : Oui/Non F3-Accès aux engrais organiques : Oui/Non F4-Accès aux pesticides/herbicides : Oui/Non F5-Accès aux aménagements : Oui/Non F6-Accès aux équipements : Oui/Non F7-Facilitation de l'accès au crédit pour les membres : Oui/Non F8-Accès au conseil/aux formations techniques : Oui/Non F9-Organisations de la production ET Vente groupée des produits : Oui/Non F10-Transformations des produits des membres : Oui/Non F11-Autres ? _____</p> <p>En fonction des services rendus, se rendre aux sections ci-dessous correspondantes</p>	1 /___/ 2 /___/ 3 /___/ 4 /___/ 5 /___/ 6 /___/ 7 /___/ 8 /___/ 9 /___/ 10 /___/ 11 /___/
<p>G. ACCES AUX INTRANTS G1-Quels sont les intrants que votre OP apporte à ses membres ? <i>1-semences, 2-engrais minéraux, 3-engrais organiques, 4-pesticides/herbicides</i> G2-Comment sont recensés les besoins en intrants ? <i>1-Ag ou réunion d'expression des besoins, 2-individuellement, 3-pas d'expression de besoin, 4-autre (préciser)</i> G3-Comment se fait l'acquisition des intrants par l'OP ? <i>1-structure privées de distribution agréées, 1-structure public et para-public 2-marché informel, 3-projet/programme, 4-mécanisme paysan, 5-autre (préciser)</i> G4-Comment se fait la distribution des intrants ? <i>1-besoin exprimé, 2-engagement de production, 3-autre (préciser)</i> G5-Comment se fait la récupération du crédit intrant si octroyé ? <i>1-prélèvement à la source, 2-paiement par libre consentement, 3-autre (préciser)</i> G6-Comment les producteurs sont-ils payés ? <i>1-immédiatement après chaque opération de commercialisation ; 2-trois mois après chaque opération de commercialisation ; 3-pas de mécanisme fixe</i> G7-Quel est la date de la dernière AG d'expression des besoins (mois/Année) ? G8-Quel est l'effectif des producteurs présents à la dernière AG d'expression des besoins en intrants ?</p>	G1/___/___/___/___/ G2/___/ G3/___/ G4/___/ G5/___/ G6/___/ G7___/_____ G8/___/
<p>H. ACCES AUX AMENAGEMENTS H1-Est-ce que votre OP facilite l'accès aux aménagements hydroagricoles pour les membres ? 1 : 1. Oui 2. Non H2-Si oui quels types d'aménagements ? 1- Sommaires, 2- définitifs H3-Quelle est la contribution requise des producteurs aux coûts de ces aménagements</p>	H1/___/ H2/___/___/ H3/_____/
<p>I. ACCES AUX EQUIPEMENTS I1-Est-ce que votre OP a des équipements productifs/post-récolte ? 1-Oui 2-Non I2-Si oui lesquels : <i>1-Groupe électrogène 2-Système d'irrigation 3-Motopompes 4-Système solaire 5-Magasins 6-Bascule 7-Peson</i> I3-Autres équipements ? _____</p>	I1/___/ I2/___/___/___/___/ ___/___/___/
<p>J. ACCES AU CREDIT J1-Est-ce que votre OP a accès au crédit ? 1-Oui 2-Non</p>	J1/___/

<p>Si oui :</p> <p>J2-Quelle IMF ? _____</p> <p>J3-Quel type de crédit ? <i>1-campagne, 2-moyen termes, 3-autre</i></p> <p>J4-A quelles conditions ?</p> <table border="1" data-bbox="193 338 1150 416"> <thead> <tr> <th>Taux</th> <th>Différé</th> <th>Garantie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table> <p>J5-Est-ce que la date d'échéance de vos crédits est dépassée ? 1-Oui 2-Non</p> <p>J6-Quel est le ratio d'endettement de la coopérative ?</p>	Taux	Différé	Garantie				<p>J3/___/</p> <p>J5/___/</p> <p>J6/___/</p>
Taux	Différé	Garantie					
<p>K. FORMATION ET CONSEIL AGRICOLE</p> <p>K1-Combien de formation sont organisées à l'intention des membres au cours de la dernière campagne agricole ?</p> <p>K2-Lister trois principales thématiques et le nombre de producteurs formés dont les femmes et les jeunes (F/J)</p> <p>T1 _____ Nbre formés _____ (/___/___/)</p> <p>T2 _____ Nbre formés _____ (/___/___/)</p> <p>T3 _____ Nbre formés _____ (/___/___/)</p> <p>K3-Combien de formation avez-vous bénéficié de vos partenaires/faïtières au cours de la dernière campagne agricole ?</p> <p>K4-lister trois principales thématiques et le nombre de producteurs formés dont le nombre de femmes et de jeunes (F/J))</p> <p>T1 _____ Nbre formés _____ (/___/___/)</p> <p>T2 _____ Nbre formés _____ (/___/___/)</p> <p>T3 _____ Nbre formés _____ (/___/___/)</p> <p>K5-Combien y a-t-il de membres ayant suivi le conseil de gestion ? (<i>CEF dans le cas des coopératives/groupement et CdG OP dans le cas des unions communales, départementales et la FeNOMa</i>)</p> <p>K6-Combien d'élus ont suivi la formation sur le CdG OP ?</p> <p>K7-Si oui, qui a financé ? _____</p> <p>K8-Y-a-t-il un programme de formation ou de conseil de gestion en cours ? 1 oui ; 2 Non</p> <p>K9-Si oui, qui a financé ? _____</p>	<p>K1/_____/</p> <p>K3/_____/</p> <p>K5/_____/</p> <p>K6/___/</p> <p>K8/___/</p>						

<p>L. ORGANISATION DE LA PRODUCTION MARAICHERE & MISE EN MARCHÉ Ces 2 lots de questions portent sur les 2 derniers cycles de production (C1 et C2)</p> <p>L1-Nombre de producteurs prévus C1/C2 ? (Total/Femmes/Jeunes) L2-Superficie prévue C1/C2 (Ha) ? L3-Rendement prévu principale spéculation C1/C2 (T/Ha) ? L4-Production prévue principale spéculation C1/C2 (T) L5-Nombre de producteurs effectifs C1/C2 (Total/Femmes/Jeunes) L6-Superficie réalisée C1/C2 (Ha) L7-Rendement réalisée principale spéculation C1/C2 (T/Ha) L8-Production réalisée principale spéculation C1/C2 (T) L9-Comment s'organise la planification de la production ? 1- groupée (AG, etc.), 2- individuelle 3-autres (préciser) _____ L10-Comment s'organise la commercialisation des produits maraichers (préciser les modes de commercialisation des produits maraichers sur les 2 derniers cycles de production) 1-vente groupée, 2-vente individuelle 3-autres (préciser) _____ L11-Quelle est le nombre de nouveaux marchés obtenus pour les 2 derniers cycles de production ? L12-Est-ce que l'OP a des moyens de déplacement ? 1-Oui, 2-Non Si oui spécifiez : 1- moto, 2- tricycle L13-Autre (préciser) _____ L14-Est-ce que l'OP a accès aux informations sur les marchés notamment les prix ? 1-Oui, 2- Non L15-Si oui par quel canal ? _____</p>	<p>L1/___/___/___/ L2/_____/_____ L3/___/___/_____ L4/_____/_____ L5/___/___/___/ L6/_____/_____ L7/___/___/_____ L8/_____/_____ L9/___/_____ L10/___/_____ L11/___/_____ L12/___/_____ L14/___/_____</p>
--	---

<p>M. TRANSFORMATION DES PRODUITS</p> <p>M1-Avez-vous des équipements de transformation /d'emballage des produits pour les produits des membres ? 1-Oui, 2-Non M2-Si oui remplissez le tableau</p> <table border="1" data-bbox="145 1422 1204 1579"> <thead> <tr> <th>Type de produit transformé</th> <th>Volumes transformés /mois</th> <th>Equipement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table> <p>M3-Disposez-vous d'emballages pour vos produits et d'équipements associés ? 1-Oui, 2-Non M4-Si oui, Précisez _____</p>	Type de produit transformé	Volumes transformés /mois	Equipement							<p>M1/___/_____ M3/___/_____</p>
Type de produit transformé	Volumes transformés /mois	Equipement								

<p>N. ACTIVITES SPECIFIQUES JEUNES/FEMMES/ENVIRONNEMENT</p> <p>Est-ce que votre OP a des activités spécifiques en faveur :</p> <p>N1-Des femmes Précisez _____ N2-Des jeunes Précisez _____ N3-De la protection de l'environnement Précisez _____</p>	
--	--

Annexe 5 : Présentation de l’outil qualitatif de collecte des données du DIP-OP

**DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL PARTICIPATIF /PADMAR
ENQUETE QUALITATIVE/ GUIDE AUTO-EVALUATION COOPERATIVE/GROUPEMENT**

<p>IDENTIFICATION COOPERATIVE/GROUPEMENT</p> <p>Département</p> <p>Commune</p> <p>Dénomination Coopérative/groupement.....</p> <p>Année de création</p> <p>Numéro enregistrement : ...</p> <p>Nom du Responsable.....</p> <p>Sexe Responsable : 1= M 2= F.....</p> <p>N° de téléphone</p> <p>Spéculation principale :</p>	<p> / / /</p> <p> / /</p> <p> / / /</p> <p> / / / /</p> <p> / / / / / / / / / / / / / / / /</p> <p> / / /</p> <p> / /</p> <p> / / / / / / / / / /</p>
<p>CONTROLE</p> <p>Nom et Prénom de l'enquêteur.....</p> <p>N° de téléphone:</p> <p>Date Auto-évaluation: .../ / / / / / / / / /</p>	<p> / / / / / / / / / / /</p> <p> / / / / / / / / / / /</p> <p> / / / / / / / / / / /</p>

Domaine	Sous-domaines	N°	Critères	Questions d'évaluation	SCORE			NOTE	
					Non (1 ou +)	Oui, mais (2 ou ++)	Oui (3 ou +++)	1,53	
Organisation interne (capacités organisationnelles)	La gouvernance	A.1	La représentation de toutes les catégories de membres dans les structures dirigeantes	Tous les membres notamment les femmes, sont -elles représentées dans les structures dirigeantes ?	Les femmes sont absentes des structures dirigeantes	il y a une femme dans les structures dirigeantes	Il y a plusieurs femmes dans les structures dirigeantes		
		A.2	Le partage de la gestion de la coopérative par les dirigeants élus	La gestion de la coopérative est -elle partagée par les dirigeants ?	Un seul élu s'occupe de la gestion	Quelques membres s'occupent de la gestion mais aucune femme, les documents de gestion sont tenus par un seul élu	Tous les membres élus dont au moins une femme se partagent la gestion. La tenue des documents de gestion est partagée entre les élus		
		A.3	La maîtrise des Statuts et règlements intérieurs par les élus	Les dirigeants maîtrisent-ils le Statut et le Règlements Intérieurs de la Coopérative ?	Les dirigeants quand ils prennent des décisions ne se réfèrent jamais aux SRI	Les dirigeants quand ils prennent des décisions se réfèrent quelques fois aux SRI	Les dirigeants quand ils prennent des décisions se réfèrent toujours aux SRI		
		A.4	La connaissance et la maîtrise de leurs postes et rôles par les dirigeants élus	Les dirigeants connaissent-ils et maîtrisent leurs postes et rôles?	La plupart des membres ne connaissent ni leurs postes ni leurs rôles	La plupart des membres connaissent leurs postes mais ils ne jouent pas leurs rôles	Chaque membre connaît bien son poste et joue correctement son rôle		
		A.5	La tenue des réunions statutaires de la coopérative et la participation active des membres aux réunions	Les réunions statutaires sont-elles tenues et les membres participent-ils activement?	Il y a moins de AG ordinaires dans l'année et moins de la moitié des membres participe	Il y a au moins deux AG ordinaires dans l'année et au moins la moitié des membres participe mais les femmes ne participent pas.	Il y a au moins quatre AG dans l'année et plus de la moitié des membres participent, les femmes participent pleinement		
		A.6	La collaboration entre la structure de supervision et des élus dans les prises de décisions	Les décisions importantes dans la coopérative sont-elles prises par les élus ?	Ce sont les décisions prises par les structures de supervision qui sont toujours retenues	Quand ils ne sont pas d'accord quelques fois, ce sont les positions défendues par les membres de la coopérative qui sont appliquées	Les décisions appliquées sont toujours celles avec qui les membres et les élus sont d'accord		
	Note moyenne gouvernance								
	La gestion des ressources	B1	L'existence et la tenue des documents financiers des activités économiques selon les procédures	Les documents financiers et de gestion des activités économiques (intrants, commercialisation) de la coopérative existent-ils et sont bien tenus?	Les documents de gestion financière et économique sont absents	Les documents de gestion financière et économique (intrants, commercialisation) sont présents mais ils sont pas correctement tenus	Les documents de gestion financière et économique sont présents et ils sont correctement tenus		
B.2		La mobilisation des ressources financières internes par la coopérative	La coopérative mobilise-t-elle des ressources financières internes?	Les seules sources de revenus internes sont les droits d'adhésion, les parts sociales	Les sources de revenus internes les droits d'adhésion, les parts sociales et les cotisations spéciales	Les sources de revenus internes les droits d'adhésion, les parts sociales et les cotisations spéciales, les frais de prestations et autres prélèvements			

Domaine	Sous-domaines	N°	Critères	Questions d'évaluation	SCORE			NOTE
					Non (1 ou +)	Oui, mais (2 ou ++)	Oui (3 ou +++)	
		B.3	L'alphabétisation des dirigeants élus	Les dirigeants de la coopérative sont-ils alphabétisés?	Moins du quart des dirigeants est alphabétisé	Au moins la moitié des dirigeants est alphabétisé	Plus de la moitié des dirigeants est alphabétisé	
		B.4	La capacité de tenu des documents financiers et comptables, de gestion des intrants et de la commercialisation par les dirigeants élus	Les dirigeants de la coopératives sont-ils capables de tenir les documents financiers et comptable, de gestion des intrants et de la commercialisation ?	Les dirigeants ne sont pas capables de tenir les documents	Les dirigeants sont capables de tenir quelques documents. Le reste est tenu par l'AAGC	Les dirigeants sont capables de tenir tous les documents et en tirent les conclusions	
		B.5	L'existence des infrastructures et équipements suffisants de la coopérative	Les infrastructures et équipements (de gestion des intrants et de la commercialisation) existent -ils en nombre suffisants ?	La coopérative ne dispose ni de magasin de stockage des intrants, ni des équipements de commercialisation (bascales, toiles d'achats)	La coopérative dispose des équipements, mais ils sont insuffisants par rapport aux besoins	La coopérative dispose d'équipements suffisant pour ses besoins	
Note moyenne gestion des ressources								
Services fournis aux membres (capacités techniques)	La gestion des crédits	C.1	La capacité des dirigeants élus à analyser des demandes de crédits (intrants, campagne, labour)	Les dirigeants élus de la coopérative sont-ils capables d'analyser les demandes de crédits des membres ?	Les demandes de crédit des adhérents sont validées sans analyse préalable par les dirigeants	Les demandes de crédit des adhérents sont validées après une analyse préalable par les dirigeants	Les demandes de crédit des adhérents sont validées après une analyse préalable par les dirigeants, elles sont parfois rejetées	
		C.2	L'information des membres de la coopérative de leur dette	Les membres de la coopérative sont-ils capables d'évaluer eux-mêmes leur dette?	Les membres de la coopérative ne sont pas informés de leur dette.	Les membres de la coopérative ne détiennent aucun document leur permettant d'évaluer eux-mêmes leur dette, ils sont informés au cours d'une AG	Les membres de la coopérative détiennent tous les documents leur permettant d'évaluer leur dette et le point est fait en AG	
		C.3	Le recouvrement par la coopérative des crédits auprès des adhérents	La coopérative recouvre-t-elle les crédits auprès de ses adhérents ?	Il y a des impayés externes (vis-à-vis des fournisseurs de crédits)	Il n'y a pas d'impayés externe, mais il y a des impayés internes (entre membres)	Il n'y a ni impayés externes, ni impayés internes	
	L'approvisionnement en intrants	D.1	La participation des membres à l'expression des besoins en intrants	Les prévisions de consommations d'intrants tiennent-ils compte des besoins exprimés par les membres ?	Les prévisions de consommations d'intrants ne sont pas en adéquation avec les besoins réels des membres	Les prévisions de consommations sont en adéquation avec les besoins, mais sont déterminés par les élus et/ou l'AAGC et ne se basent pas sur les besoins exprimés	Les prévisions de consommations sont basées sur les besoins directement exprimées par les membres en AG	
		D.2	L'approvisionnement à temps des membres en semence	La coopérative fournit-elle à temps des semences à ses adhérents ?	Il y a un manque de semences	Il y a des semences mais la livraison à temps pose problème	il y a des semences et elles sont livrées à temps	

Domaine	Sous-domaines	N°	Critères	Questions d'évaluation	SCORE			NOTE	
					Non (1 ou +)	Oui, mais (2 ou ++)	Oui (3 ou +++)		
		D.3	L'approvisionnement à temps des membres en engrais	La coopérative fournit-elle à temps des engrais en quantité suffisante à ses membres ?	Il y a un manque d'engrais et la coopérative n'entreprend aucune action	Il y a de l'engrais en quantité suffisante mais la qualité et la livraison à temps posent problème	il y a de l'engrais en quantité suffisante et il est livré à temps		
		D.4	L'approvisionnement à temps des membres en produits phytosanitaires	La coopérative fournit-elle à temps des produits phytosanitaires en quantité suffisante à ses membres ?	Il y a un manque de produits phytosanitaires et la coopérative n'entreprend aucune action	Il y a des produits phytosanitaires en quantité suffisante mais la qualité et la livraison à temps posent problème	il y a des produits phytosanitaires en quantité suffisante et ils sont livrés à temps		
	Note moyenne approvisionnement en intrants								
	La commercialisation	E.1	La commercialisation à temps des productions maraichères	La coopérative organise-t-elle à temps la commercialisation des productions maraichères de ses membres	La commercialisation est organisée avec beaucoup de retard	La commercialisation est organisée en retard mais toute la production des membres est vendue	La commercialisation est organisée à temps et toute la production est vendue à temps		
		E.2	La quantité et la qualité des produits maraichers commercialisés	Les quantités et la qualité des produits maraichers sont-elles conformes aux besoins du marché?	Il y a des demandes non satisfaites et une partie des produits maraichers commercialisée est de piètre qualité	Il n'y a pas de demandes non satisfaites mais une partie des produits maraichers commercialisée est de piètre qualité	Il n'y a ni demande non satisfaites ni de produits maraichers commercialisés de piètre qualité		
		E.3	Le paiement des producteurs	Tous les producteurs qui ne sont pas en impayés sont-ils payés ?	Il y a des producteurs qui ne sont pas en impayés non payés	Tous les producteurs qui ne sont pas en impayés sont payés mais pas à temps	Tous les producteurs qui ne sont pas en impayés sont payés et à temps		
	Note moyenne commercialisation								
	capacités stratégiques	La représentation et la défense des intérêts des membres	F.1	La représentation des membres à des rencontres avec les autres acteurs	La coopérative représente-t-elle valablement ses membres aux rencontres avec les autres acteurs ?	La coopérative participe aux rencontres avec les autres acteurs mais ne défend pas les intérêts de ses membres	La coopérative participe aux rencontres défend les intérêts de ses membres mais ne rend pas compte aux membres	La coopérative participe aux rencontres défend les intérêts de ses membres et rend compte aux membres	
		La maîtrise de la filière par les membres	G.1	La diffusion des informations techniques et les informations concernant la filière	La coopérative diffuse-t-elle aux membres à temps les informations techniques et celles concernant la filière (prix, décisions prises, etc.)?	La coopérative ne diffuse pas les informations techniques et celles sur la filière aux membres	La coopérative diffuse quelques informations aux membres mais pas à temps	La coopérative diffuse les informations et à temps	
		La diversification	H.1	L'appui aux autres spéculations autres que les produits maraichers	La coopérative s'intéresse-t-elle aux spéculations pratiquées par les membres?	La coopérative ne s'intéresse pas aux autres spéculations pratiquées par les membres	La coopérative s'intéresse mais n'a mis en place aucun service/appui aux autres spéculations	La coopérative s'intéresse et a mis en place quelques services	

Annexe 6 : Liste des enquêteurs recrutés pour la collecte des données

N°	Nom	Prénom	Sexe	Fonction - Structure	Contact (WhatsApp)	Email
1	DJOSSOU	Boris	M	AC/FUPRO	94380942	
2	DJAGO	Victorine	F	AC/FUPRO	96176479	victorinediago@yahoo.fr
3	BINAZON	Stanislas	M	AC/FUPRO	65912145	binazonstanislas@gmail.com
4	AGAZOUNON	Aurette	F	AC/FUPRO	66936058	
5	DOSSOU-YOVO VIGAN	Thierry Comlan	M	AC/FUPRO	97285307	dythierry1@yahoo.fr
6	TONOU	Thomas	M	AC/FUPRO	96098008	cipecbeninbis@gmail.fr
7	NOUDAMADJO (09)	Anique	F	AC/FUPRO	97465666	anniglove@yahoo.fr
8	AGBOTA	Euphrème	M	AC/FUPRO	97046107	Agbeuph83@gmail.com
9	DJOSSOU	Odilon	M	AC/FUPRO	96793448	
10	AHIKPO	Bernadette	F	AC/FUPRO	95099673	bernadetteahikpo@yahoo.fr
11	SOKENOU	David	M	AC/FUPRO	97276413	
12	AVOCEFOHOUN(12)	Sévérin	M	AC/FUPRO	97226157	Severinoavoce86@gmail.com
13	GNANGASSI (10)	Eric	M	AC/FUPRO	96240489	
14	HOUENON	Gaétan	M	AC/FUPRO	97391627	
15	ABOKOUNDJO	Lazard	M	AC/FUPRO	97514295	Abokoundiol84@gmail.com
16	ASSOGBA TOKPO	Nadine	F	AC/FUPRO	97098663	nadinetokpo@gmail.com
17	ANANOU	Dénis	M	AC/FUPRO	95314542	ananoud@rocketmail.com
18	AMOUSSOUVI	Marthe	F	AC/FUPRO	61252335	
19	AHOUANDJINO	Gabriel A.	M	AC/FUPRO	61370363	gabijessouqnon@gmail.com
20	SOSSOU	Lydien	M	AC/FUPRO	95587828	socoly@live.fr
21	TOUNDJI	Charles	M	AC/FUPRO	97336307	
22	ZIBO	Alain	M	AC/FUPRO	97329170	zibolaincodio@gmail.com
23	DOHOUN	Glawdys A.	F	AC/FUPRO	96577743/95826836	Glawdysdohou@gmail.com
24	CAKPO	Didace	M	AC/FUPRO	97012367	
25	CODJIA	Rolande	F	AC/FUPRO	94109825/66378868	CODJIARolandem@yahoo.fr
26	BENUAH	Sonia	F	AC/FUPRO	97826370	
27	AMALY	T. Valentin	M	AC/FUPRO	95546874	
28	HOUNMENO	Hugues	M	AC/FUPRO	67327088	hounmenouhugues@yahoo.fr
29	TOSSOU	Emile (12)	M	AC/FUPRO	95804496	tossen78@yahoo.fr
30	KANOSSOU	Chantal	F	AC/FUPRO	66671458	
31	HINVI	Lydie	F	AC/FUPRO	62090098	
32	DOSSOU	Gisèle	F	AC/FUPRO	66141187	
33	SIMICLAH	Elodie	F	AC/FUPRO	97325182	simiclelodie@yahoo.fr
34	ZANNOU	Karl	M	AC/FUPRO	97897062	karlzannou@yahoo.fr / kazahs16@gmail.com
35	AGBEGNINO	Isidore	M	AC/FUPRO	96161467/61949865	
36	BIBI	Clément	M	AC/FUPRO	97402891	bibiclement80@yahoo.fr / bibiclement80@gmail.com

Annexe 7 : Programme de l'atelier de formation des enquêteurs du 29/11/2018

Horaire	Activité	Contenu	Responsable
08h30-09h00	Arrivée et installation	Installation des participants	FUPRO
0900-09h05	Ouverture officielle	Ouvrir officiellement l'atelier	CDSEC/PADMAR
09h05-09h15	Mise en route atelier	Présentation des participants, Présentation des TDR, Recueil des attentes des participants et désignation des rapporteurs	CDSEC
09H15-09H25	Communication 1: Rappel du Contexte de l'étude et méthodologie	Rappeler le contexte, les objectifs de l'étude Préciser la démarche méthodologique (Zone PADMAR/zone non PADMAR, etc.	FANNY/CDSEC
09H25-10H00	Jeux de rôles	10 min pour parcourir les deux outils et 25 min pour simuler l'administration des outils	Participant
10h00-10h15	Pause-café		
10h15-11h15	Communication 2 : Présentation des outils et échange débats	Il s'agira de présenter les différents outils devant servir de canal pour la collecte des données, la démarche de conduite de la collecte des données	CDSEC
	Présentation du PADMAR		FTFM/PADMAR
11h15-11h20	Présentation conditions de l'enquête et logistique	Durée totale, répartition des agents enquêteurs, objectifs attendus de chacun en termes d'OP à enquêter, conditions logistiques	CDSEC
12h30-13h30	Pause déjeuner	Déjeuner	FUPRO
13h35-14h35	Prétest des outils/Visite de terrain et restitution en salle	Immersion dans deux (02) coopératives maraichères de Houéyiho pour éprouver les outils Volonté DIVINE SEMEVO	Participants
14h45-15h00	Restitution en salle et élaboration feuille de route	Synthèse des observations et Préciser les prochains pas à la suite de cet atelier	Participants
15h-16h	Distribution des Kits et Formalités de départ	distribution des Kits	CPAE/CC/CDAF

Annexe 8 : Répartition des Communes et nombre d'OP par enquêteurs

N°	Nom	Prénom	Communes Intervention/Provenance			Total OP enquêtés
1	DJOSSOU	Boris	Cotonou (10)			10
2	DJAGO	Victorine	Cotonou (09)			9
3	BINAZON	Stanislas	Abomey-Calavi (14)			14
4	AGAZOUNON	Aurette	Tori Bossito (09)			9
5	DOSSOU-YOVO VIGAN	Thierry Comlan	Ouidah (11)			11
6	TONOU	Thomas	Zè (13)			13
7	NOUDAMADJO	Anique	Adjohoun9			9
8	AGBOTA	Euphrème	Bonou(12)			12
9	DJOSSOU	Odilon	Bonou(03)	Adjohoun (04)	Dangbo (04)	11
10	AHIKPO	Bernadette	Dangbo (11)			11
11	SOKENOU	David	Aguégoués (08)	Porto Novo(02)		10
12	AVOCEFOHOUN(12)	Sévérin	Porto Novo(12)			12
13	GNANGASSI	Eric	Porto Novo(10)			10
14	HOUENON	Gaétan	Seme Podji(13)			13
15	ABOKOUNDJO	Lazard	Ketou (03)	Ouinhi6		9
16	ASSOGBA TOKPO	Nadine	Adja-Ouéré(04)	Ifangni(09)		13
17	ANANOU	Dénis	Grand Popo(12)			12
18	AMOUSSOUVI	Marthe	Grand Popo(10)			10
19	AHOUANDJINO	Gabriel A.	Grand Popo(04)	Comé(08)		12
20	SOSSOU	Lydien	Athiémé(11)			11
21	TOUNDJI	Charles	Athiémé(07)			7
22	ZIBO	Alain	Comé(11)			11
23	DOHOUN	Glawdys A.	Lokossa10			10
24	CAKPO	Didace	Lokossa04	Dogbo4		8
25	CODJIA	Rolande	Houéyogbé(07)	Bopa5		12
26	BENUAH	Sonia	Klouékanmé10			10
27	AMALY	T. Valentin	Klouékanmé05	Toviklin5		10
28	HOUNMENO	Hugues	Lalo11			11
29	TOSSOU	Emile (12)	Dogbo12			12
30	KANOSSOU	Chantal	Aplahoué5	Djakotomey6		11
31	HINVI	Lydie	Djidja3	Zagnanado6		9
32	DOSSOU	Gisèle	Covè6	Za-Kpota3		9
33	SIMICLAH	Elodie	Zogbodomey7			7
34	ZANNOU	Karl	Savalou/Dassa 7	Glazoué ou Savè3		10
35	AGBEGNINO	Isidore	Natitingou	Djougou		13
36	BIBI	Clément	Malanville	Tchaourou		13

DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL PARTICIPATIF (DIP/PADMAR)

Collecte de données

**Rapport d'enquête
Cotonou, le 13 décembre 2018**

**Nom et Prénom de l'enquêteur :
Tél :
Email :**

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	99
2	IDENTIFICATION OP ENQUETEES	99
3	FICHES REMPLIES ET SERVICES RENDUS	100
4	CONSTATS/INFO SPECIFIQUES	100
5	AUTRES COMMENTAIRES/OBSERVATIONS/TEMOIGNAGES (SERVICES RENDUS, STRUCTURATION ET FONCTIONNEMENT OP)	100
6	DIFFICULTES RENCONTREES.....	100
7	CONCLUSION.....	100

1. INTRODUCTION

Le Gouvernement de la République du Bénin a sollicité l'appui financier du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement du Maraichage (PADMAR) dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté rurale. Pour cerner les contraintes qui entravent la structuration et le renforcement des organisations paysannes maraichères dans leur mission d'accompagnement (fourniture de services) de leurs membres, une étude sur le diagnostic institutionnel participatif est envisagée. Conduite par la FUPRO-BENIN avec l'appui de l'experte-consultante du FIDA, cette étude vise à faire, un état des lieux du fonctionnement des organisations de producteurs maraichères et en suggérer les perspectives. C'est pour cela qu'il est lancé du 02 au 13 décembre une collecte de données sur les organisations maraichères sur toute l'étendue du territoire national. Pour le compte de cette opération, nous avons été déployés dans les départements de et Et dans les communes de ... et de ...où l'objectif consiste à enquêter ...OP de Base, ...l'UCCM de ..., l'UDM de ..., soit au total ...organisations paysannes sur la base des outils quantitatifs et qualitatifs mis à notre disposition. Le planning de conduite des enquêtes est présenté à l'annexe 1. Le présent document fait la synthèse des activités réalisées dans le cadre de cette collecte de donnée.

2. IDENTIFICATION DES OP ENQUETEES

N°	Nom de l'organisation paysanne	Localité	OP PADMAR (Oui/Non)	Liste fournie ou Substituée	Raison de la substitution et processus	Total OP enquêtées	
1						Nombre OP Padmar :	
2							
3							
4							
5							
6							OP non Padmar :
7							
8							
9							
10							Total OP :
...							
N							

Commentaire sur l'identification des OP enquêtées : quelles étaient les personnes contactées pour aider à orienter les enquêtes (TSM, UCCM, DDAEP, etc. ?), quelles sont les informations générales collectées à leur niveau, quelle a été la stratégie de ciblage des OP à enquêter (en particulier pour les 3 enquêteurs des Collines, du Borgou/Alibori et de l'Atakora/Donga)

Tableau « Vue d'ensemble »

	Nature OP		Service OP	Effectif lié à chaque type de service rendu						Effectif OP			
	Nombre total OP enquêtées	Nombre d'OP enregistrées	Nombre d'OP rendant service aux membres	intran	aménagement	Equipement	crédits	Formation	Production/vente	transformation	Total	F	J
Nbre													
%													

Commentaire sur la formalisation de ces OP, le niveau d'enregistrement et la preuve des Assemblées Générales Constitutives (AGC)...mentionner s'il y a des OP entièrement féminines ou entièrement de jeunes (et leurs spécificités)

3. FICHES REMPLIES ET SERVICES RENDUS

N°	Nom de l'organisation paysanne	Localité	Fiche Quantitative (Oui/Non)	Fiche qualitative remplie (Oui/Non)	Note Outil qualitatif	Type de Service rendu	Preuve recueillie du service rendu
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
...							
		Total					

Commentaire sur les services rendus et celui dominant.

Commentaire sur les notes obtenues dans le cadre de l'enquête qualitative (annexer les tableaux de synthèse des résultats de la notation suite à l'enquête qualitative par OP)

Joindre au rapport les preuves collectées en image des services rendus (envoyer par mail les dossiers des pièces et photos collectées par OP)

Si une faitière a été enquêtée (UCCM, UDM, etc.) : commentaire sur son niveau de maturité/ de fonctionnement

Mentionner s'il y a des OP qui sont dans des activités « Bio » ou avec un volet environnemental (sur les intrants notamment mais aussi autres)

4. CONSTATS/INFO SPECIFIQUES

N°	Nom de l'organisation paysanne	Constats/info spécifiques	Suggestions pour un meilleur fonctionnement de l'OP
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
...			
N			

Commentaire sur un service original relevé lors des enquêtes ou sur des bonnes pratiques que certaines OP auraient mises en place/adoptées

5. AUTRES COMMENTAIRES/OBSERVATIONS/TEMOIGNAGES (SERVICES RENDUS, STRUCTURATION ET FONCTIONNEMENT OP)

Mentionner aussi s'il y a eu des commentaires par rapport au PADMAR en général

6. DIFFICULTES RENCONTREES

7. CONCLUSION

Cette enquête dont nous eut la charge dans les communes de ...nous a permis de collecter les données sur ...organisations paysannes pour un total de ...fiches quantitatifs et ...fiche qualitatifs remplies.

.....
.....

NB : Veuillez annexer au rapport le planning et une copie des preuves recueillies (AGC, Services rendus, etc.).

Signature
NOM Enquêteur

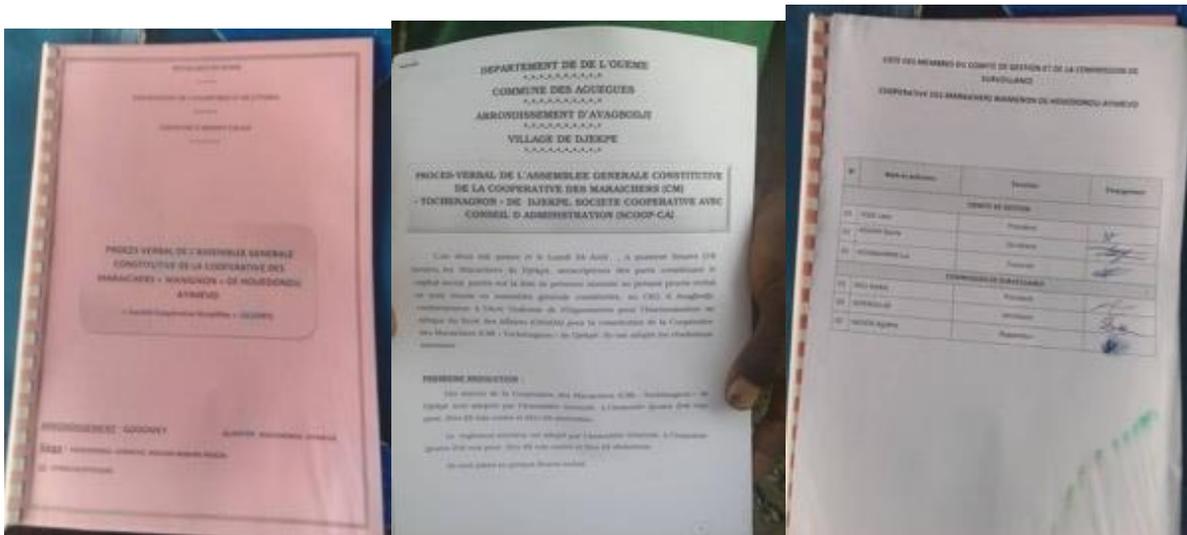
Annexe 10 : Quelques photos des preuves collectées sur le terrain



Livret d'épargne et de crédit, cahier de visite, règlement intérieur



Certificat d'immatriculation de coopérative et cartes de membres



Preuves de gouvernance des OP

Annexe 11 : Synthèse de la liste des OP effectivement enquêtées

OP effectivement enquêtées					
Département	Commune	OP de base	UCCM	UDM	TOTAL
Littoral	Cotonou	18	0	1	19
	sous total	18	0	1	19
Atlantique	Abomey Calavi	14	0	0	14
	Tori Bossito	9	1	0	10
	Ouidah	10	0	0	10
	Zè	10	0	0	10
	sous total	43	1	0	44
Ouémé	Bonou	14	1	0	15
	Adjohoun	12	1	0	13
	Dangbo	15	0	0	15
	Aguégués	7	1	0	8
	Porto Novo	23	1	0	24
	Seme Podji	12	1	0	13
	sous total	83	5	0	88
Plateau	Ketou	2	0	0	2
	Adja-Ouéré	4	0	0	4
	Ifangni	9	0	0	9
	sous total	15	0	0	15
Mono	Grand Popo	26	1	0	27
	Athiémé	17	1	0	18
	Comé	19	1	0	20

	Bopa	3	1	0	4
Couffo	Aplahoué	5	1	0	6
	Djakotomey	6	1	0	7
	Toviklin	5	1	0	6
	TOTAL ZONE 2	25	5	0	30
Collines	Dassa-Zoumè	7	0	0	7
	Glazoue	3	0	0	3
	sous total Collines	10	0	0	10
Atakora	Natitingou	4	1	1	6
Donga	Djougou	6	1	0	7
	sous total AD	10	2	1	13
Borgou	Tchaourou	5	1	0	6
Alibori	Malanville	6	1	0	7
	sous total BA	11	2	0	13
	TOTAL ZONE 3	31	4	1	36
	FENOMA			1	
TOTAL	GRAND TOTAL	364	23	4	391

Annexe 12 : Liste et caractéristiques des OP exclusivement féminines et jeunes

OP exclusivement féminines

Zone	Commune	Nom de l'OP de base	Membres	Ancienneté	OP enregistrée?	Spéculation N°1	Technicien?	Membre faitière
Zone 1	Comé	OP EDEN PARK	7	Moins de deux ans	Non	Piment	Non	Non membre
Zone 1	Porto-Novo	AYIDOTE	20	10 ans et plus	Non	Grande morelle	Non	Membre
Zone 1	Porto-Novo	SAINTE CECILE	16	10 ans et plus	Oui	Basilic	Non	Membre
Zone 1	Porto-Novo	WANGNINAN	7	Entre 5 ans et 10 ans	Oui	Grande morelle	Non	Membre
Zone 1	Porto-Novo	MAHOUWETIN	12	10 ans et plus	Non	Vernonia	Non	Membre
Zone 1	Porto-Novo	ALLOCHEWOU	26	10 ans et plus	Non	Amarante	Non	Non membre
Zone 1	Adjohoun	MAHOUKPEGO	10	Moins de deux ans	Non	Piment	Non	Membre
Zone 1	Ifangni	SEDO AGBODJEDO	32	10 ans et plus	Non	Amarante	Non	Non membre
Zone 1	Dangbo	MASSAVO	32	Moins de deux ans	Non	Piment	Non	Non membre
Zone 1	Grand-Popo	GBENONDOU	10	10 ans et plus	Oui	Carotte	Non	Membre
Zone 1	Comé	VEVEDONOU	20	Entre 5 ans et 10 ans	Non	Piment	Non	Membre
Zone 1	Zè	ST JEANNE D ARC	4	Entre 2 et 5 ans	Non	Légumes feuilles et fruit	Non	Non membre
Zone 1	Grand-Popo	ALLOLEALOME	15	10 ans et plus	Non	Oignon	Non	Membre
Zone 1	Sèmè-Kpodji	COOPERATIVE MARAICHERE JESUKPE	40	Moins de deux ans	Non	Grande morelle	Oui	Membre
Zone 1	Klouékanmè	ADROWE	27	Moins de deux ans	Non	Piment	Oui	Non membre
Zone 1	Lalo	MAFAR	11	Entre 2 et 5 ans	Non	Tomate	Oui	Non membre
Zone 1	Bonou	PCM JARDIN ADIDO	39	Entre 2 et 5 ans	Oui	Piment	Oui	Non membre
Zone 3	Malanville	COOPERATIVE DE SOUROUBADOU	33	10 ans et plus	Non	Piment	Non	Membre
Zone 3	Malanville	COOP VILLAGEOIS DE ABABORI	25	10 ans et plus	Non	Piment	Non	Membre
Zone 1	Klouékanmè	LONLONGNON	5	Moins de deux ans	Oui	Piment	Non	Membre
Zone 3	Dassa-Zoumè	KAGNI OLUWA	15	10 ans et plus	Non	Crinclin	Non	Non membre

Zone	Commune	Nom de l'OP de base	Mode d'exploitation groupé sur une parcelle	Tenue des outils de gestion	Service	Accès à la formation	tenue des AG	tenue des CA
Zone 1	Comé	OP EDEN PARK	Non	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Porto-Novo	AYIDOTE	Oui	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Porto-Novo	SAINTE CECILE	Oui	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Porto-Novo	WANGNINAN	Oui	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Oui	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Porto-Novo	MAHOUWETIN	Non	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Non	Ne tient pas	Moins de 75%
Zone 1	Porto-Novo	ALLOCHEWOU	Oui	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Non	75 % et plus	Moins de 75%
Zone 1	Adjohoun	MAHOUKPEGO	Non	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	Ne tient pas	Ne tient pas
Zone 1	Ifangni	SEDO AGBODJEDO	Oui	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Dangbo	MASSAVO	Non	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Grand-Popo	GBENONDOU	Oui	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Comé	VEVEDONOU	Oui	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Zè	ST JEANNE D ARC	Oui	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Non	Ne tient pas	Ne tient pas
Zone 1	Grand-Popo	ALLOLEALOME	Oui	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Non	Ne tient pas	Ne tient pas
Zone 1	Sèmè-Kpodji	COOPERATIVE MARAICHERE JESUKPE	Oui	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Klouékanmè	ADROWE	Oui	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	Ne tient pas	Ne tient pas
Zone 1	Lalo	MAFAR	Oui	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Bonou	PCM JARDIN ADIDO	Oui	OP fonctionnelle	Aucune	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Klouékanmè	LONLONGNON	Oui	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	Ne tient pas	Ne tient pas

OP exclusivement jeunes

Zone	Commune	Nom de l'OP de base	Membres	Ancienneté	OP enregistrée?	Spéculation N°1	Technicien?	Membre faitière
Zone 1	Porto-Novo	LEGUME ET VIE DE AKONABOE	7	10 ans et plus	Non	Amarante	Oui	Membre
Zone 1	Kétou	JE DOIS REUSSIR(JDR)	8	Moins de deux ans	Non	Grande morelle	Non	Membre
Zone 1	Porto-Novo	AFRICA COURAGE	14	Entre 2 et 5 ans	Oui	Grande morelle	Oui	Membre
Zone 1	Porto-Novo	JEUNESSE ESPOIR	26	Moins de deux ans	Non	Grande morelle	Oui	Membre
Zone 1	Ifangni	IRETINBE	15	Entre 2 et 5 ans	Non	Concombre	Non	Non membre
Zone 1	Dangbo	CVM SHALOM	12	Moins de deux ans	Non	Légumes feuilles et fruit	Non	Membre
Zone 1	Grand-Popo	NOUVEAUX DEFIS DU MARAICHAGE	6	Moins de deux ans	Non	Carotte	Oui	Non membre
Zone 1	Dogbo	CREJAAD AFRIQUE	13	Entre 5 ans et 10 ans	Oui	Amarante	Non	Membre
Zone 1	Zè	ST JEANNE D ARC	8	Entre 2 et 5 ans	Non	Légumes feuilles et fruit	Non	Non membre
Zone 1	Zè	ROTTTEL AGRO FAM	14	Entre 2 et 5 ans	Non	Légumes feuilles et fruit	Non	Non membre
Zone 1	Zogbodomey	COOP AGROTRANSFORMATION	5	Moins de deux ans	Non	Tomate	Non	Non membre
Zone 1	Sèmè-Kpodji	COOPERATIVE MARAICHERE JESUKPE	38	Moins de deux ans	Non	Grande morelle	Oui	Membre
Zone 1	Dogbo	NONVIGNON	8	Moins de deux ans	Oui	Piment	Non	Non membre
Zone 1	Bonou	CPAP ADOKOUN	7	Moins de deux ans	Non	Piment	Non	Non membre
Zone 1	Abomey-Calavi	JARDIN POUR TOUS	10	Entre 2 et 5 ans	Non	Basilic	Non	Membre

Zone	Commune	Nom de l'OP de base	Mode d'exploitation dans parcelles isolées	Tenue des outils de gestion	Service	Accès à la formation	tenue des AG	tenue des CA
Zone 1	Porto-Novo	LEGUME ET VIE DE AKONABOE	Oui	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Kétou	JE DOIS REUSSIR(JDR)	Non	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	Ne tient pas	Moins de 75%
Zone 1	Porto-Novo	AFRICA COURAGE	Non	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Oui	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Porto-Novo	JEUNESSE ESPOIR	Oui	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	Ne tient pas	Ne tient pas
Zone 1	Ifangni	IRETINBE	Non	OP peu fonctionnelle	Au moins un service	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Dangbo	CVM SHALOM	Non	OP fonctionnelle	Aucune	Non	Ne tient pas	Ne tient pas
Zone 1	Grand-Popo	NOUVEAUX DEFIS DU MARAICHAGE	Non	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	Moins de 75%	Moins de 75%
Zone 1	Dogbo	CREJAAD AFRIQUE	Non	OP fonctionnelle	Au moins un service	Oui	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Zè	ST JEANNE D ARC	Non	OP non fonctionnelle	Au moins un service	Non	Ne tient pas	Ne tient pas
Zone 1	Zè	ROTTTEL AGRO FAM	Oui	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	Ne tient pas	Ne tient pas
Zone 1	Zogbodomey	COOP AGROTRANSFORMATION	Non	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	Ne tient pas	Ne tient pas
Zone 1	Sèmè-Kpodji	COOPERATIVE MARAICHERE JESUKPE	Non	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Dogbo	NONVIGNON	Oui	OP fonctionnelle	Aucune	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Bonou	CPAP ADOKOUN	Oui	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	75 % et plus	75 % et plus
Zone 1	Abomey-Calavi	JARDIN POUR TOUS	Non	OP non fonctionnelle	Aucune	Non	75 % et plus	75 % et plus

Annexe 13 : Liste des principales spéculations cultivées par les OP

Spéculation N°1

Spéculations principales 1	Type de commune							
	Zone 1		Zone 2		Zone 3		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Amarante	23	7,1	0	,0	1	2,8	24	6,2
Aubergine	1	,3	0	,0	0	,0	1	0,3
Basilic	8	2,5	0	,0	0	,0	8	2,1
Carotte	11	3,4	0	,0	1	2,8	12	3,1
Chou	13	4,0	0	,0	4	11,1	17	4,4
ND	1	,3	0	,0	0	,0	1	0,3
Concombre	6	1,9	0	,0	0	,0	6	1,5
Crincrin	12	3,7	0	,0	5	13,9	17	4,4
Gombo	9	2,8	0	,0	1	2,8	10	2,6
Grande morelle	43	13,3	8	26,7	2	5,6	53	13,6
Laitue	14	4,3	0	,0	0	,0	14	3,6
Légumes feuilles et fruit	20	6,2	0	,0	0	,0	20	5,1
Oignon	14	4,3	0	,0	5	13,9	19	4,9
Pastèque	6	1,9	1	3,3	0	,0	7	1,8
Piment	82	25,3	2	6,7	8	22,2	92	23,6
Tomate	51	15,7	19	63,3	8	22,2	78	20,0
Vernonia	2	,6	0	,0	0	,0	2	0,5
Total	324	100,0	30	100,0	36	100,0	390	100,0

Spéculation N°2

Spéculations principales 2	Type de commune							
	Zone 1		Zone 2		Zone 3		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Amarante	18	5,6	0	,0	6	16,7	24	6,2
Aubergine	1	,3	0	,0	0	,0	1	,3
Basilic	9	2,8	1	3,3	0	,0	10	2,5
Carotte	22	6,8	0	,0	1	2,8	23	5,9
Chou	8	2,5	3	10,0	3	8,3	14	3,6
Concombre	7	2,2	0	,0	0	,0	7	1,8
Crincrin	25	7,7	2	6,7	1	2,8	28	7,2
Gombo	26	8,0	0	,0	3	8,3	29	7,4
Grande morelle	47	14,5	1	3,3	1	2,8	49	12,6
Laitue	12	3,7	1	3,3	0	,0	13	3,3
Légumes feuilles et fruit	7	2,2	0	,0	2	5,6	9	2,3
Oignon	9	2,8	0	,0	0	,0	9	2,3
Pastèque	5	1,5	1	3,3	0	,0	6	1,5
Piment	54	16,7	17	56,7	10	27,8	81	20,8
Poivron	2	,6	0	,0	0	,0	2	,5
Tomate	53	16,4	4	13,3	8	22,2	65	16,7
Vernonia	3	,9	0	,0	0	,0	3	,8

Spéculation N°3

Spéculations principales 3	Type de commune							
	Zone 1		Zone 2		Zone 3		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Amarante	17	5,2	2	6,7	1	2,8	20	5,1
Aubergine	1	,3	0	,0	0	,0	1	,3
Basilic	18	5,5	0	,0	0	,0	13	3,3
Betterave	1	,3	0	,0	0	,0	1	,3
Carotte	20	6,2	1	3,3	2	5,6	23	5,9
Chou	8	2,5	0	,0	2	5,6	10	2,6
Concombre	4	1,2	0	,0	0	,0	4	1,0
Cornichon	1	,3	0	,0	0	,0	1	,3
Crinrin	35	10,8	2	6,7	3	8,3	40	10,3
Dosse	0	,0	0	,0	1	2,8	1	,3
Gombo	16	4,9	1	3,3	2	5,6	19	4,9
Grande morelle	51	15,7	9	30,0	1	2,8	61	15,6
Laitue	2	,6	1	3,3	2	5,6	5	1,3
Légumes feuilles et fruit	15	4,6	0	,0	4	11,1	19	4,9
Oignon	13	4,0	0	,0	4	11,1	17	4,4
Pastèque	9	2,8	2	6,7	0	,0	11	2,8
Piment	47	14,5	5	16,7	7	19,4	59	15,1
Poivron	2	,6	0	,0	0	,0	2	,5
Tomate	30	9,3	3	10,0	6	16,7	39	10,0
Vernonia	4	1,2	0	,0	0	,0	4	1,0

Annexe 14 : Liste des IMF partenaire des OP et nombre d'OP accompagnées par zone

Tableau 1 : Effectifs d'OP de base ayant bénéficié de l'appui des institutions de financement

Zone		Effectif
Zone 1	ALIDE	17
	APETETRA	1
	ASF	2
	AVEC	2
	CAVECA	4
	CLCAM	26
	COWEC	1
	ECOBANK	1
	MDB	1
	MSF	1
	ORA BANK	1
	PADME	9
	PFD	1
	PFP	1
	UNACREP	1
Sous-total	69	
Zone 2	CREPE	1
	UNACREP	1
	Sous-total	2
Zone 3	CLCAM	4
	PEBCO	2
	SIANSON	5
	Sous-total	11
Total		82

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Tableau 2: Effectifs d'Unions communales ayant bénéficié de l'appui des institutions de financement

		Effectif
Zone 1	ASF	1
	CLCAM	2
	PADME	1
	PROFI	1

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Tableau 3: Effectifs d'OP départementales ayant bénéficié de l'appui des institutions de financement

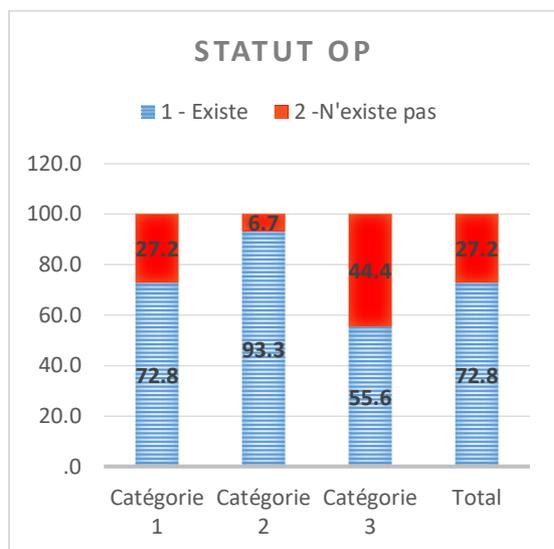
		Effectif
Zone 3	SIANSON	1

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Annexe 15 : Etat des lieux de la disponibilité des outils de gestion au sein des OP

Statuts

Figure 28: Disponibilité du statut des OP

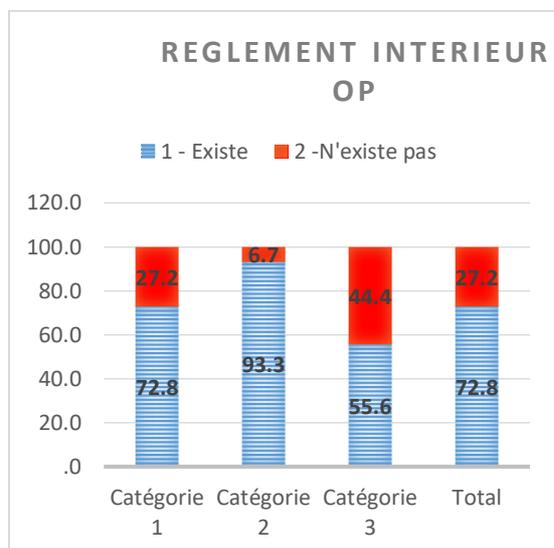


Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Globalement 72,8% des OP disposent de statut dans la zone 1. Cette proportion est de 93,3% dans la zone 2 contre 55,6% dans la zone 3.

Règlement intérieur

Figure 29: Disponibilité du règlement intérieur des OP

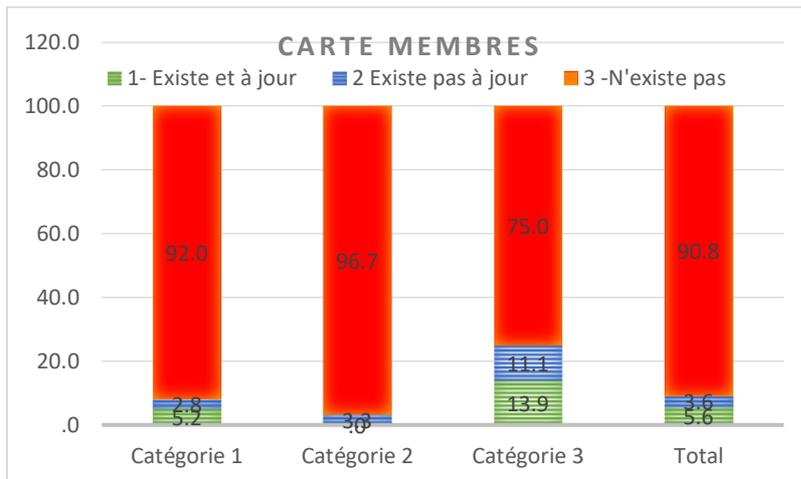


Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Globalement 74,4% des OP disposent de règlement intérieur dans la zone 1. Cette proportion est de 93,3% dans la zone 2 contre 55,6% dans la zone 3.

Cartes de membre

Figure 30: Disponibilité de cartes de membres des OP



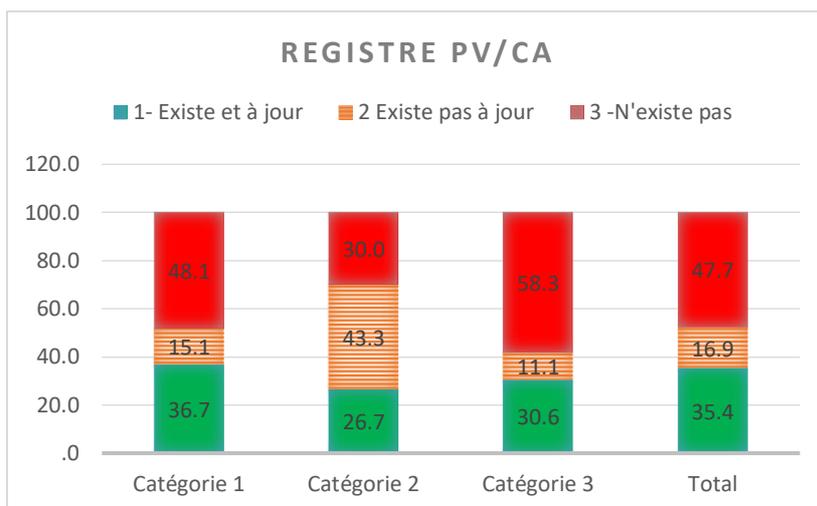
Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

90,8% des OP n'établissent pas pour leurs membres de cartes de membres.

Cette proportion s'établit à 92% pour la zone 1

Registre des PV/CA

Figure 31: Disponibilité et tenue du registre des PV/CA dans les OP



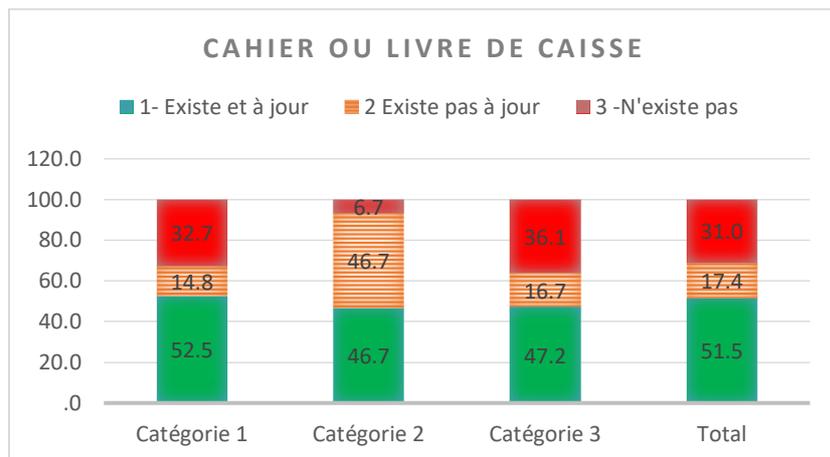
Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Globalement, il ressort que seulement 35,4% des OP enquêtées ont leur registre de PV des réunions de CA tenu à jour. 47,7% des OP n'en disposent pas.

Cette situation est quasi similaire dans la zone 1 où seulement 36,7% des OP disposent de registre de PV à jour contre 48,1% des OP où ce registre n'existe pas.

Cahier / livre de caisse

Figure 32: Disponibilité et tenue du cahier ou livre de caisse dans les OP



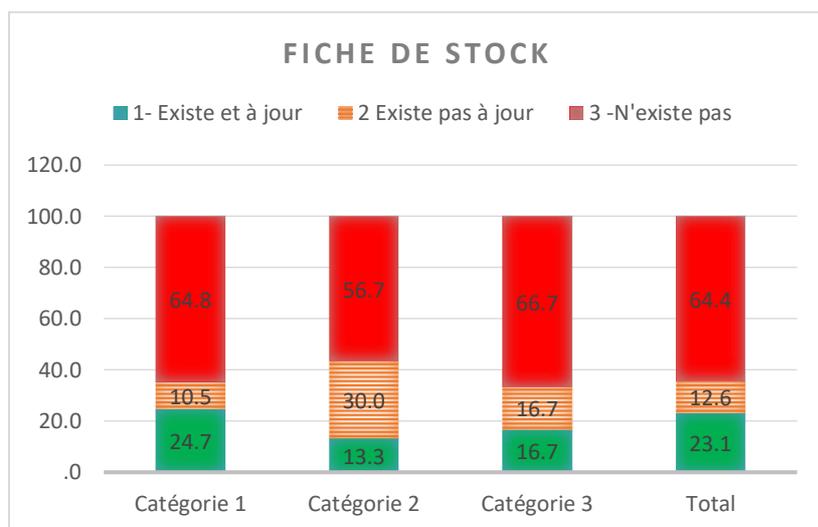
Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Globalement 51,5% des OP ont leur cahier ou livre de caisse à jour, 17, 4% des OP dispose de cahier/livre de caisse pas à jour contre 31% des OP qui n'en disposent pas.

Dans la zone 1, cette tendance est la même avec 52, 5% des OP ayant cet outil à jour et 32, 7 qui n'en disposent pas.

Fiche de stock

Figure 33: Disponibilité et tenue de la fiche de stock dans les OP



Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Globalement seul 23,1% des OP ont des fiches de stock à jour, contre 64,4% des OP qui n'en disposent pas.

Dans la zone 1, la tendance est identique avec 24,7 des OP ayant leur fiche de stock à jour et 64,8% des OP qui n'en disposent pas.

Les figures ci-dessous font la répartition des OP en fonction du niveau de disponibilité et de tenue des documents de gestion et de chaque zone enquêtée

Annexe 16 : Bilan chiffré de la performance des OP par Commune, en zone PADMAR

Tableau 45: Bilan chiffré de la performance des OP par Commune du PADMAR

Nom commune	Performance (effectif et pourcentage)							
	Faible		Intermédiaire		Emergente		Bonne	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Abomey-Calavi	0	,0	3	25,0	9	75,0	0	,0
Aguégués	0	,0	1	16,7	4	66,7	1	16,7
Athiémé	0	,0	5	62,5	3	37,5	0	,0
Bonou	0	,0	1	25,0	1	25,0	2	50,0
Comé	0	,0	1	9,1	10	90,9	0	,0
Cotonou	4	25,0	3	18,8	4	25,0	5	31,3
Covè	0	,0	0	,0	1	100,0	0	,0
Dangbo	0	,0	1	20,0	4	80,0	0	,0
Djidja	0	,0	0	,0	1	100,0	0	,0
Dogbo	0	,0	0	,0	4	66,7	2	33,3
Grand-Popo	6	40,0	3	20,0	6	40,0	0	,0
Ifangni	1	25,0	2	50,0	1	25,0	0	,0
Kétou	0	,0	1	100,0	0	,0	0	,0
Klouékanmè	0	,0	1	8,3	9	75,0	2	16,7
Lalo	3	50,0	3	50,0	0	,0	0	,0
Lokossa	0	,0	2	18,2	8	72,7	1	9,1
Ouidah	0	,0	1	50,0	1	50,0	0	,0
Ouinhi	2	40,0	3	60,0	0	,0	0	,0
Porto-Novo	1	5,9	7	41,2	8	47,1	1	5,9
Sèmè-Kpodji	3	30,0	7	70,0	0	,0	0	,0
Tori-Bossito	0	,0	0	,0	8	88,9	1	11,1
Zagnanado	0	,0	2	100,0	0	,0	0	,0
Zè	1	16,7	5	83,3	0	,0	0	,0
Zogbodomey	0	,0	0	,0	2	100,0	0	,0

Source : Enquête DIP/PADMAR, 2018

Annexe 17 : Plan d'action conjoint FeNOMa, FUPRO, PNOPPA et ANAF pour la mise en œuvre de la convention OP-PADMAR 2019

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
1	OS1: Accompagner la structuration des acteurs de la filière maraîchère	17 762 500	13 842 500	1 826 250	1 216 250	34 647 500
1.1	R1: Les maraîchers sont structurés au niveau communal et départemental	17 762 500	1 792 500	1 826 250	631 250	22 012 500
1.1.1	Piloter la réalisation de l'étude diagnostique (DIP) des OP maraîchage au Bénin avec l'appui d'une assistance technique externe, et organiser l'atelier pour sa validation		PM			PM
1.1.2	Suivre la réalisation de la situation de référence de caractérisation et du niveau de structuration des autres familles d'acteurs (hors producteurs) et leur fonctionnement au niveau communal et départemental	PM	PM	PM	PM	PM
1.1.3	Participer à l'atelier de restitution et de validation de la situation de référence assorti d'une feuille de route pour l'organisation des AGC et AGE	PM	PM	PM	PM	PM
1.1.4	Organiser des réunions de concertation et de sensibilisation des maraîchers dans les 27 communes de la ZIP pour la mise en place et/ou la dynamisation des UCCM et UDM et tables filières	2 310 000	386 250	420 000	386 250	3 502 500
	<i>Prise en charge de l'équipe des responsables des structures impliquées (FeNOMa, FUPRO, ANAF, PNOPPA)</i>	420 000	210 000	420 000	210 000	1 260 000
	<i>Carburant pour 2 véhicules</i>		56 250		56 250	112 500
	<i>Location salle de réunion</i>	675 000				675 000
	<i>Rafraichissement des participants</i>	1 215 000				1 215 000
	<i>Prise en charge des CVA</i>		120 000		120 000	240 000

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
1.1.5	Mettre en conformité les textes fondamentaux des UCCM et UDM: Retraite pour la relecture et la mise en conformité des textes par équipe mixte OP-DLROPEA	PM				PM
1.1.6	Organisation des AG constitutives ou de dynamisation des UCCM de la ZIP	10 881 250	1 161 250	1 161 250	0	13 203 750
	<i>Prise en charge de l'équipe des responsables des structures impliquées FeNOMa, UDP-FUPRO, ANaF</i>	945 000	945 000	945 000		2 835 000
	<i>Carburant pour 3 véhicules</i>	56 250	56 250	56 250		168 750
	<i>Prise en charge des CVA</i>	160 000	160 000	160 000		480 000
	<i>Repas des participants</i>	6 075 000				6 075 000
	<i>Déplacement des participants</i>	2 430 000				2 430 000
	<i>Location salle</i>	810 000				810 000
	<i>Supports</i>	405 000				405 000
1.1.7	Organisation des AG constitutives et/ou de dynamisation des UDM de la ZIP	4 571 250	245 000	245 000	245 000	5 306 250
	<i>Prise en charge de l'équipe des responsables des structures impliquées FeNOMa, FUPRO et PNOPPA</i>	245 000	245 000	245 000	245 000	980 000
	<i>Carburant pour 1 véhicule</i>	56 250				56 250
	<i>Prise en charge du CVA</i>	140 000				140 000
	<i>Location salle de réunion</i>	350 000				350 000
	<i>Repas des participants</i>	1 575 000				1 575 000
	<i>Déplacement des participants</i>	2 100 000				2 100 000
	<i>Reprographie</i>	105 000				105 000

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
1.1.8	Formalisation des 27 UCCM et 7 UDM créées: enregistrement/immatriculation	PM				PM
1.2	R2: Les autres familles d'acteurs sont structurés au niveau départemental	0	12 050 000	0	585 000	12 635 000
1.2.1	Elaborer les textes fondamentaux des organisations des autres familles de transformateurs et commerçants: Retraite pour l'élaboration des textes des autres familles d'acteurs (OP-CCIB/CNAB)	0	1 150 000	0	340 000	1 490 000
	<i>Prise en charge personnes ressources à l'atelier d'écriture et de validation des textes</i>		420 000		210 000	630 000
	<i>Prise en charge personnes ressources de l'administration à la retraite de relecture</i>		270 000			270 000
	<i>Déplacement</i>		100 000		50 000	150 000
	<i>Location salle</i>		200 000			200 000
	<i>Prise en charge CVA</i>		160 000		80 000	240 000
1.2.2	Organisation des AG constitutives des collèges de transformateurs et de commerçants au niveau des 7 départements de la ZIP	0	10 900 000	0	245000	11145000
	<i>Prise en charge de l'équipe de facilitation des 14 AGC dans la ZIP</i>		1 715 000		245 000	1 960 000
	<i>Carburant pour 500km/véhicule (4 véhicules: 2OP, 1DLROPEA, 1CCIB/CNAB)</i>		225 000			225 000
	<i>Prise en charge des CVA</i>		700 000			700 000
	<i>Location salle</i>		700 000			700 000

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
	<i>Repas des participants aux 14 AGC</i>		3 150 000			3 150 000
	<i>Déplacement des participants</i>		4 200 000			4 200 000
	<i>Reprographie</i>		210 000			210 000
1.2.3	Formalisation des 14 organisations créées: enregistrement/immatriculation		PM			PM
1.3	R3 : Les acteurs animent la vie de la filière dans chaque département	0	0	0	0	0
1.3.1	Réaliser un bilan diagnostic sur la création, la structuration et le fonctionnement de la table filière maraîchère (TFM) Mono-Couffo	-	PM	-	-	PM
1.3.2	Atelier de partage et de capitalisation des résultats du diagnostic	-	PM	-	-	PM
1.3.3	Elaborer les textes fondamentaux des tables filières départementales : Retraite pour l'élaboration des textes	-	PM			PM
1.3.4	Organisation des AGC des 7 tables filière de la ZIP		PM			PM
1.3.5	Elaborer le guide de fonctionnement et le manuel de procédures des TFM		PM			PM
2	OS2: Renforcer les capacités des acteurs et de leurs organisations	14 953 250	22 705 938	30 643 750	0	68 302 938
2.1	R4: Les capacités techniques et de gestion d'exploitation maraîchère des acteurs, des maraîchers relais et des TSM sont renforcées	10 523 250	20 391 938	0	0	30 915 188
2.1.1	Organisation de deux sessions de formation de formateurs sur le conseil à l'exploitation familiale (CEF), le conseil de gestion aux OP (CdG OP) et du conseil stratégique d'entreprise (CSE) aux maraîchers relais et aux TSM	0	20 391 938	0	0	20 391 938

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
2.1.1.1	<i>Appui à la réalisation d'un diagnostic d'exploitation préalable au montage des outils et des plans de renforcement de capacités en CEF</i>	0	812 500	0	0	812 500
	<i>Pris en charge d'un binôme de personne ressource pour la familiarisation des TSM aux outils et méthodes du diagnostic d'exploitation</i>		210 000			700 000
	<i>Pris en charge d'un binôme de personne ressource pour la supervision de la collecte des données par les TSM et la veille à la qualité</i>		490 000			
	<i>Déplacement et communication</i>		112 500			112 500
2.1.1.2	<i>Retraite de formation au profit des TSM sur l'élaboration des plans de renforcement de capacités sur le CEF (PRCEF) au profit des membres à la base au regard des résultats du diagnostic d'exploitation</i>	0	1 179 813	0	0	1 179 813
	<i>Prise en charge des personnes ressources</i>		875 000			875 000
2.1.1.3	<i>Tenue de 2 sessions de formation des TSM et Relais maraîchers et autres cadres sur les outils CEF en lien avec les contenus des PRCEF</i>	0	18 399 625	0	0	18 399 625
	<i>Prise en charge de 58 participants pour 2 sessions</i>		14 500 000			14 500 000
	<i>Forfait déplacement participants pour 2 sessions</i>		1 160 000			1 160 000

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
	<i>Location de salle pour 2sessions</i>		1 200 000			1 200 000
	<i>Reprographie et autres supports: 5000*58*2</i>		580 000			580 000
	<i>Prise en charge 2formateurs pour 2 sessions</i>		700 000			700 000
	<i>Carburant véhicule formateurs pour 2 sessions</i>		59 625			59 625
	<i>Prise en charge CVA</i>		200 000			200 000
2.1.2	Sensibiliser les acteurs sur les avantages de l'utilisation des fertilisants organiques la mise en place des brigades paysannes de surveillance phytosanitaire dans 27 communes de la ZIP	10 523 250	0	0	0	10 523 250
	Location salle de formation	675 000				675 000
	Prise en charge personnes ressources	2 430 000				2 430 000
	Carburant pour 3 vehicules	168 750				168 750
	Prise en charge 3 CVA	540 000				540 000
	Repas aux participants	4 725 000				4 725 000
	Supports	1 984 500				1 984 500
2.1.3	Former les acteurs sur la fabrication des fertilisants (notamment le compost) et pesticides organiques					PM
2.2	R5 : L'accès des acteurs maraîchers aux intrants de qualité est amélioré	0	0	0	0	0

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
2.2.1	Appui à la mise en place d'un dispositif paysan de production/distribution semencière en collaboration avec la FNPS en cohérence avec la politique du réseau FUPRO	PM	0	0	0	PM
2.2.1.1	<i>Recensement des semenciers maraîchers dans les communes de la ZIP avec création d'une session maraîchage au sein de la FNPS</i>	PM				PM
2.2.1.2	<i>Formation des maraîchers semenciers par l'INRAB, la DPV etc.</i>	PM				PM
2.2.1.3	<i>Organisation d'une séance de concertation et de diagnostic avec les maraîchers semenciers de la ZIP pour l'élaboration de leur plan de renforcement de capacités techniques et matérielles</i>	PM				PM
2.3	R6: Les capacités des Elus des organisations et des TSM sur la bonne gouvernance sont renforcées	0	0	0	0	0
2.3.1	Organisation des sessions de formation sur les principes coopératifs, la vie associative, rôles/attributions des élus et la mobilisation de fonds propres	PM				PM
2.4	R7: Les capacités des organisations maraîchères pour la fourniture de services aux membres sont renforcées	4 430 000	2 314 000	0	0	6 744 000
2.4.1	Organisation de sessions de formation de formateurs sur le conseil de gestion aux OP (CdG OP) aux TSM et maraîchers relais	4 430 000	2 314 000	0	0	6 744 000
2.4.1.1	<i>Elaborer des plans de renforcement de capacités des OP (PRCOP) pour la structuration et la fourniture de services aux membres (intégrant le CdG OP et autres modules) en lien avec les résultats du DIP réalisé pour un meilleur accompagnement par les TSM et relais</i>	4 430 000	2 314 000	0	0	6 744 000

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
	<i>Location salle de formation</i>	1 350 000				1 350 000
	<i>Prise en charge personne ressource</i>		945 000			945 000
			245 000			245 000
	<i>Carburant pour 4 vehicules</i>		180000			180 000
	<i>Prise en charge 4 CVA</i>		540000			540 000
			140000			140 000
	<i>Repas aux participants</i>	3 080 000				3 080 000
	<i>Supports</i>		264000			264 000
2.4.1.2	<i>Cibler et former les TSM et les Relais sur les thématiques et outils complémentaires pour une bonne mise en œuvre des PRCOP</i>		PM			PM
2.4.2	<i>Organisation d'une visite d'échange de FeNOMa dans la sous-région (notamment le Burkina Faso) pour partage d'expériences avec des organisations sœurs</i>	PM				PM
2.5	R8: Le genre est pris en compte dans les interventions du projet			30 643 750	0	30 643 750
2.5.1	Piloter un diagnostic genre dans les CVA du maraîchage	0	0	2 375 000	0	2 375 000
	<i>Perdiems personnes ressources du résezu ANaF</i>			1 575 000		1 575 000
	<i>Perdiems</i>			450 000,00		450 000
	<i>Déplacement</i>			250 000,00		250 000
	<i>Communication</i>			100 000,00		100 000
2.5.2	Organiser un atelier de validation de l'étude genre			PM		PM

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
2.5.3	Elaborer un plan d'action genre du projet	-	-	PM	-	PM
2.5.3.1	Retraite d'écriture du plan genre	-	-	PM	-	PM
2.5.3.2	Validation du plan genre élaboré			PM		PM
2.5.4	Former et accompagner les femmes maraîchères sur le leadership féminin	0	0	21 215 000	0	21 215 000
	<i>Frais de mission personne ressource ANaF</i>			525000		525000
	<i>Frais de déplacement consultant</i>			250000		250000
	<i>Prise en charge des participants</i>			16200000		16200000
	<i>Déplacement des participantes</i>			2700000		2700000
	<i>Location salle de formation</i>			1000000		1000000
	<i>Supports</i>			540000		540000
2.5.5	Sensibiliser et accompagner les organisations des femmes maraîchères à adhérer aux ACFA de la ZIP	-	-	7053750	0	7 053 750
	<i>Location salle de formation</i>			675 000		675 000
	<i>Prise en charge personnes ressources</i>			1 890 000		1 890 000
	<i>Carburant pour 3 vehicules</i>			168 750		168 750
	<i>Prise en charge 3 CVA</i>			540 000		540 000
	<i>Repas aux participants</i>			2 835 000		2 835 000
	<i>Supports</i>			945 000		945 000
2.5.6	Organiser une visite d'échange au profit des femmes maraîchères sur la dynamique associative			PM		PM

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
2.5.7	Appuyer des manifestations sur la visibilité de la femme rurale à l'occasion de la journée internationale de la femme rurale			PM		PM
3	OS3: Faciliter l'accès au marché des produits et sous produits maraîchers	0	9 936 000	0	7 089 625	17 025 625
3.1	R9: Des clustrers maraîchers sont promus dans la ZIP	0	9 936 000	0	0	9 936 000
3.1.1	Accompagner les acteurs la mise en place des entreprises de Service de Transformation et de commercialisation (ESOP/Coopératives de transformation)		9 936 000	0	0	9 936 000
3.1.1.1	Formation des acteurs sur l'approche clusters de type ESOP		PM			PM
3.1.1.2	Accompagnement des producteurs sur la vente groupée et l'agriculture contractuelle		9 936 000	0	0	9 936 000
	Prise en charge personne ressource pour échange et coaching des acteurs des sites maraîchers au chef lieu des 27 communes		1 890 000			1 890 000
	Carburant pour personne ressource		810 000			810 000
	CVA		540 000			540 000
	Repas aux participants		5 400 000			5 400 000
	Supports		1 296 000			1 296 000
3.2	R10: Des liens d'affaires entre maraîchers et autres acteurs économiques de la filière sont facilités	0	0	0	7 089 625	7 089 625
3.2.1	Réaliser une étude diagnostique de la mise en marché des produits maraîchers et dérivés et la mise en relation des acteurs					PM
3.2.2	Appuyer la connexion des acteurs au Système d'Information sur les Marchés en cours de mise en place par la FUPRO-ENABEL-ACMA2					PM

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
3.2.3	Créer un espace de B2B pour activer la mise en relation producteurs maraîchers et grossistes: Organisation de 2 rencontres entre les maraîchers leurs OP, les comités de vente et les consommateurs des produits (hotels, garnison, cantines etc...)	0	0	0	7 089 625	7 089 625
	<i>Prise en charge des acteurs maraîchers pour 2 rencontres</i>				4200000	4200000
	<i>Déplacement 60 acteurs pour 2 rencontres</i>				2400000	2400000
	<i>Location salle et fournitures</i>				300000	300000
	<i>Prise en charge facilitateur</i>				90000	90000
	<i>Carburant facilitateur pour 2 rencontres</i>				59625	59625
	<i>Prise en charge CVA</i>				40000	40000
3.3	R11: Les capacités des acteurs sur la mise en marché groupé de produits et sous produits maraîchers sont renforcées	0	0	0	0	0
3.3.1	Développer le mécanisme de warrantage adapté aux produits maraîchers	-	PM	-	-	PM
3.3.2	Appuyer l'organisation de vente groupée des produits et sous produits maraîchers		PM			PM
4	OS4: Veiller au dialogue politique sur les thématiques prioritaires de la filière (semences, intrants, ventes institutionnelles, financement, assurance agricole, sécurité alimentaire et nutritionnelle, sécurisation foncière, environnement, normes et qualité des produits et sous produits maraîchers, genre, ...)	0	0	0	9 222 500	9 222 500
4.1	R12: Une stratégie d'accès aux intrants (engrais pesticides, ...) spécifiques homologués est opérationnelle dans la ZIP : élaboration d'un document de plaidoyer	0	0	0	0	0

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
4.1.1	Etude de caractérisation de la problématique d'approvisionnement et de distribution d'intrants spécifiques maraîchers (besoins, acteurs, infrastructures existantes, marchés, etc.)	-	-	-	PM	PM
4.1.2	Organiser un atelier de validation de l'étude	-	-	-	PM	PM
4.1.3	Organiser une retraite pour l'élaboration d'un plan de plaidoyer au regard des données de l'étude validée	-	-	-	PM	PM
4.1.4	Atelier de validation du document de plaidoyer	-	-	-		PM
4.1.5	Mettre en œuvre le plan de plaidoyer	-	-	-	PM	PM
4.2	R13: Un plan de plaidoyer de production locale et de distribution des semences certifiées maraîchères est mis en œuvre	0	0	0	0	0
4.2.1	Organisation de mini-ateliers départementaux sur la problématique semencière dans le maraîchage	-	-	-	PM	PM
4.2.2	Organisation d'une retraite pour l'élaboration du document de plaidoyer pour la mise en place d'un dispositif paysan de production semencière dans le maraîchage	-	-	-	PM	PM
4.2.3	Validation du document de plaidoyer	-	-	-	PM	PM
4.2.4	Mettre en œuvre le plan de plaidoyer	-	-	-	PM	PM
4.3	R14: La sécurisation foncière des sites maraîchers de la ZIP est assurée	0	0	0	9 222 500	9 222 500
4.3.1	Vulgariser (en français facile et en 3 langues nationales) le contenu de la loi modificative 2017-15 modifiant et complétant le code foncier et domanial de 2013:	-	-	-		PM

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
	organisation d'assemblées communales de sensibilisation					
4.3.2	Informer et sensibiliser les maraîchers sur les outils de transaction foncière	-	-	-	9 222 500	9 222 500
	<i>Repas + Déplacement des participants</i>				8 400 000	8 400 000
	<i>Prise en charge de l'équipe de personnes ressources pour la facilitation des séances de vulgarisation</i>				135 000	135 000
	<i>Déplacement de l'équipe de personnes ressources</i>				100 000	100 000
	<i>Location salle</i>				350 000	350 000
	<i>Reprographie</i>				87 500	87 500
	<i>Prise en charge du CVA</i>				150 000	150 000
TOTAL OPERATIONNEL		32 715 750	46 484 438	32 470 000	17 528 375	129 198 563
5	Assurer l'appui institutionnel aux OP partenaires	23 421 500	3 886 500	2 686 500	2 686 500	32 681 000
5.1	<i>Prise en charge mission d'appui technique aux activités et suivi appui conseil aux UDM et UCCM par le chargé de programme de FeNOMa et les points focaux de FUPRO, ANaF, PNOPPA</i>	900 000,00	900 000,00	900 000	900 000	3 600 000
5.2	<i>Carburant pour 4 véhicules en mission</i>	1 066 500	1 066 500,00	1 066 500	1 066 500	4 266 000
5.3	<i>Prise en charge 4 CVA</i>	720 000,00	720 000,00	720 000	720 000	2 880 000
5.4	<i>Mission d'appui comptable de la FUPRO aux UDM/FeNOMa</i>		600 000			600 000
5.5	<i>Mission d'appui de la FUPRO à la gestion du secrétariat aux UDM/FeNOMa</i>		600 000			600 000
5.6	<i>2 Packs informatiques (1ordinateur+imprimante + accessoires)</i>	960 000				960 000

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	Total Coût à Financer
5.7	Mission de supervision mensuelle des chargés de programme UDM	4200000				4200000
5.8	Achat motos de supervision aux chargés de programme des UDM	8 400 000				8 400 000,00
5.9	Carburant et entretien motos (UDM)	2 520 000				2 520 000
5.10	Achat portatifs aux chargés de programme des UDM	3 360 000				3 360 000
5.11	Achat router Internet (UDM)	525 000				525 000,00
5.12	Forfait crédit internet (UDM)	175 000,00				175 000,00
5.13	Appareil photo numérique	595 000,00				595 000,00
5.14	Appui institutionnel aux tables filières Mono et Couffo		PM			PM
6	Assurer la gestion du partenariat	0	0	0	440 000	440 000
					PM	PM
6.1	Formation des OP partenaires sur le guide de capitalisation mis au point par le FIDA				PM	PM
					PM	PM
					PM	PM
					PM	PM
6.2	Rencontres semestrielles pour l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action	0	0	0	240 000	240 000
		0	0	0	200 000	200 000